

Chapitre 3



*Puis levant la tête et le poing au ciel, la
vieille Arcadie, paradis perdu surgi de ses
cendres, hucha aux générations à venir :
Vous y reviendrez en pèlerinage pour y
fleurir les tombes de vos aïeux.*

Antonine Maillet, auteure acadienne, Prix Goncourt 1979

3.0 Justification de l'inscription

3.a. Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le Paysage de Grand-Pré constitue un exemple exceptionnel et durable de la capacité humaine de surmonter des épreuves et de venir à bout d'extraordinaires forces de la nature.

Le Canada souhaite que le Paysage de Grand-Pré soit considéré comme un paysage culturel.

Critère (v) : « être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel qui soit représentatif de l'interaction humaine avec l'environnement. »

Grand-Pré est un paysage agricole dynamique qui a été sculpté à partir d'un environnement côtier difficile il y a de cela trois siècles par les pionniers acadiens. En travaillant ensemble, ils ont appliqué un ingénieux système d'endiguement et d'assèchement pour repousser les plus hautes marées du monde, créant des terres agricoles prodigieusement fertiles et initiant ainsi une tradition de gestion collective. Ce système d'assèchement des terres et cette tradition de gestion collective continuent aujourd'hui encore d'assurer le moyen d'existence de la communauté locale. Le Paysage de Grand-Pré est un exemple exceptionnel d'une communauté agricole prospère qui a su composer avec son environnement en appliquant un ingénieux système d'assèchement des terres et un mode de gestion collectif qui sont antérieurs à l'élaboration d'ouvrages de génie d'assèchement et de drainage.

Un environnement côtier extrêmement difficile

Grand-Pré est situé le long des rives de la baie de Fundy, sur la côte nord-est de l'Amérique du Nord. Les digues qui protègent le paysage de Grand-Pré sont assaillies par des marées ayant une amplitude

moyenne pouvant aller jusqu'à 11,61 mètres. Deux fois par jour, 100 milliards de tonnes d'eau de mer sont déversées dans la baie et s'en retirent, soit plus que le flux combiné de toutes les rivières du monde. Ce volume d'eau de mer tourbillonnante a présenté un énorme défi aux Acadiens, les premiers colons européens dans la région, et aussi les premiers à y avoir érigé des digues. Ils ont cependant su voir au-delà du défi que représentait cet environnement pour tirer avantage du riche potentiel agricole qu'il recelait. S'ils parvenaient à exclure la mer et à permettre aux eaux de pluie et de neige de lessiver le sel de la terre, ils pourraient ainsi reprendre à la mer les zones intertidales hautement fertiles pour les cultiver. Ce travail a débuté dans les années 1680 par une série de projets qui se sont poursuivis pendant plus de 70 ans. Aujourd'hui le paysage de Grand-Pré atteste le travail des Acadiens, puis de leurs successeurs, les Planters de la Nouvelle-Angleterre : plus de 1300 hectares de marais intertidaux transformés en fertiles terres agricoles dans l'un des environnements côtiers les plus réfractaires au monde.

Un ingénieux système d'endiguement et d'assèchement

La technologie de l'endiguement et de l'assèchement appliquée sur le paysage de Grand-Pré est ingénieuse par sa simplicité et son exploitation des forces de la nature. L'élément clé de tout le système est l'aboiteau, une écluse ou dalle de bois munie d'une valve ou d'un clapet. La conception et l'installation des aboiteaux sont déterminées par le réseau hydrographique formé par les ruisseaux naturellement présents sur le terrain et par leur mode de fonctionnement en réponse aux forces de la nature que constituent la marée montante et la marée descendante. En fait, les fermiers qui ont bâti et qui entretiennent le marais asséché utilisent les forces de la gravité et les réseaux hydrographiques pour assurer le drainage des terres.

Des plantes halophiles, indigènes du marais salin, c'est-à-dire, *Spartina patens* et *Juncus gerardii*, ont de tout temps été utilisées dans l'aménagement et l'entretien des digues en raison de leur résilience naturelle et de leur résistance aux forces de l'érosion à l'œuvre lors des marées gigantesques de la baie de Fundy. L'adaptation à la géomorphologie de la région et l'utilisation des matériaux de construction naturels pour les digues sont la preuve tangible de pérennité d'une méthode qui a fait ses preuves en asséchant de larges étendues de marais salin pendant des siècles en Amérique du Nord et en Europe, avant même l'introduction de pompes et des canaux de drainage artificiels. La conception et les principes de la construction des digues et des aboiteaux à Grand-Pré n'ont pas changé depuis le XVII^e siècle.

Grand-Pré incarne l'exemple le plus intact au monde de cette technologie vernaculaire traditionnelle faisant partie d'un système agricole.

Un établissement agricole prospère

Grand-Pré était la plus grande et la plus prospère des régions colonisées par les Acadiens. Des décennies après leur arrivée, Grand-Pré est devenu l'un des établissements agricoles les plus productifs de toute l'Amérique du Nord coloniale. Sa productivité découlait de la fertilité naturelle de la terre et du système de gestion collective implanté par les Acadiens au moment où ils ont commencé à transformer la zone intertidale en terre agricole. Des siècles plus tard, la terre est demeurée extrêmement productive et, aujourd'hui encore, elle est consacrée uniquement à des fins agricoles.

L'esprit de la gestion collective demeure vivant dans le Grand Pré Marsh Body, le plus ancien et le plus actif de tous les organes d'administration des marais à œuvrer en Amérique du Nord. Cet exemple exceptionnel d'une méthode de gestion des terres agricoles et des digues basée sur la communauté est une forme de gestion désormais rarissime en Amérique du Nord et en Europe. Les conditions naturelles, l'effort collectif et la technologie utilisée dans le paysage de Grand-Pré ont fourni les ingrédients nécessaires à un établissement agricole prospère, qui continue à assurer le moyen d'existence de la communauté locale.

Critère (vi) : « [un bien] qui est matériellement associé à des croyances ayant une signification universelle exceptionnelle »

En raison de l'imposante présence du marais asséché, de la présence de l'Église Souvenir ainsi que des autres monuments, et de la persistance de son utilisation par le peuple acadien, le Paysage de Grand-Pré est le lieu de mémoire le plus important pour les Acadiens. Il s'agit d'un exemple évocateur d'une terre ancestrale qui a pu être symboliquement et pacifiquement réappropriée par une diaspora qui a su triompher de l'adversité. Le legs du peuple acadien qui a su surmonter la tragédie de son déplacement forcé, le Grand Dérangement, la Renaissance acadienne et les efforts constants de réconciliation d'un peuple sont enchâssés dans le Paysage de Grand-Pré. Ici, les Acadiens partagent leur patrimoine commun, réaffirment leur identité et continuent à bâtir leur sens de communauté dans un esprit pacifique de réconciliation avec l'histoire. Le Paysage de Grand-Pré est un exemple vivant et saisissant des aspirations humaines universelles que constituent l'appartenance à une communauté, le lien intime avec sa terre ancestrale et la quête de la réconciliation.

Un paysage transformé en un lieu de mémoire

Grand-Pré est le lieu de mémoire le plus important pour les Acadiens, de par son association au déplacement forcé du peuple acadien de son pays et de la survie subséquente de la diaspora. À partir de 1755 et sur une période de sept ans, les autorités britanniques ont déporté plus des trois quarts de la population d'environ 14 000 hommes, femmes et enfants acadiens qui habitaient alors dans les provinces les plus à l'Est du Canada. Certains de ceux qui survécurent à la Déportation sont revenus en Nouvelle-Écosse en 1764, alors que la plupart se sont établis sur le territoire actuel du Québec, de la Louisiane, de la France ou dans les territoires français comme Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Domingue (maintenant Haïti) et la Guyane. Aujourd'hui, la plupart de ces endroits abritent des communautés florissantes d'Acadiens ou de Cajuns. Ils partagent un sentiment commun de l'histoire, des valeurs et des traditions qui toutes prennent forme dans le paysage de Grand-Pré.

Autrefois paysage strictement agricole, Grand-Pré a été progressivement transformé depuis le milieu du XIX^e siècle. La transformation a débuté par la parution en 1847 du poème qui a connu une renommée internationale, *Evangeline, A Tale of Acadie*, l'œuvre du poète américain Henry Wadsworth Longfellow. Ce poème a fait connaître Grand-Pré et la Déportation acadienne au monde entier. Les monuments que l'on trouve à Grand-Pré commémorent la migration forcée des Acadiens et rendent hommage à leur survivance. Des monuments tels que la Croix de la Déportation sont reproduits en Europe et ailleurs en Amérique du Nord, là où ont abouti les Acadiens au terme de leur Odyssée. Le lien entre les monuments et les digues comme paysage agricole complètent le sentiment d'appartenance que suscite ce lieu incarnant la terre ancestrale. Les Acadiens viennent à Grand-Pré pour comprendre le legs laissé par leurs ancêtres et qui se manifeste dans le marais asséché, les vestiges archéologiques et les monuments érigés par leurs prédécesseurs. Le paysage et les monuments recèlent une grande puissance d'évocation. Ils sont des symboles tangibles de l'incidence qu'a eue le Grand Déangement sur les Acadiens, de l'attachement de ces derniers aux terres ancestrales, de la survie de leur culture, de leur mémoire collective, de leur identité et de leurs aspirations. Grâce à cette expérience de découverte et à l'utilisation du paysage pour d'importants événements culturels formateurs, Grand-Pré est un lieu qui permet aux Acadiens de réaffirmer leur identité et de continuer à faire grandir leur communauté sur ces bases. Les visiteurs qui viennent à Grand-Pré partagent cette expérience et peuvent trouver l'inspiration dans ce lieu de contemplation illustrant les aspirations humaines universelles que sont l'appartenance à une communauté, le lien intime avec la terre ancestrale et la quête de réconciliation avec le passé.

Un paysage récupéré symboliquement et pacifiquement

Grand-Pré est un paysage qui a été symboliquement et pacifiquement récupéré grâce aux gestes posés par des Acadiens comme par des non-Acadiens pendant plus d'un siècle. En sensibilisant le reste du monde, en faisant l'acquisition de terres et en érigeant des monuments, ils ont créé un paysage qui a su rallier les Acadiens du monde entier. Ils

y sont parvenus sans conflit et sans nuire à la communauté agricole qui continuait de vivre sur le territoire, dans un paysage qui a essentiellement été habité par ceux qui ont succédé aux Acadiens après la Déportation. Grand-Pré continue d'être un lieu inclusif, ouvert sur le monde, qui touche le cœur des Acadiens comme des non-Acadiens. Il s'agit d'un paysage exceptionnel incarnant les valeurs de la réconciliation et du partage pacifique du territoire.

3.b. **Projet de déclaration de valeur universelle exceptionnelle**

Synthèse

Le Paysage de Grand-Pré est un paysage agricole dynamique, transformé à partir de zones intertidales. Il s'agit aussi d'un paysage ayant un pouvoir important d'évocation symbolique pour les Acadiens.

Le Paysage de Grand-Pré représente l'exemple le plus intact au monde de polder agricole utilisant un ingénieux système vernaculaire pour transformer un marais intertidal en terre agricole des plus fertiles. Ce système composé de digues, de fossés et d'aboteaux est géré par la communauté. Il a d'abord été mis en œuvre à Grand-Pré à la fin du XVII^e siècle par les pionniers acadiens. Le lieu où ils ont choisi d'ériger leurs digues était sujet aux marées les plus extrêmes au monde, ce qui leur a présenté de grands défis, mais qui recelait également d'énormes possibilités dans la fertilité de ses terres. De nos jours, le paysage agricole est toujours protégé et asséché par le même système; on aperçoit le même tracé distinctif des champs, et le marais asséché est encore administré selon la même approche communautaire, legs des premiers colons acadiens, des Planters de la Nouvelle-Angleterre qui leur ont succédé et des fermiers qui aujourd'hui encore travaillent la terre.

Sur le plan symbolique, le Paysage de Grand-Pré est le plus important lieu de mémoire pour le peuple acadien qui a été l'un des premiers peuples de descendance européenne à s'installer en Amérique du Nord. Le Paysage de Grand-Pré est directement associé à l'émergence de la nouvelle identité du peuple acadien dans cette nouvelle contrée, mais aussi à son expulsion tragique de ces terres, à

la migration qui a suivi et à la renaissance de ce peuple. Aujourd'hui, ce lieu de mémoire incarne la conscience culturelle d'un peuple qui a été éparpillé aux quatre vents. C'est un paysage qui a été récupéré symboliquement et pacifiquement par les Acadiens, et cette terre constitue leur centre spirituel et émotionnel. Grand-Pré est un symbole de réalisation collective et de fierté qui continue de façonner l'identité acadienne.

Critère (v) : Grand-Pré est un paysage agricole dynamique qui a été sculpté à partir d'un environnement côtier difficile il y a de cela trois siècles par les pionniers acadiens. En travaillant ensemble, ils ont appliqué un ingénieux système d'endiguement et d'assèchement pour repousser les plus hautes marées du monde, créant des terres agricoles prodigieusement fertiles et initiant ainsi une tradition de gestion collective. Ce système d'assèchement des terres et cette tradition de gestion collective continuent aujourd'hui encore d'assurer le moyen d'existence de la communauté locale. Le Paysage de Grand-Pré est un exemple exceptionnel d'une communauté agricole prospère qui a su composer avec son environnement en appliquant un ingénieux système d'assèchement des terres et un mode de gestion collectif qui sont antérieurs à l'élaboration d'ouvrages de génie d'assèchement et de drainage.

Critère (vi) : En raison de l'imposante présence du marais asséché, de la présence de l'Église Souvenir ainsi que des autres monuments, et de la persistance de son utilisation par le peuple acadien, le Paysage de Grand-Pré est le lieu de mémoire le plus important pour les Acadiens. Il s'agit d'un exemple évocateur d'une terre ancestrale qui a pu être symboliquement et pacifiquement réappropriée par une diaspora qui a su triompher de l'adversité. Le legs du peuple acadien qui a su surmonter la tragédie de son déplacement forcé, le Grand Dérangement, la Renaissance acadienne et les efforts constants de réconciliation d'un peuple sont enchâssés dans le Paysage de Grand-Pré. Ici, les Acadiens partagent leur patrimoine commun, réaffirment leur identité et continuent à bâtir leur sens de communauté dans un esprit pacifique de réconciliation avec l'histoire. Le Paysage de Grand-Pré est un exemple vivant et saisissant des aspirations humaines

universelles que constituent l'appartenance à une communauté, le lien intime avec sa terre ancestrale et la quête de la réconciliation.

Intégrité et authenticité

Le bien proposé est réputé posséder de l'intégrité puisque ses limites clairement définies comprennent tous les éléments ayant trait au paysage agricole créé par la transformation de la zone intertidale en terres agricoles au cours de plusieurs siècles de même qu'au paysage récupéré symboliquement. Ces éléments comprennent les digues, les fossés, les aboiteaux et le tracé des champs ainsi que les monuments, les preuves archéologiques du village et les monuments de commémoration du déplacement forcé des Acadiens suivi de la renaissance du peuple acadien. Le bien proposé représente en détail les établissements agricoles passés et présents tels que définis par les terres agricoles endiguées, les terres agricoles sur les hauteurs et le cœur de la communauté. Il comprend le marais asséché géré collectivement par le Grand Pré Marsh Body et toute la région qui revêt une importance symbolique pour les Acadiens. L'intégrité est mise en valeur par les terres agricoles incluses dans la zone tampon. Les attributs du bien proposé sont en bon état. Des politiques et des mécanismes sont en place pour réduire ou éliminer les pressions exercées sur les utilisations agricoles du territoire et les sites archéologiques.

Le bien proposé est authentique puisque des preuves archéologiques et historiques confirment les emplacements des établissements des Acadiens et des Planters, l'utilisation agricole constante qu'ils ont faite du territoire de même que l'emplacement des monuments. Ces preuves confirment aussi qu'au XXI^e siècle, les digues sont entretenues selon les mêmes principes et techniques que ceux originellement employés par les Acadiens au XVII^e siècle et que ce marais asséché a été géré collectivement pendant plus de 250 ans. L'utilisation que les Acadiens continuent de faire de Grand-Pré pour des événements collectifs et individuels atteste la valeur profonde que revêt ce paysage pour la communauté acadienne.

Exigences en matière de protection et de gestion

La protection juridique du bien proposé est mise en œuvre au niveau provincial sur les terres relevant de la compétence provinciale par la *Agricultural Marshland Conservation Act* de la Nouvelle-Écosse (Appendice 3F) et la *Special Places Protection Act* de la Nouvelle-Écosse (Appendice 3K) et, au niveau fédéral, sur les terres administrées par l'Agence Parcs Canada, par la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (Appendice 3D) et la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (Appendice 3A). Les mesures protectrices sont adéquates pour sauvegarder le marais asséché, y compris son utilisation agricole, et pour protéger les sites archéologiques de tout développement indu et de toutes pressions environnementales. Une zone tampon entourant le bien proposé, qui comprend à la fois le milieu terrestre et le milieu aquatique, a été définie par un processus de participation communautaire ayant conduit à l'adoption du plan communautaire de Grand Pré et de la région (*Grand Pré and Area Community Plan*) (Appendice 2J). Ce plan vise à garantir que le zonage demeure compatible avec l'objectif de protéger le bien proposé. Tous ces mécanismes sont suffisants pour contrôler le développement, garantir la capacité d'utilisation des terres agricoles et surveiller les effets de l'érosion côtière qui pourraient menacer la valeur du bien proposé.

Le système de gestion global du bien proposé est exemplaire. Il consiste en une gestion communautaire exercée par le Grand Pré Marsh Body, un zonage municipal et une législation fédérale et provinciale pour la protection du site. Le plan de gestion pour le bien proposé [*Management Plan for the Landscape of Grand Pré* (Appendice 2A)] est un solide cadre qui veille à la coordination du travail de nombreuses sphères de compétences et d'intervenants à l'intérieur des limites du bien proposé et de sa zone tampon. En tant qu'agence du gouvernement fédéral, Parcs Canada est responsable de la gestion du lieu historique national du Canada de Grand-Pré et du lieu de Horton Landing. La province de la Nouvelle-Écosse, par l'entremise en particulier du ministère de l'Agriculture et du ministère du Tourisme, de la Culture et du Patrimoine, est responsable de la protection du marais asséché et des sites archéologiques qui ne sont pas situés dans les terres fédérales. Enfin, la municipalité du comté

de Kings est responsable de la mise en œuvre du Plan communautaire de Grand Pré et de la région (Appendice 2J) ainsi que des règlements de zonage qu'il contient. Le plan de gestion est tributaire du plan communautaire, du plan de gestion du lieu historique national du Canada de Grand-Pré (Appendice 2I), des politiques des ministères provinciaux ainsi que du Grand Pré Marsh Body pour sa mise en œuvre efficace. Le Comité d'intendance du site du patrimoine mondial de Grand-Pré assure la coordination du système de gestion et invite la participation de la communauté locale, de la communauté des Acadiens et des organes administratifs du gouvernement dans son processus de prise de décisions. Les résidents locaux sont des gardiens fiers et efficaces du territoire.

3.c. Analyse comparative

Le Paysage de Grand-Pré est un paysage agricole dynamique, transformé à partir de zones intertidales. Il s'agit aussi d'un paysage ayant un pouvoir important d'évocation symbolique pour les Acadiens.

Le Paysage de Grand-Pré représente l'exemple le plus intact au monde de polder agricole utilisant un ingénieux système vernaculaire pour transformer une zone intertidale en terre agricole des plus fertiles. Ce système composé de digues, de fossés, d'aboteaux est géré par la communauté. Il a d'abord été mis en œuvre à Grand-Pré à la fin du XVII^e siècle par les pionniers acadiens. Le lieu où ils ont choisi d'ériger leurs digues était sujet aux marées les plus extrêmes au monde, ce qui leur a présenté de grands défis mais qui recelait également d'énormes possibilités dans la fertilité de ses terres. De nos jours, le paysage agricole est toujours protégé et asséché par le même système; on aperçoit le même tracé distinctif des champs, et le marais asséché est encore administré selon la même approche communautaire, legs des premiers colons acadiens, des Planters de la Nouvelle-Angleterre qui leur ont succédé et des fermiers qui aujourd'hui encore travaillent la terre.

Le Paysage de Grand-Pré est le plus important lieu de mémoire pour le peuple acadien qui a été l'un des premiers peuples de descendance européenne à s'installer en Amérique du Nord. Le Paysage

est donc aussi présenté comme une terre ancestrale symboliquement réappropriée. Le Paysage de Grand-Pré est directement associé à l'émergence de la nouvelle identité du peuple acadien dans cette nouvelle contrée, mais aussi à son expulsion tragique de ces terres, à la migration qui a suivi et à la renaissance de ce peuple. Aujourd'hui, ce lieu de mémoire incarne la conscience culturelle d'un peuple qui a été éparpillé aux quatre vents. C'est un paysage qui a été récupéré symboliquement et pacifiquement par les Acadiens, et cette terre constitue leur centre spirituel et émotionnel. Grand-Pré est un symbole de réalisation collective et de fierté qui continue de façonner l'identité acadienne.

À la lumière de cette valeur double, le Paysage de Grand-Pré est comparé aux paysages agricoles que sont les polders ainsi qu'aux sites qui servent de lieu de mémoire pour une communauté particulière, en renforçant son identité collective. Afin de fournir un cadre de comparaison raisonnable, les deux aspects seront comparés individuellement aux autres sites, même si ces deux aspects sont interreliés à Grand-Pré. L'analyse se portera d'abord sur Grand-Pré comme paysage agricole puis comme lieu de mémoire et paysage symboliquement réapproprié.

3.c.i. L'établissement d'une liste de sites comparables à Grand-Pré comme paysage agricole

Le paysage de Grand-Pré comporte un système de digues et de drainage qui a eu pour effet de transformer en terres agricoles des terres qui à une époque étaient une zone intertidale; il s'agit d'un type de paysage que l'on appelle dans la région « marais asséché » ou simplement « marais », mais qui sont plus communément connues ailleurs sous le nom de polder.

On définit d'ordinaire les polders comme suit : « un terrain plat qui, au départ, était submergé par les marées hautes, soit de manière permanente ou saisonnière, et ce, en raison des eaux souterraines ou des eaux de surface. La zone devient un polder lorsqu'elle est dissociée du régime hydrologique environnant afin que l'on puisse en contrôler le niveau de l'eau indépendamment des régimes environnants » (Segeren, « Polders of the World », p. 15). [Traduction]

Les polders peuvent être aménagés essentiellement dans trois types d'environnements.

- *Terres récupérées de la mer ou de toute autre nappe d'eau.* Les Pays-Bas représentent l'un des meilleurs exemples et aussi les mieux connus de ce type d'environnement où des terres basses ont été reprises à la mer par un ensemble complexe de réseaux de drainage. Au départ, ces systèmes impliquaient des vannes ou des écluses qui drainaient l'eau douce de la zone tout en empêchant l'eau salée de pénétrer dans ces terres. Vers la fin du Moyen Âge, on ajouta des pompes, ce qui permettait d'étendre la zone de terres asséchées. À une époque, ces pompes étaient actionnées par des moulins à vent qui étaient – et qui continuent d'ailleurs de l'être – une caractéristique distinctive du paysage néerlandais. Les pompes fonctionnent dorénavant presque toutes à l'électricité. Bien que la nécessité de reprendre des terres à la mer résulte en partie de la croissance de la population et du foisonnement des établissements, l'utilisation des terres à des fins agricoles est aussi un facteur important.
- *Plaines inondables protégées.* C'était là parmi les tout premiers genres de polders. Ils ont été consignés dans l'Égypte Antique, en Mésopotamie, dans la vallée de l'Indus et en Chine, où chaque année on harnachait les inondations pour irriguer les récoltes le long des rivières. Les dépôts d'alluvions nourrissaient le sol pour favoriser l'agriculture, et l'eau était gérée en vue de garantir une irrigation constante et suffisante des cultures. En Europe, on a aussi beaucoup exploité les plaines inondables à des fins agricoles, notamment dans le delta du Pô en Italie (qui a d'abord été endigué par les Romains), en Suisse et dans la vallée de la Loire en France.
- *Marais protégés et asséchés.* Au cours des siècles, les marais d'eau douce ou saumâtre ont été drainés pour des raisons de santé publique, pour l'agriculture ou pour l'extraction de la tourbe. L'endiguement des marais intertidaux a été vu comme le moyen d'avoir accès à des terres extrêmement fertiles. Les premiers exemples en Europe remontent à l'époque romaine. Il existe dans le monde de nombreux endroits aux conditions environnementales propices à la création de ces marais et ceux-ci ont

été endigués à des fins agricoles. En Europe, les marais des Pays-Bas ont été parmi les premiers à être endigués pour l'expansion du territoire. Les côtes nord du Danemark et de l'Allemagne ont aussi vu nombre de leurs marais endigués et asséchés pour l'agriculture, et ce, à divers moments de leur histoire.

La présente analyse reconnaît que la transformation pour l'agriculture de terres qui sont partiellement ou entièrement humides, c'est-à-dire des zones humides, est un phénomène qui s'est produit à plusieurs endroits dans le monde et dans des environnements divers. En Afrique, les Égyptiens de l'Égypte Antique ont appris à maîtriser des techniques agricoles en raison des inondations annuelles du Nil et ils se sont adaptés aux conditions du sol le long des rivières en construisant des canaux et des murs de soutènement. En Afrique occidentale, certaines sociétés appliquent une technologie séculaire des plus ingénieuses qui consiste à utiliser des troncs de palmiers évidés pour drainer les rizières dans les zones intertidales et dans les zones humides le long des rivières. Citons à titre d'exemples, des régions le long du fleuve Gambie dans la République de Gambie, le long de la rivière Casamance au Sénégal et dans des estuaires et des îles au large des côtes de la Guinée-Bissau.

Dans l'Amérique précolombienne, nombre de sociétés avaient développé des technologies pour s'adapter aux environnements aquatiques. Les Aztèques étaient passés maîtres dans la construction de systèmes complexes d'irrigation dans les vallées afin de permettre l'irrigation des cultures. Le meilleur exemple de leur technologie d'aménagement de canaux se manifeste à Tenochtitlan, une ville bâtie entièrement sur des îlots surélevés du lac Texcoco. Ceux-ci servaient aussi à accroître la productivité des terres agricoles dans les vallées. En général cependant, les Aztèques ont développé leur technologie pour s'adapter à un lac ou à un environnement en bordure d'une rivière. Les Incas, pour leur part, ont développé les *camellones*, qui consistaient en des terres surélevées entourées de canaux le long des berges du lac Titicaca. Les *camellones* avaient pour but de protéger les récoltes des inondations et de réguler le niveau de l'eau. Dans ces cas, les techniques faisaient appel à des digues ou des barrages et des canaux.

En Asie, l'agriculture d'irrigation et l'agriculture en champ humide ont depuis longtemps été employées par des sociétés en Chine continentale, dans le delta du Mekong, dans la péninsule coréenne et au Japon. Même si la création de rizières est pour l'agriculture l'ouvrage de gestion de l'eau typique en Asie, il y a de nombreux exemples de gros travaux d'ingénierie comme celui de Dujiangyan dans la province du Sichuan en Chine, où on a voulu gérer l'excès d'eau provenant des grandes inondations et la rediriger pour améliorer l'irrigation des champs et la production agricole.

En Europe, la transformation des zones humides se fait depuis des millénaires. Des zones qui autrefois étaient des tourbières, des marais et d'autres formes de zones humides ont été transformées dès le VII^e siècle de l'Ère chrétienne dans la Frise de l'Europe du Nord. Au fil des siècles, l'Europe vit l'émergence de zones humides transformées ou asséchées dans l'Ouest de la France, dans les Flandres, au Nord de l'Allemagne, en Italie et en Angleterre. Le Moyen Âge fut une période déterminante dans la transformation des terres en Europe occidentale. La population avait radicalement augmenté, les forêts étaient déboisées et les marais asséchés pour créer des terres agricoles, le système seigneurial fut mis en œuvre (plus tard le système seigneurial du XVII^e siècle en Nouvelle-France) et d'énormes progrès furent accomplis dans la technologie agricole. Tous ces facteurs ont contribué à une expansion de la transformation des zones humides pour l'agriculture et ont vu l'émergence de sociétés associées à ce mode d'établissement. À cette période a succédé plus d'un siècle de guerres et d'épidémies qui ont conduit à l'abandon de vastes étendues de terres transformées. Le XVI^e siècle a annoncé un mouvement visant à reprendre ces terres et à développer des technologies d'avant-garde pour ce faire.

Aujourd'hui la transformation des terres demeure une méthode importante de créer des terres pour l'agriculture et l'établissement un peu partout dans le monde.

La présente analyse s'attarde à comparer Grand-Pré à d'autres paysages agricoles qui ont été créés à partir de la récupération de terrains dans les zones intertidales. Les conditions naturelles qui prévalent dans un environnement intertidal représentent à la fois un défi dans la force des marées qui s'exerce deux fois par jour sur les murs

du polder et aussi une possibilité de richesse dans les nutriments contenus dans le sol de ces zones humides. La récupération des zones intertidales diffère des grands projets de récupération des terres en bordure de rivières ou de deltas de rivière où la force potentiellement destructive des marées n'entre presque pas en ligne de compte. Grand-Pré ne se compare donc pas aux projets de récupération des terres de l'Antiquité que l'on voyait généralement le long des rivières et dans les deltas de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Est.

Qui plus est, en raison des associations culturelles, le contexte de comparaison pour Grand-Pré s'articule autour de marais protégés et asséchés en Europe. En effet, l'Europe est la seule région du monde, outre l'Amérique du Nord coloniale, où des travaux de transformation des zones intertidales ont été entrepris de manière significative avant le XIX^e siècle.

Enfin l'approche à l'égard de la récupération des terres à Grand-Pré - avec son système d'aboiteaux, de digues, de gestion communautaire et d'adaptation au relief du terrain - est un système simple, ingénieux et efficace qui a su résister à l'épreuve du temps et qui est antérieur à l'approche ayant recours aux pompes et à d'autres prouesses technologiques.

Des conditions côtières exceptionnelles

D'après les compilations de la NOAA (Administration océanique et atmosphérique nationale des États-Unis), parmi les endroits au monde où l'amplitude des marées est la plus élevée, les emplacements du bassin des Mines, qui font partie de la baie de Fundy, arrivent au sommet du classement (voir Figure 3-1). Grand-Pré est situé à moins de deux kilomètres de Horton Bluff, sur la rivière Avon, dans le bassin des Mines, en Nouvelle-Écosse. D'autres endroits dans l'ensemble de la baie de Fundy représentent treize de ces 50 endroits où le marnage est le plus élevé.

Citons parmi les autres endroits sujets à de formidables marnages ou amplitudes des marées la baie d'Ungava (au Québec, Canada), le golfe de Cook (Alaska, États-Unis), l'embouchure de la rivière Koksoak (Groenland, Danemark), le cap Astronicheski (Kamtchatka, Fédération de Russie), des endroits le long du détroit de Magellan (au

Chili et en Argentine), le canal de Bristol (au Royaume-Uni), l'île de Jersey (au Royaume-Uni), et des endroits le long de la Manche et de la baie du Mont-Saint-Michel (en France).

Parmi les 50 endroits ayant les plus grandes amplitudes des marées, 37 sont situés dans des régions propices à l'agriculture. À l'intérieur de ces régions, signalons que des polders ont été aménagés notamment dans la baie du Mont-Saint-Michel, dans le canal de Bristol et dans l'île de Jersey.

La récupération des terres en Europe occidentale

La transformation des terres dans les milieux intertidaux qui ressemblent à Grand-Pré s'est produite notamment en Grande Bretagne, en France, aux Pays-Bas et en Allemagne pendant des siècles avant l'établissement de Grand Pré. Il y a eu au Moyen Âge d'intenses travaux d'endiguement et d'assèchement, puisque les autorités religieuses et politiques de l'époque avaient besoin de terres cultivables. Ils ont donc tantôt commandé tantôt mandaté ces travaux d'envergure. Nombre de ces terres qui avaient été transformées dans les zones intertidales ont été abandonnées pendant les guerres et les épidémies qui ont affecté l'Europe vers la fin du Moyen Âge.

Les travaux ont repris au XVI^e siècle lorsque les gens ont commencé à reprendre ces terres abandonnées. Les projets étaient alors menés sous la conduite d'autorités sur les conseils d'ingénieurs. Ces projets passaient ainsi de l'approche traditionnelle vernaculaire d'assèchement des terres à une approche avant-gardiste conçue par des ingénieurs, approche qui a laissé une empreinte très différente sur le paysage. Les côtes de l'Ouest de la France (de la Saintonge, du Poitou, de la Bretagne, de la Normandie et du Pas de Calais), de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Allemagne (la mer des Wadden) et du Royaume-Uni (principalement le long des côtes sud et est) ont toutes été l'objet de transformation en vue de créer de nouvelles terres agricoles. Encore aujourd'hui, ces endroits portent la marque des diverses périodes de la récupération des terres. Aujourd'hui en particulier depuis le milieu du XX^e siècle, les terres qui ont été récupérées pour l'agriculture ont maintenant une utilisation plus variée et, de plus en plus, elles abritent une infrastructure permanente. Aussi là où historiquement

c'étaient des groupes de propriétaires fonciers qui assumaient un rôle d'intendance vis-à-vis de la gestion de ces terres, maintenant ce sont des organismes gouvernementaux qui assument la gestion des polders.

Liste des endroits comparables

Deux sites seulement qui figurent déjà sur la Liste du patrimoine mondial peuvent être comparés à Grand Pré, sur le plan de la tradition de récupération des terres antérieure à l'introduction des pompes en Europe de l'Ouest :

1. Polder de Beemster (Pays-Bas)
2. Schokland et les environs (Pays-Bas)

Dans le but d'élargir la comparaison à des sites qui ne figurent pas sur la Liste du patrimoine mondial, les sites suivants sont réputés comparables en raison de leur emplacement dans un milieu intertidal extrême, de leur affiliation culturelle avec la tradition d'endiguement de l'Europe occidentale et de leur système agricole comparable. Ce sont :

3. Marais de Tantramar, baie de Fundy (Canada)
4. Marais de Dol, baie du Mont-Saint-Michel (France)
5. Les Gwent Levels, dans le canal de Bristol /à l'embouchure de la Severn (Royaume-Uni)

Enfin, d'autres sites ne sont pas situés dans des milieux intertidaux aussi extrêmes qu'à Grand-Pré, mais ils attestent des éléments de la tradition d'endiguement de l'Europe occidentale avant l'avènement des pompes et remontent à la même période que Grand-Pré. Ce sont notamment :

6. Digues néerlandaises et anglaises dans la baie de la Delaware (États-Unis)
7. Marais poitevin (France)
8. Altes Land (Allemagne)

La Figure 3-1 illustre ces endroits en comparaison avec une liste des endroits au monde où se manifestent les plus grandes amplitudes de marées tout en étant propices à l'agriculture.

La taille des polders européens choisis aux fins de comparaison est en général passablement plus grande que celui de Grand Pré. Compte tenu du fait que ni les Acadiens ni les Planters de la Nouvelle Angleterre ne pouvaient s'engager dans des projets d'envergure de récupération des terres, étant donné l'ampleur du travail et la nature de la conjoncture politique en Amérique du Nord à l'époque, la taille du polder n'entre pas en ligne de compte comme élément de comparaison. L'analyse se concentre plutôt sur la qualité des attributs définissant ces types de polders.

Nous discuterons d'abord des deux sites inscrits à la Liste du patrimoine mondial suivis des sites 3 à 8 organisés géographiquement en commençant par l'Amérique du Nord puis en passant à l'Europe.

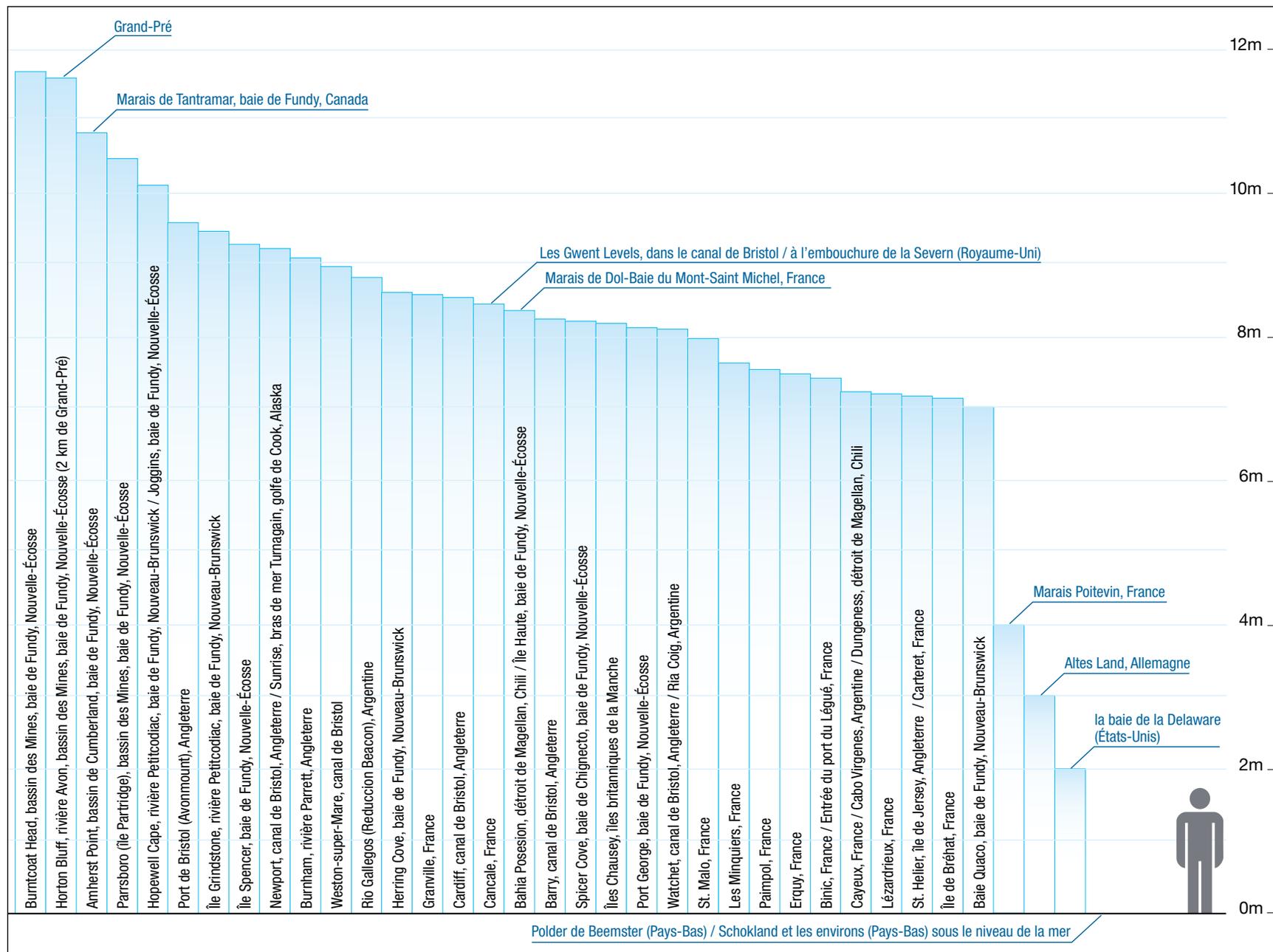


Figure 3-1 Comparaison des marées hautes – ce graphique illustre les plus hautes amplitudes moyennes des marées (en mètres) pour les endroits propices à l’agriculture ainsi que l’amplitude moyenne des marées pour les sites compris dans l’analyse comparative.

3.c.ii. Critères de comparaison pour le paysage agricole

Étant donné que le Paysage de Grand-Pré est proposé à titre de paysage de polder (connu localement sous le nom de marais asséché) qui illustre un établissement agricole, l'analyse sera fondée sur des critères qui autorisent la comparaison avec des paysages similaires. Ces critères mettront particulièrement l'accent sur la comparaison des conditions côtières, du système de polder, de l'établissement agricole et du mode de gestion.

L'analyse se fonde sur le fait que le Comité du patrimoine mondial a déjà reconnu la valeur universelle exceptionnelle des sites associés à l'agriculture, particulièrement en Europe. Bien que les critères appliqués ici aient trait à divers éléments du système agricole, l'intégrité et l'authenticité du système dans son ensemble feront l'objet de la comparaison. En outre, les critères permettront la comparaison avec des environnements semblables, étant donné que le système à Grand-Pré constitue une adaptation à des conditions environnementales particulières et exceptionnelles.

Les critères énumérés ci-après serviront à comparer Grand-Pré comme paysage agricole à d'autres paysages agricoles.

1. *Environnement* : le paysage agricole est en partie créé à partir de l'interaction entre un environnement côtier et les forces de la marée. La comparaison avec d'autres environnements intertidaux et l'importance des marées qui contribuent à la fertilité naturelle du sol sont des éléments pertinents.
2. *Système de polder* : les polders (ou les terres transformées dans les zones intertidales) ont existé depuis des millénaires et ils ont été créés à partir de diverses technologies en vue d'endiguer et d'assécher les zones humides convoitées. Citons, parmi les technologies employées, des fossés, des canaux, des vannes, des pompes et des digues construites avec de la terre, de la végétation ou des pierres.
3. *Régime foncier et gestion* : le régime foncier et le mode de gestion déterminent l'utilisation du paysage de même que le succès d'un établissement agricole. Parmi les catégories de régimes fonciers, notons la propriété individuelle, la propriété communale ou communautaire et la location de terres. Les modes de gestion envisagés comprennent la gestion par le propriétaire individuel, par la communauté et par une institution.

4. *Utilisation des polders* : le paysage de Grand-Pré est essentiellement un paysage agricole. L'utilisation des polders et leur importance pour l'agriculture sont d'une grande pertinence dans la comparaison. Parmi les utilisations possibles, signalons la culture, le pâturage, la protection d'infrastructure et un mélange de ces diverses utilisations.

5. *Mode d'établissement* : la relation entre le lieu de travail et le lieu d'habitation détermine la forme physique d'un établissement. Celle-ci peut indiquer une adaptation aux conditions environnementales, un souci d'efficacité et dénoter la valeur accordée à certains types de terres. Dans le cas des polders aménagés pour l'agriculture, l'organisation spatiale de l'établissement entre le marais endigué et asséché et les espaces habités de même que l'organisation des milieux de vie en soi sont des éléments pertinents dans la comparaison.

Ces cinq critères permettent la comparaison du paysage de Grand-Pré au titre de paysage agricole en insistant sur les éléments clés articulés dans le projet de déclaration de valeur universelle exceptionnelle, notamment sur les environnements côtiers extrêmement difficiles (critère 1), sur d'ingénieux systèmes d'endiguement et de drainage (critères 2, 3 et 4), et sur des établissements agricoles prospères (critères 4 et 5).

3.c.iii. Analyse comparative pour le paysage agricole

Grand-Pré est un paysage agricole résultant de l'interaction humaine avec l'environnement. Il s'agit d'un polder qui témoigne d'un système agricole importé d'Europe et adapté à la réalité nord-américaine, c'est-à-dire à ses conditions environnementales et sociales particulières. La productivité de ces terres a soutenu pendant des siècles des activités agricoles prospères à Grand-Pré. Cette productivité alliée à une adaptation de la production aux fluctuations du marché a donné lieu à une agriculture mue plutôt par les forces économiques qu'à une agriculture obstinément spécialisée dans des cultures clés.

Les deux sites figurant sur la Liste du patrimoine mondial qui sont directement associés à la transformation des terres pour l'agriculture, notamment le polder de Beemster (Pays-Bas) et Schokland et les environs (aussi aux Pays Bas), mettent tous deux l'accent sur la longue histoire des Pays-Bas dans la transformation des zones humides en terres agricoles.

De l'an 1000 à 1300 de notre ère, la majorité des tourbières de Hollande avaient été asséchées, et des organisations locales de gestion de l'eau avaient été créées pour régler collectivement les questions de fonctionnement et d'entretien. Au XIV^e siècle, avec l'augmentation des niveaux de l'eau, ces terres finirent par s'affaisser et la mer reprit leur emprise sur elles. Après les années 1400 de notre ère, les terres furent récupérées avec l'aide des moulins à vent. De nos jours, la grande majorité de ces terres sont asséchées au moyen de pompes électriques. L'expérience néerlandaise est représentative de l'expansion des terres agricoles au Moyen Âge et par la suite, et comprend la récupération des zones humides. Le site de Beemster se reporte à la période suivant le XV^e siècle où des terres qui avaient été asséchées s'affaîssèrent à nouveau puis furent reprises à la mer.

Le cas de Schokland est différent. À l'instar de Beemster, il met l'accent sur la reprise de terrain à la mer, mais il fait aussi ressortir la disparition d'une société qui vivait autrefois dans un environnement distinct, la perte des terres et aussi le fait que ce type d'agriculture menace l'intégrité de ce site.

Comparativement aux polders des Pays-Bas qui sont déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, tel qu'indiqué au tableau 3-1, le bien proposé de Grand-Pré se démarque en ce que les terres de la zone intertidale ont été asséchées et entretenues exclusivement à des fins agricoles. De plus, les méthodes de transformation des zones humides adoptées à Grand-Pré de même que le régime foncier le caractérisant ont été adaptés à partir des méthodes en usage en Europe occidentale au Moyen Âge; il est intéressant de noter que ces méthodes sont antérieures à celles utilisées dans les polders néerlandais figurant sur la Liste du patrimoine mondial. Le Paysage de Grand-Pré se distingue dans son authenticité et son intégrité puisqu'il a su conserver intactes ces trois caractéristiques – l'utilisation agricole, l'approche vernaculaire à l'égard de l'endiguement et la gestion axée sur la communauté – et ce, depuis sa création, en raison de la protection constante et de l'intendance des fermiers et des autorités. Si les polders néerlandais figurant sur la Liste du patrimoine mondial mettent l'accent sur les réalisations techniques ainsi que sur l'adaptation à l'établissement dans les zones humides, le Paysage de Grand-Pré illustre un genre d'interaction constante avec l'environnement et le mode d'établissement qui en a découlé.

	Paysage de Grand-Pré	Polder de Beemster	Schokland et les environs
Environnement	Zone intertidale transformée; marées les plus hautes au monde	Terres récupérées, aucune influence des marées	Île et terres récupérées – aucune influence des marées
Système de polder	Vannes, fossés et digues – force de gravité et drainage naturel	Pompes, canaux et digues	Pompes, canaux et digues
Régime foncier et gestion	Propriété privée – gestion communautaire	Propriété privée – gestion de l'État	Propriété privée – gestion de l'État
Utilisation des polders	Agricole	Mixte – résidentielle et agricole	Agricole
Mode d'établissement	Dispersé; le marais asséché constitue le principal espace de travail et les terres hautes sont le lieu d'habitation et un espace de travail complémentaire	Concentré, terres plates; lieu d'habitation et de travail combiné	Concentré, terres plates; lieu d'habitation sur les terres hautes, espace de travail dans les aires environnantes
Intégrité et authenticité	Utilisation constante du système de polder, régime foncier et gestion des terres. Le marais asséché est entièrement utilisé à des fins agricoles. Le mode d'établissement a été maintenu.	La VUE est liée à la conception de la récupération des terres et de son influence sur d'autres projets. Utilisation continue du système de polder. Utilisation mixte des terres asséchées.	La VUE est liée à l'occupation préhistorique et historique des zones humides. Utilisation continue du polder. Les éléments archéologiques sont en bon état. L'intégrité est menacée par l'agriculture.

Tableau 3-1 Comparaison de Grand-Pré avec Beemster et Schokland

Dans le contexte des paysages agricoles et des polders déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, Grand-Pré se compare en ce sens qu'il met en lumière l'importance du lien entre les gens et la terre. Il se démarque toutefois en ce sens que l'interaction humaine se mesure avec les plus hautes marées au monde afin de transformer des zones humides en terres agricoles. Grand-Pré a aussi mis en place un mode d'établissement qui lui permet de tirer pleinement parti des terres arrachées à la mer. Qui plus est, la communauté de Grand Pré est demeurée fixée sur sa vocation agricole.

Polders d'inspiration européenne en terre d'Amérique du Nord

D'autres sites similaires existent dans l'Est du Canada. Au fil des ans, près de 17 400 hectares (43 000 acres) de terres ont été asséchés dans la province de la Nouvelle-Écosse et 14 973 hectares (37 000 acres) l'ont été au Nouveau-Brunswick. Si la plupart de ses terres se trouvent le long de la baie de Fundy, - comme c'est le cas à Grand-Pré -, une certaine partie longe des rivières. Un bémol toutefois : ce n'est plus la totalité de ces terres qui servent à l'agriculture. En Nouvelle-Écosse, environ 2610 hectares (6450 acres, ou 15 pour cent) de la superficie totale des terres asséchées ne sont plus consacrées à l'agriculture; cette proportion est encore plus élevée au Nouveau-Brunswick où 6070 hectares (15 000 acres, ou 41 pour cent) ne sont plus cultivées, selon une étude réalisée en 2006 par le Mount Allison Coastal Wetlands Institute et le Rural and Small Town Programme. Dans les deux provinces, la tendance va vers un déclin de l'utilisation agricole des terres et aussi vers l'abandon de ces terres.

Le marais de Tantramar, qui est à cheval sur la frontière entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, constitue le meilleur élément de comparaison avec Grand-Pré. Il a d'abord été asséché vers la fin du XVII^e siècle, à l'époque de l'établissement par les Acadiens, et encore aujourd'hui il est utilisé à des fins agricoles. Connu à une certaine époque comme le plus grand champ de foin au monde, le marais de Tantramar incarne les vestiges de cet âge d'or par ses granges et autres structures agricoles. Avec le temps toutefois de nombreuses fermes ont été abandonnées et des structures historiques ont été perdues. La région a aussi perdu de son intégrité à cause

d'intrusions qui ont altéré le paysage et son utilisation. Il y a notamment eu l'aménagement par Canards Illimités Canada d'étangs d'eau douce servant à régénérer le marais, la construction d'une autoroute à quatre voies reliant la Nouvelle-Écosse au Nouveau-Brunswick, et un site de transmission des ondes radio (voir Figure 3-2).



Figure 3-2 Le tracé des champs du marais de Tantramar (Nouveau-Brunswick, Canada) est en voie de s'éroder puisque l'on a cessé de l'utiliser à des fins agricoles. La construction d'une autoroute (au centre) et l'aménagement d'étangs (au bas, dans le milieu) ont eu une incidence sur l'intégrité du marais asséché.

Avec sa superficie de 1323 hectares, Grand-Pré demeure le plus grand polder de tout l'Est du Canada où la totalité des terres sont activement cultivées. À cet égard, Grand-Pré présente le plus haut taux d'intégrité pour un polder créé à des fins agricoles. De plus il est associé au plus grand groupe de propriétaires fonciers qui sont aussi les plus actifs (Grand Pré Marsh Body). Le marais asséché a ainsi conservé sa vocation agricole au travers de siècles de planification par les autorités locales et provinciales qui ont ainsi garanti son authenticité. D'autres marais asséchés ont subi des intrusions structurales permanentes, des

changements de vocation, voire ils ont été carrément abandonnés. Comparativement aux autres polders de l'Est du Canada, Grand-Pré est demeuré intact comme rare preuve d'un système agricole qui était autrefois répandu dans la région, et qui demeure extrêmement prospère pour assurer la subsistance de la communauté locale.

La transformation des zones intertidales à des fins agricoles par les colons européens aux XVII^e et XVIII^e siècles s'est aussi produite dans d'autres régions de l'Est de l'Amérique du Nord, notamment autour de la baie de la Delaware dans les États américains du Delaware et du New Jersey. Des digues ont été érigées et des canaux de drainage creusés par des colons néerlandais, suédois, finlandais et britanniques. Même s'il s'agissait aussi de travaux d'envergure dont il reste encore des traces dans le comté de New Castle (au Delaware) ainsi que dans les comtés de Salem et de Cumberland (au New Jersey), ceux-ci se distinguent par leur création, leur utilisation et leur état actuel.

Les réseaux de digues érigées dans ces régions ont eu à faire face à des conditions environnementales qui ne ressemblaient qu'en partie à celles qu'affrontèrent les colons dans la baie de Fundy. L'amplitude moyenne maximale des marées n'est que d'environ deux mètres dans la baie de la Delaware, comparativement à 16 mètres dans la baie de Fundy. En 1869, pendant une tempête particulièrement violente qui combina des vents forts à une marée de vives-eaux de périgée, l'amplitude des marées dans le bassin des Mines (qui fait partie de la baie de Fundy) atteignit 21,6 mètres (70,87 pieds). Cette différence dans l'amplitude des marées représente un défi de taille pour adapter les modes d'établissement en vue de créer des polders et d'entretenir des terres agricoles capables de résister à la force incroyable d'un tel débit d'eau, des conditions inconnues de la plupart des colons européens.

Les digues le long de la baie de la Delaware servaient principalement à récupérer des terres agricoles, tout comme à Grand-Pré et ailleurs en Acadie. Toutefois, dans la baie de la Delaware, ces terres avaient pour but de compléter la production agricole des terres hautes, tandis qu'en Acadie, elles étaient les principales terres

agricoles. De nos jours, le marais asséché constitue encore une composante essentielle du système agricole de Grand-Pré. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la transformation des zones humides pour accroître le potentiel agricole était monnaie courante parmi les fermiers de la côte atlantique des États-Unis, et, dans une moindre mesure cependant, le long du golfe du Mexique. Aujourd'hui la récupération des terres à des fins agricoles a pratiquement disparu.

La méthode de gestion le long de la baie de la Delaware était aussi différente. Peu après que les Britanniques eurent conquis les colonies néerlandaises et suédoises, le marais asséché appartenait à des compagnies des prairies (*meadow companies*) qui veillaient collectivement à l'entretien des digues. Le chef d'une compagnie aurait embauché des hommes pour bâtir et entretenir les digues, et les compagnies auraient travaillé ensemble pour entretenir une superficie de terres toujours grandissante. Par contraste, les groupes de propriétaires fonciers de la Nouvelle-Écosse ont constitué des associations « marsh bodies » à qui il incombait d'entretenir les digues, le drainage et les aboiteaux. Ces associations existent toujours aujourd'hui étant donné que leur statut est enchâssé dans la législation provinciale. Les compagnies des prairies responsables des terres endiguées aux États-Unis ont pour la plupart disparu ou encore, avec le temps, leur mandat a été modifié et elles ont perdu leur vocation agricole.

Enfin, avec la montée de l'industrialisation et le déclin des communautés agricoles, les fermes de la baie de la Delaware et leurs digues furent délaissées pour la plupart à l'époque de la Seconde Guerre mondiale (voir Figure 3-3). Peu à peu le US Corps of Engineers prit la responsabilité de l'entretien des digues qui sont toujours essentielles à la protection des routes, de l'infrastructure et des principales terres agricoles. Dans les années 1970, certains États américains promulguèrent des lois interdisant la récupération de nouvelles terres. En Nouvelle-Écosse, par ailleurs, la législation met l'accent sur la conservation à des fins agricoles, et les propriétaires fonciers regroupés en communauté jouent toujours un rôle actif dans l'entretien du système de drainage du marais.



Figure 3-3 Le développement a complètement empiété sur les terres endiguées de la baie de la Delaware, en dehors de la ville de New Castle aux États-Unis. Ces terres étaient autrefois des pâturages et des champs de foin.

En guise de conclusion, comme l'indique le tableau 3-2, Grand-Pré constitue le meilleur exemple si on le compare à des paysages semblables en Amérique du Nord relativement à ses conditions environnementales exceptionnelles, à la conservation d'un mode de gestion axé sur la communauté, à son authenticité et à son intégrité.

	Paysage de Grand-Pré	Marais de Tantramar	Baie de la Delaware
Environnement	Zone intertidale transformée – marées les plus hautes au monde (11,61 mètres)	Zone intertidale transformée – marées les plus hautes au monde (10,85 mètres)	Zone intertidale transformée – amplitude des marées (2 mètres)
Système de polder	Vannes, fossés et digues – force de gravité et drainage naturel, utilisation de la végétation indigène et de matériaux extraits sur place	Vannes, fossés et digues – force de gravité et drainage naturel, utilisation de la végétation indigène et de matériaux extraits sur place	Vannes, fossés et digues – force de gravité et drainage naturel, utilisation de la végétation indigène et de matériaux extraits sur place
Régime foncier et gestion	Propriété individuelle et gestion communautaire	Propriété individuelle et gestion communautaire	Là où elles existent, propriété individuelle; gestion par la compagnie
Utilisation des polders	Agricole	Agricole	Mixte
Mode d'établissement	Dispersé; le marais asséché constitue le principal espace de travail et les terres hautes sont le lieu d'habitation et un espace de travail complémentaire	Dispersé; le marais asséché constitue le principal espace de travail et les terres hautes sont le lieu d'habitation et un espace de travail complémentaire	Dispersé; le marais asséché constitue l'espace de travail complémentaire et les terres hautes sont le lieu d'habitation et l'espace de travail principal
Intégrité et authenticité	Utilisation continue du système de polder, du régime foncier et de la gestion des terres. Le marais asséché est utilisé dans sa totalité à des fins agricoles. Le mode d'établissement est maintenu.	Utilisation continue du système de polder, mais celui-ci s'érode. Le régime foncier est toujours intact. La gestion des terres n'est plus axée sur la communauté. Le marais asséché comporte des intrusions importantes qui affectent son intégrité. Il n'est plus utilisé exclusivement à des fins agricoles.	Le marais asséché est dans l'ensemble abandonné.

Tableau 3-2 Comparaison de Grand-Pré avec le marais de Tantramar et les marais de la baie de la Delaware

Les polders en Europe

Il existe en Europe occidentale d'importants polders qui appliquent un système d'endiguement et de drainage ou d'assèchement qui s'adaptent aux conditions naturelles de l'environnement dans lequel il s'inscrit. Avec le temps, ces systèmes ont été modifiés par l'introduction graduelle de pompes et de canaux pour améliorer le drainage là où la gravité et d'autres forces naturelles ne suffisaient plus. Les polders de la baie du Mont-Saint-Michel (en France) et du canal de Bristol (au Royaume-Uni) sont des polders bien connus qui appliquent une technologie similaire et ont été aménagés dans des environnements comparables.

La baie du Mont-Saint-Michel a été inscrite à la Liste du patrimoine mondial en 1979, mais son inscription concerne surtout à l'abbaye et à son cadre plutôt qu'aux polders de la baie. Tout de même, la région du Mont-Saint-Michel est une comparaison pertinente. Elle a été asséchée depuis des siècles, et la transformation des terres s'est accélérée à compter du XIX^e siècle. La plupart des ouvrages que l'on voit actuellement remontent à cette période.

Le marais de Dol, en Bretagne, est protégé par la Digue de la Duchesse-Anne, la plus imposante digue dans la baie du Mont-Saint-Michel et la première à avoir été construite aux XI^e et XII^e siècles. Depuis lors, la digue a été agrandie et elle s'étire maintenant sur une distance de plus de 30 kilomètres. Construite à partir de gros blocs de

granit, la digue protège des plus hautes marées en Europe plus de 12 000 hectares de terre, qui formaient autrefois la zone intertidale. Ici les marées ont une amplitude moyenne d'environ 8,38 mètres. Avant la Révolution française, c'était le Parlement de Bretagne qui assurait l'entretien de la digue protégeant des terres relevant de trois sphères de compétences seigneuriales. Après la Révolution, le gouvernement autorisa la création de comités de propriétaires responsables de l'entretien de milliers d'hectares de terres agricoles. En 1799, l'Association syndicale des propriétaires de Dignes et Marais fut créée pour entretenir les digues et les systèmes d'assèchement. Aujourd'hui, une grande partie des terres a conservé son utilisation agricole par son pâturage pour les moutons et ses terres agricoles pour les cultures (voir Figure 3-4). Des villages tels que Saint Méloir-des-Ondes ont d'abord été établis au Moyen Âge comme suite à ces grands projets de récupération des terres. Depuis lors toutefois, ces villages ont été inondés de nombreuses fois au cours des siècles.



Figure 3-4 Les tracés des champs du Marais de Dol (en France) témoignent d'un certain niveau d'irrégularités. Les établissements sont construits sur les terres reprises à la mer.

Tout comme le paysage de Grand-Pré, les polders entourant la baie du Mont-Saint-Michel sont des paysages qui témoignent de l'interaction humaine avec l'environnement et qui ont conservé leur identité à titre de terres transformées à partir de zones intertidales.

Pourtant Grand-Pré se démarque en ce sens que ses digues ont été construites avec de la terre, de la végétation indigène et des matériaux extraits sur place. Le défi que représente l'entretien d'une levée de terre comparativement à une levée de granit en dit long sur les adaptations environnementales particulières qui ont été faites en Acadie. La simplicité de la méthode acadienne était plus facilement reproduite et exécutée par des communautés indépendantes. L'infrastructure actuelle du marais de Dol comprend des écluses, des canaux et d'autres dispositifs mécaniques introduits aux XIX^e et XX^e siècles. Le mode d'établissement de Grand-Pré n'a pas non plus été altéré; il a conservé la relation entre les espaces d'habitation sur les hauteurs et les espaces de travail sur les terres basses fertiles. Les établissements de la baie du Mont-Saint-Michel ont dû se concentrer et s'étendre directement sur les terres transformées.

Enfin la gestion communautaire caractéristique de Grand-Pré qui se poursuit grâce au Grand Pré Marsh Body est semblable du moins dans l'esprit à l'Association syndicale des propriétaires de Dignes et Marais. Les deux groupes sont la manifestation d'une intendance constante et de la responsabilité pour l'entretien ces terres vitales par la communauté. Si le Grand Pré Marsh Body compte une trentaine de membres qui ensemble décident des travaux à exécuter et qui votent sur des décisions clés affectant la vie dans le marais, l'Association syndicale des propriétaires de Dignes et Marais comprend pour sa part 8000 membres qui élisent 57 représentants (députés), qui à leur tour prennent les décisions touchant au marais. Même s'il n'y a pas d'indication claire que les propriétaires fonciers du Mont-Saint-Michel avaient, avant la création de leur Association en 1799, une quelconque approche collective à l'égard de la gestion, à Grand-Pré, le Marsh Body a été créé en 1760, et ce, sans aucune forme de directive ou de financement du gouvernement. Les preuves historiques nous portent cependant à croire qu'un mécanisme du genre était déjà en place pendant la période acadienne, ce qui ferait des Acadiens des précurseurs d'une approche qui ne se répandrait que par la suite en France.

Les Gwent Levels, au Royaume-Uni, comprennent le Wentlooge Level et le Caldicot Level dans le canal de Bristol, sur la rive nord de l'estuaire de la rivière Severn. Les Gwent Levels couvrent quelque 11 100 hectares de terres dans une zone qui subit des marées dont l'amplitude est parmi les plus hautes au monde. Il s'agit d'un environnement difficile où pratiquer l'agriculture, mais c'est aussi un endroit qui a un gros potentiel de productivité. Ces terres d'abord asséchées par les Romains ont ensuite été inondées et abandonnées jusqu'à ce que les gens y reviennent au Moyen Âge. À partir de cette époque, les Gwent Levels se sont élargis au cours de multiples phases, où chacune représentait un nouvel accomplissement faisant appel aux techniques les plus avant-gardistes qui soient. La phase qui s'apparente le mieux à Grand-Pré est celle du début de l'époque médiévale qui présente un modèle de champs irréguliers semblable à ce qu'on voit à Grand-Pré. Les phases ultérieures ont été planifiées et reflètent un mode d'établissement et un modèle de champs organisés. La phase médiévale s'illustre le mieux dans le marais Rumney (Wentlooge Level), les marais Nash, Goldcliff, Redwick et Undy (qui sont tous du Caldicot Level).

Dans les premières phases, les digues étaient construites principalement de terre et protégées à certains endroits par des roches. Une série d'écluses à marée placées à l'embouchure des ruisseaux permettaient d'évacuer l'eau des terres reprises à la mer (voir Figure 3-5).



Figure 3-5 Les écluses des Gwent Levels (Royaume-Uni) permettent à l'eau de s'écouler des terres reprises à la mer.

Les écluses à marée étaient ensuite déplacées plus bas en aval pour que la digue puisse former un mur continu. De nos jours, les digues qui protègent les Gwent Levels résultent pour la plupart d'ouvrages réalisés entre les années 1950 et 1970. Les ouvrages protègent l'avant des digues avec de gros blocs rocheux qui sont recouverts d'un muret de béton agissant comme un brise-lames; un fossé est ensuite creusé derrière le mur pour recevoir l'excédent d'eau douce. Si dans certaines parties des Gwent Levels on utilise toujours les écluses à marée, des pompes ont fait leur apparition dans les années 1990. Des canaux de tailles diverses sillonnent les Gwent Levels pour permettre l'évacuation de l'eau et sa régularisation à des fins agricoles. Ceci diffère du paysage de Grand-Pré, où des digues continuent d'être érigées et entretenues avec des mottes de terre et de la végétation et où la seule méthode d'assèchement se fait par la force de la gravité et la force des marées et où il n'y a aucun canal, mais simplement la forme et l'emplacement naturels des ruisseaux.

Pendant des siècles, les Gwent Levels ont été administrés par des seigneurs et leurs métayers. Au XIII^e siècle, l'État a commencé à participer à leur entretien par la création des Commissions des égouts (*Commission of Sewers*). C'est au XVI^e siècle que l'on mentionne pour la première fois la présence d'une telle commission dans les Gwent Levels. Dès le départ, les membres de ces commissions étaient des gentilshommes locaux nommés pour une période de dix ans. Ils avaient la tâche de superviser l'état des ouvrages et le travail sur le marais et ils avaient le droit de percevoir des redevances, de régler les différends et d'imposer aux propriétaires fonciers des travaux d'entretien sur les digues et le drainage. Vers la fin du XIX^e siècle, la responsabilité de l'entretien fut transférée des propriétaires fonciers à la Commission des égouts. La Commission cessa d'exister après la Seconde Guerre mondiale et fut remplacée par des agences gouvernementales. Ceci tranche avec le mode de gestion de Grand-Pré. Ici, même si le ministère de l'Agriculture est responsable des digues, les propriétaires fonciers sont en fait ceux qui s'occupent de l'entretien du drainage et des chemins. Les propriétaires fonciers continuent également d'ériger des digues privées, garantissant ainsi le maintien d'une tradition locale d'agriculture dans le polder. Qui plus est, la Commission des égouts qui, à une certaine époque, a existé à Grand-Pré n'a jamais été un comité de personnes nommées par le gouvernement. Ses membres étaient plutôt élus par les propriétaires fonciers, ils travaillaient collectivement avec les propriétaires pour évaluer les priorités et exécuter le travail et ils avaient très peu de soutien financier du gouvernement. C'était réellement une approche collective vis-à-vis de la gestion du marais.

Enfin, l'état actuel des Gwent Levels est pour le moins précaire. La région est gravement affectée par le développement et elle a perdu beaucoup de sa vocation et de son utilisation agricole (voir Figure 3-6), contrairement au marais de Grand-Pré qui continue d'être utilisé exclusivement à des fins agricoles.



Figure 3-6 Le développement a empiété sur les terres agricoles des Gwent Levels (Royaume-Uni).

Le tableau 3-3 ci-après compare le Paysage de Grand-Pré au marais de Dol et aux Gwent Levels.

	Paysage de Grand-Pré	Marais de Dol	The Gwent Levels
Environnement	Zone intertidale transformée – marées les plus hautes au monde	Zone intertidale transformée, marées extrêmement hautes	Terres transformées – zone intertidale transformée; marées extrêmement hautes
Système de polder	Vannes, fossés et digues – force de gravité et drainage naturel, utilisation de la végétation indigène et de matériaux extraits sur place	Vannes, fossés, digues, écluses, force de gravité naturelle, granit	Vannes, fossés, digues, pompes, végétation indigène
Régime foncier et gestion	Propriété individuelle et gestion communautaire	Propriété individuelle et gestion communautaire – représentants élus au sein d’un groupe	Propriété individuelle et gestion communautaire – représentants élus au sein d’un groupe
Utilisation des polders	Agricole	Agricole – pâturage et agriculture – résidentielle	Agricole – résidentielle
Mode d’établissement	Dispersé; le marais asséché constitue le principal espace de travail et les terres hautes sont le lieu d’habitation et un espace de travail complémentaire	Concentré – le marais asséché est à la fois l’espace de travail et le lieu d’habitation	Concentré – le marais asséché est à la fois l’espace de travail et le lieu d’habitation
Intégrité et authenticité	Utilisation continue du système de polder, du régime foncier et de la gestion des terres. Le marais asséché est utilisé dans sa totalité à des fins agricoles. Le mode d’établissement est maintenu.	Les tracés et la vocation des champs sont soumis à des pressions de l’urbanisation et de l’agriculture industrielle.	Plusieurs étapes de récupération. La configuration irrégulière du paysage qui correspond à une période antérieure est caractéristique d’une section des Levels et celle-ci s’est adaptée avec le temps à de nouvelles technologies. Dans l’ensemble, les Levels sont soumis à la pression du développement.

Tableau 3-3 Comparaison de Grand-Pré avec le marais de Dol et les Gwent Levels

D’autres régions de l’Ouest de la France qui ont une tradition de transformation et de récupération des terres se trouvent dans la région d’où étaient issus la plupart des colons de Nouvelle-France, y compris du Poitou et de la Saintonge. Le marais poitevin est d’ailleurs l’un des ouvrages de transformation de zones humides les plus impressionnants de tout l’Ouest de la France. Divisé en un marais humide et un marais desséché, il a beaucoup évolué au cours du dernier millénaire.

Le marais desséché est justement la partie qui est sujette à l’action des marées.

Le marais poitevin n’a pas conservé une grande part de son mode d’établissement ni de son système agricole du Moyen Âge, à une époque où les tracés des champs étaient irréguliers et où le système comptait sur des ouvrages d’ingénierie limités tels que les canaux et les écluses (voir Figure 3-7).



Figure 3-7 Les tracés des champs de forme irrégulière et les systèmes d'assèchement traditionnels du Marais poitevin (France) sont en voie d'être érodés et remplacés par des champs plus grands aux formes régulières, propices aux pratiques d'agriculture intensive.

Les pressions constantes du développement et le rythme accéléré de l'agriculture industrielle ont altéré considérablement le mode d'établissement et l'écosystème naturel. De nos jours, la région démontre des transformations - modernes pour la plupart – qui ont eu une incidence sur le paysage, y compris la perte du système de drainage naturel, une augmentation de la taille des champs et une organisation spatiale altérée. Le marais poitevin était à une époque activement administré par un groupe de propriétaires fonciers - connus maintenant sous le nom de « Syndicat de marais ». Ces groupes ont cependant disparu peu à peu sous les pressions de conditions démographiques (vieillesse de la population) et sous le poids des responsabilités financières associées à la gestion des digues. Par conséquent, les connaissances et les compétences traditionnelles liées à l'agriculture dans le marais asséché se perdent peu à peu.

Le marais poitevin a dans l'ensemble perdu son intégrité et son authenticité surtout par suite de l'agriculture intensive. Grand-Pré, en revanche, est exceptionnel comparativement au marais poitevin en ce sens qu'il a continuellement évolué tout en conservant les principes qui ont présidé à la création du marais asséché. Certes, les

agriculteurs utilisent maintenant de l'équipement et la technologie moderne pour s'acquitter de leur travail, mais la façon dont ils construisent les digues et entretiennent le drainage ainsi que leur gestion communautaire, tout cela est demeuré intact. Et ceci a en retour permis de conserver l'intégrité des attributs du paysage.

D'autres régions en Europe ont conservé une identité agricole et un solide mode d'établissement associé à la transformation des zones intertidales au Moyen Âge. En Allemagne, le *Altes Land*, situé le long de l'Elbe, près de la mer du Nord et à quelques kilomètres de Hambourg est un de ces exemples. C'est le plus grand verger de l'Europe et il se caractérise par un mode d'établissement connu sous le nom de *Marschhufendörfer* – où des fermes aux maisons délicatement décorées sont situées en bordure de routes principales avec des terres agricoles qui s'étirent derrière elles en de longs champs étroits délimités par des fossés. Cette région dont les terres ont été transformées pendant le Moyen Âge affiche un mode d'établissement très organisé et distinct de celui de Grand Pré et qui reflète également une organisation sociale très différente (voir Figure 3-8).



Figure 3-8 Le Altes Land (Allemagne) témoigne de tracés de champs de forme régulière.

Qui plus est, cette région n'a pas eu à faire face à la même amplitude des marées qu'à Grand-Pré, ce qui enlève le défi environnemental exceptionnel que l'on connaît. Le tableau 3-4 ci-après expose la

comparaison entre Grand-Pré et le marais poitevin, d'une part, et le Altes Land, d'autre part.

	Paysage de Grand-Pré	Marais poitevin	Altes Land
Environnement	Zone intertidale transformée – marées les plus hautes au monde	Terres transformées – zone intertidale transformée; hautes marées	Terres humides transformées endiguées, rivière sujette à marée; influence des marées
Système de polder	Vannes, fossés et digues – force de gravité et drainage naturel, utilisation de la végétation indigène et de matériaux extraits sur place	Canaux, vannes, écluses, pierre et végétation indigène	Canaux, fossés et vannes
Régime foncier et gestion	Propriété individuelle et gestion communautaire	Propriété individuelle – gestion collective par l'État	Propriété individuelle – gestion par l'État
Utilisation des polders	Agricole	Mixte – agricole et résidentielle	Mixte – agricole et résidentielle
Mode d'établissement	Dispersé; le marais asséché constitue le principal espace de travail et les terres hautes sont le lieu d'habitation et un espace de travail complémentaire	Concentré – le polder constitue l'espace de travail et le lieu d'habitation	Dispersé et linéaire – le polder constitue l'espace de travail et le lieu d'habitation
Intégrité et authenticité	Utilisation continue du système de polder, du régime foncier et de la gestion des terres. Le marais asséché est utilisé dans sa totalité à des fins agricoles. Le mode d'établissement est maintenu.	Utilisation continue du système de polder. Gestion des terres en évolution – réglementation et gestion gouvernementales. Empiètement dû au développement. Érosion de la base des terres agricoles.	Pressions dues au développement. Conservation du mode d'établissement et de l'architecture traditionnelle. Érosion de la base des terres agricoles.

Tableau 3-4 Comparaison de Grand-Pré avec le marais poitevin et le Altes Land

Le Paysage de Grand-Pré se distingue des paysages agricoles découlant de la transformation des zones intertidales en Europe en raison de l'adaptation qu'il a dû faire aux conditions environnementales extraordinaires. Malgré des siècles de changements politiques, sociaux et technologiques, Grand-Pré a su maintenir l'intégrité de son système de digues et de drainage, de son mode d'établissement agricole et de son utilisation agricole des terres (voir Figures 3-9, 3-10 et 3-11).



Figure 3-9 Le marais asséché du Paysage de Grand-Pré continue d'être utilisé à des fins exclusivement agricoles. On continue en outre d'y appliquer des systèmes de drainage authentiques, dont l'aboiteau que l'on voit ci-haut pour assécher le marais.



Figure 3-10 Les fossés de drainage permettent à l'eau de s'écouler des champs et de quitter le marais asséché.

Ceci est manifeste dans les preuves tangibles et dans sa gestion communautaire. Grand-Pré a conservé sa valeur comme terre agricole d'importance et il continue à jouer un rôle clé dans l'économie agricole régionale. Enfin, Grand-Pré se distingue aussi du fait qu'il a su transposer des éléments clés d'un système agricole remontant au Moyen Âge qui avait fait ses preuves en Europe de l'Ouest, basé sur l'interaction humaine avec un environnement intertidal, et qu'il a adapté ces éléments à la réalité politique des XVII^e et XVIII^e siècles dans l'environnement de l'Est de l'Amérique du Nord.



Figure 3-11 La communauté de Grand-Pré conserve des liens étroits avec les terres agricoles du marais asséché.

Bien que le paysage de Grand-Pré ne soit qu'un seul exemple de la manière dont les interactions humaines avec l'environnement peuvent façonner l'identité des sociétés, il incarne aussi une expérience importante de l'histoire humaine qui a profondément affecté l'agriculture, le Paysage, l'économie et l'expansion des populations en Europe et en Amérique du Nord pendant des siècles. La culture des polders est une tradition qui a formé l'identité des peuples en Europe de l'Ouest, particulièrement après les projets de transformation des marais du Moyen Âge.

Le Paysage de Grand-Pré demeure comme un legs exceptionnel de la tradition de la transformation des zones intertidales à une époque où celle-ci disparaît peu à peu sous la pression des cultures intensives, de l'urbanisation et de l'évolution démographique. Cette tradition est inextricablement liée à l'utilisation agricole persistante de la région ainsi qu'au mode d'établissement distinctif. À ce titre, le Paysage de Grand-Pré est un exemple exceptionnel d'un système agricole défini par le paysage, son peuple et ses traditions.

3.c.iv. L'établissement d'une liste de sites comparables à Grand-Pré comme lieu de mémoire et comme paysage symboliquement réapproprié

Paysages comme lieux de mémoire

Le Paysage de Grand-Pré est le lieu de mémoire le plus important pour le peuple acadien. C'est à l'historien français Pierre Nora que l'on doit ce terme de « lieu de mémoire »; ce dernier l'a utilisé au début des années 1990. Un lieu de mémoire est une entité matérielle ou non matérielle qui a acquis une valeur patrimoniale symbolique. Le lieu de mémoire peut être un endroit, des objets, des gens, des événements ou toute autre entité qui incarne la mémoire collective, les valeurs et les émotions. Cette matérialisation se manifeste par l'objectification –plaques et désignations historiques – ou par l'utilisation constante du lieu par la communauté et les références qu'elle y fait. Pierre Nora fait remarquer que ce phénomène de la création de lieux de mémoire qui a émergé au XIX^e siècle résulte de l'émergence de la modernité.

Dans la présente analyse comparative, l'accent est mis sur les endroits et sur leur utilisation comme lieux de mémoire. Les endroits fournissent la preuve historique d'événements passés afin d'expliquer des situations actuelles. Ils servent d'emplacements où ancrer les symboles, l'identité et la mémoire collective des communautés. Le sociologue américain Eviatar Zerubavel pousse plus loin les observations du sociologue français Maurice Halbwach sur la mémoire collective et le rôle du lieu :

La constance du lieu est une prodigieuse base pour établir un solide sentiment de similitude. Pendant que nous subissons de dramatiques changements, tant sur le plan individuel que collectif, notre environnement physique demeure d'ordinaire relativement stable. Par conséquent, celui-ci constitue un lieu sur lequel on peut compter pour y camper nos souvenirs et il sert souvent de point de repère important pour la nostalgie tant personnelle que collective. [Traduction]

En fait, cette observation laisse entrevoir qu'un lieu de mémoire incarne l'aspiration humaine universelle d'appartenir à une communauté et d'avoir un lien avec sa terre ancestrale.

Les paysages en tant que lieux peuvent devenir des lieux de mémoire. Ils peuvent être conçus de façon délibérée pour revêtir un sens particulier par l'érection de monuments sur un champ de bataille, par exemple. Ils peuvent aussi être implicitement porteurs de sens, dans le cas d'un champ de bataille qui aurait été laissé intact. Dans le cœur et l'esprit du membre de la communauté, ces endroits sont associés au souvenir d'un événement particulier, des gens ou de l'activité qui sont devenus essentiels à l'identité de la communauté dans son ensemble. C'est à partir de la rencontre du membre de la communauté avec l'endroit et les circonstances de cette rencontre que se dégageront l'esprit et la signification du lieu. C'est là que la personne découvre ses ancêtres et leurs luttes et réalisations. Que la rencontre ait lieu collectivement ou individuellement, il s'agit d'une expérience qui permet au membre de la communauté de développer un rapport sur le plan émotionnel, intellectuel ou sensoriel avec le passé et l'identité collective. Des membres de la communauté sont en mesure de partager un patrimoine commun, de découvrir ou de réaffirmer leur appartenance à une communauté et de contribuer à son avenir dans de tels endroits. Cette expérience renforce la perception que ces paysages sont sacrés en raison de leurs qualités intrinsèques qui « parlent » à la communauté. Cela donne aussi à penser que la connaissance des événements et de leur lien avec le paysage particulier est essentielle pour que la communauté puisse y adhérer comme à un lieu de mémoire. Les géographes britanniques Ian Robertson et Tim Hall ont étudié la mnémotique des conflits dans les hautes terres de l'Écosse et l'ont définie comme une façon de marquer le paysage de repères. Ils concluent ainsi :

Il s'agit de transformer un paysage autrement banal en un territoire ayant une connotation psychique; des espaces symboliques qui fixent ou tentent de fixer la mémoire collective et agissent comme déclencheurs d'un sens commun de l'identité. [Traduction]

Cette observation met en lumière le fait que les endroits qui deviennent des lieux de mémoire acquièrent le pouvoir d'exprimer la

mémoire et l'identité collective à dessein et par l'utilisation qu'en fait la communauté. Les utilisations qui sont faites d'un endroit en disent long sur la caractérisation d'un endroit comme lieu de mémoire. D'après la définition qu'en donne Pierre Nora, ces utilisations peuvent créer un lieu de mémoire et elles peuvent en soi être un lieu de mémoire de par leur association avec des traditions culturelles, la reconstitution d'événements ou les pèlerinages. On a déjà dit des lieux de mémoire qu'ils sont des endroits où on peut découvrir le passé. Il existe cependant des endroits qui sont lourds de sens et qui offrent en outre une occasion distinctive d'entrer en contact avec le passé et avec les gens qui l'ont habité. Sur le sujet des pèlerinages, Zerubavel dit :

Le pèlerinage est particulièrement conçu pour rapprocher les communautés mnémoniques de leur passé collectif. Cet aspect mnémotique évocateur d'un lieu fait aussi ressortir le rôle des ruines pour consolider les liens. [Traduction]

Il met en lumière la relation entre l'endroit, la preuve tangible, et l'utilisation de l'endroit pour expliquer le phénomène par lequel certains endroits deviennent des lieux de mémoire.

Cette relation s'apparente aux idées exprimées par le philosophe roumain et historien des religions, Mircea Eliade, sur les perceptions du temps et de l'espace d'une personne religieuse. Dans son livre intitulé *Le Sacré et le profane*, Eliade fait valoir que, pour la personne religieuse, le monde est organisé en espaces sacrés et en espaces profanes ou non sacrés. Les espaces sacrés sont liés aux dieux qui sont parfois représentés symboliquement et physiquement selon un *axis mundi*, un objet vertical qui relie le monde des dieux à celui des humains. Parallèlement, pour des communautés, il existe des endroits qui recèlent un sens du sacré c'est-à-dire qui définissent leur identité collective et sont sensiblement différents du reste du paysage. Ils permettent aux membres des communautés de se mettre en contact avec leur passé, leur identité collective actuelle et leurs aspirations futures.

Cette perception de l'esprit et de la signification du lieu qu'ont les membres de la communauté et les connaissances dont ils ont besoin pour arriver à cette perception confirment le rôle que jouent ces paysages comme lieux de mémoire, tant pour les personnes que

pour les communautés. Ils jouent leur rôle par l'entremise des objets qu'ils contiennent : statues, monuments, plaques, architecture du paysage et autres expressions matérielles de la culture. Ces lieux de mémoire reflètent en outre l'identité de la communauté et la façonment pendant que celle-ci continue à l'utiliser pour son développement social, culturel et artistique. L'érection de monuments, les pèlerinages, les utilisations sociales, les événements politiques qui y sont associés et les discours ainsi que l'appropriation littéraire du lieu, voilà autant de manifestations culturelles du rôle d'un endroit pour exprimer et façonner l'identité d'une communauté.

Le Paysage de Grand-Pré est délibérément conçu comme lieu de mémoire, comme en témoigne le jardin commémoratif au lieu historique national. Il comprend aussi des éléments d'un lieu de mémoire implicite par la présence et l'utilisation constante du polder adjacent et de son patrimoine archéologique. Il s'agit d'un paysage qui, pendant plus d'un siècle, a conservé son rôle comme un endroit où les Acadiens peuvent en apprendre sur leur patrimoine, réaffirmer le sentiment d'appartenance à leur communauté et prendre part à son évolution constante. Il est le cœur de leur mémoire collective, et il continue de refléter l'identité contemporaine des Acadiens. Les lieux qui se comparent à Grand-Pré sont des lieux de mémoire et ils manifestent des preuves tangibles de l'utilisation par leur communauté et de leur transformation constante pour refléter l'identité de la communauté.

Paysages symboliquement et pacifiquement réappropriés

L'archéologue australienne Laurajane Smith fait remarquer dans son livre intitulé *Uses of Heritage* :

Le patrimoine est lié à l'impression du lieu, et ce non seulement pour nous façonner un sens de l'identité quelque peu abstrait, mais aussi pour nous aider à nous positionner en tant que peuple, communauté ou personne et à trouver notre « place » dans le monde culturel, social et physique. Le patrimoine, particulièrement dans ses représentations matérielles, nous fournit non seulement un point d'ancrage physique ou un sentiment d'appartenance à un lieu

géographique, mais il nous permet aussi de nous situer dans l'espace social, de nous façonner une identité de classe ou communautaire ainsi que de nous situer dans l'espace culturel et de nous procurer un sentiment d'appartenance.

[Traduction]

L'observation de Laurajane Smith fait ressortir le fait que certains lieux fournissent un point d'ancrage dans l'espace et l'histoire où les communautés peuvent partager leur patrimoine commun, exprimer leur identité collective et bâtir un sentiment de communauté. Du point de vue de Pierre Nora, ces endroits sont des lieux de mémoire, alors que de la perspective de Laurajane Smith, la présence de ces lieux permet au peuple de faire le lien avec un lieu comme moyen d'exister culturellement, socialement et de manière tangible. Ces points ou lieux d'ancrage permettent de légitimer les valeurs de la communauté et sa place dans l'histoire, autant pour la communauté elle-même que pour le reste du monde. En fait les lieux démontrent que pour maintenir un sentiment d'appartenance, ces communautés ont besoin d'entretenir un lien avec un lieu ou un endroit donné. Smith fait aussi remarquer :

On se remémore ainsi le sens et les souvenirs d'expériences humaines passées par le truchement d'interactions contemporaines avec des lieux et des paysages physiques et par les événements qui s'y sont déroulés. À chaque nouvelle rencontre ou à chaque nouvelle expérience du lieu, le sens et les souvenirs peuvent changer subtilement, voire être réécrits ou transformés. Ces expériences contribuent à resserrer les liens entre les groupes et les communautés, et ce, non seulement par le biais des identités et souvenirs communs, mais aussi par les expériences qu'ils ont partagées. [Traduction]

On considère que certains paysages définissent l'identité d'une communauté en ce sens qu'ils jouent un rôle pour bâtir l'identité de la communauté et pour façonner sa culture. Laurajane Smith résume le travail des archéologues britanniques et australiens de même que des géographes culturels en précisant que

[...] les paysages ne sont pas uniquement façonnés par des habitudes culturelles, mais ils sont aussi emblématiques de

croyances sociales et culturelles et ils façonnent et structurent à leur tour les rencontres et les relations sociales.

[Traduction]

Les caractéristiques de ces paysages sont évocatrices des qualités des gens qui y sont associés. Leurs attributs ont formé et transformé l'identité du peuple, les reliant inextricablement à qui ils sont. Ceci est vrai de la plupart des gens du monde entier et c'est d'autant plus manifeste chez une diaspora qui souhaite ardemment maintenir un lien avec sa terre ancestrale à l'intérieur des limites de cette terre ancestrale. Pour les diasporas, ces paysages essentiels représentent les défis qu'elles ont eus à surmonter dans le passé de même que les exploits qu'elles ont réalisés. L'identification à ces paysages et leur préservation sont liées à la lutte de la diaspora pour conserver son identité collective et pour se rappeler son patrimoine commun.

La rupture de ce lien avec le paysage crée un vide dans le sentiment d'appartenance de la diaspora et crée un sentiment de perte du « lieu » dans le monde culturel, social et physique. La réappropriation de ce « lieu » s'impose et représente une prise de contrôle de sa destinée collective.

L'historien français, Jacques Le Goff, note le même effet dans son livre sur l'histoire et la mémoire et il le décrit comme une forme de tension, une lutte pour la survie et une source de pouvoir :

[...] mémoire collective qui fait partie des gros enjeux des sociétés développées et des sociétés en voie de développement, des classes dominantes et des classes dominées, luttant toutes pour le pouvoir ou pour la vie, pour la survie et pour la promotion.

Les observations de Jacques Le Goff font le lien entre un lieu de mémoire, sa fonction et les forces à l'œuvre pour le créer et l'entretenir. Ses observations donnent également à penser que si l'on considère ces forces à l'œuvre, il y a de nombreux moyens de réaliser un sentiment de survie et de promotion. Un de ces moyens, c'est que la diaspora puisse symboliquement se réapproprier les paysages qui définissent son identité. Pour les diasporas, la difficulté de s'approprier les paysages provient de la présence dans le paysage d'un autre groupe et de la séparation physique de la diaspora d'avec le paysage.

La réappropriation symbolique renouvelle l'utilisation qui est faite du paysage. La réappropriation symbolique du paysage se fait sur deux plans. D'abord le plan tangible, par la transformation physique du paysage pour afficher des symboles de la communauté déplacée, notamment par l'érection de monuments et l'acquisition d'éléments réputés sacrés et importants sur le plan culturel. Ensuite, sur le plan intangible, il y a aussi une réappropriation immatérielle du paysage par l'utilisation qu'en fait la communauté à des fins sociales et culturelles. L'utilisation d'un paysage réapproprié est liée au désir de la communauté de conserver et de partager les éléments tangibles de son patrimoine commun, d'exprimer son identité et de trouver une source d'inspiration pour son développement continu.

D'une part, ces paysages illustrent l'image que se font les communautés de l'« espace » qu'elles occupent dans le monde culturel, social et physique et, d'autre part, ils témoignent des valeurs qui, à leur sens, définissent leur identité. Cette image peut être influencée par des faits historiques. Toutefois, compte tenu de la nature même des lieux de mémoire, la mémoire collective et ses éléments reconnus jouent un rôle déterminant dans la création de l'identité collective. Dans un même ordre d'idées, si les diasporas peuvent se faire une image inexacte de la terre ancestrale du point de vue historique, elle est cohérente avec la définition donnée au paysage par la mémoire collective. Quoi qu'il en soit, les caractéristiques du paysage doivent refléter l'image que s'en fait un groupe pour qu'il soit considéré comme un lieu de mémoire qui définit l'identité.

Les groupes chassés de force de leur terre ancestrale sont privés du lien qui les attache au paysage qui les définit. Une telle situation fait naître en eux la volonté de revenir au pays et, selon Le Goff, la volonté de lutter pour leur survie et leur développement. La réappropriation symbolique est acte de guérison, car elle simule le retour au pays. Il s'agit d'un acte qui jette un pont entre le passé et le présent, car il amène par des preuves matérielles la communauté actuelle à confronter les traces laissées par ses prédécesseurs. Grâce à ces preuves, elle peut retracer les pas de ses ancêtres, se plonger dans leur environnement, décoder leur manière de penser. Du point de vue émotionnel, l'expérience permet de transcender le temps et, selon Zerubavel, de réunir en un tout cohérent des événements historiques

discontinus. Autrement dit, les émotions permettent de rapprocher des événements sans lien dans la mémoire collective. Dans son livre *Les abus de la mémoire*, le philosophe bulgare, Tzvetan Todorov, explique ce phénomène comme la conséquence d'un traumatisme ou d'une amnésie collective. Les membres de la communauté actuelle ont le sentiment qu'ils ont hérité de leurs ancêtres une même identité.

L'acte de réappropriation symbolique est aussi source d'inspiration, car il se distingue de la réappropriation par des moyens agressifs. La réappropriation symbolique d'un paysage est un exemple éloquent de réconciliation pacifique parce qu'elle s'accomplit dans un paysage dont se réclament divers groupes. En fait, la réappropriation symbolique oblige à voir le paysage comme un amalgame de significations exprimées publiquement. Autrement dit, on part du principe que le paysage est le berceau de nombreuses significations. L'acte de réappropriation peut être soit une source de tensions et de méfiance, soit une occasion d'échanges, d'apprentissage et de partage pour les peuples qui gravitent dans un même paysage. Comme le constate l'historien américain, John R. Gillis, dans son ouvrage *Commemorations* :

En cette époque d'identités multiples, nous avons plus que jamais besoin de temps et d'espace civils, car ils sont au cœur du processus démocratique grâce auquel individus et groupes peuvent se réunir pour discuter, débattre et assimiler le passé et définir l'avenir. [Traduction]

Dans tous les cas, la réappropriation symbolique est un acte de réappropriation publique qui s'accomplit sans conflit et qui, par conséquent, offre un terrain de réconciliation.

Si la réconciliation n'est pas toujours l'intention première de la réappropriation symbolique, elle en est une conséquence importante, car elle ouvre la voie aux possibilités. Pour une communauté, l'acte de se réconcilier avec son histoire lui permet de revenir sur son passé, de célébrer le présent, d'avoir des échanges et de se tourner vers l'avenir. Une diaspora qui se réapproprie symboliquement un paysage, comme d'ailleurs tout autre lieu de mémoire, le fait d'abord pour satisfaire son besoin d'affirmer son identité et de s'ancrer dans l'histoire et un lieu. La réappropriation symbolique est une occasion de découvrir le processus de réconciliation. L'érection de monuments sert à baliser le territoire et à confirmer ses revendications, sans avoir

recours à des moyens susceptibles de provoquer des conflits. Pour la diaspora, la réappropriation vise à partager un patrimoine commun et à exprimer son identité publiquement. Autrement dit, la réappropriation se veut l'expression publique de la place d'une communauté dans l'histoire et dans un lieu. La communauté fait publiquement connaître son attachement au paysage et la signification qu'il a pour elle dans le but de créer des occasions d'apprentissage, de partage et d'expérience. Les effets sont doubles. D'abord, la communauté éprouve le sentiment de s'être approprié des lieux de mémoire, ensuite, la réconciliation se fait inévitablement grâce à une prise de conscience publique.

Le Paysage de Grand-Pré a été réapproprié symboliquement et pacifiquement. Au fil du temps, la communauté acadienne s'est réapproprié le paysage de sa terre ancestrale, même si les nouveaux habitants sont des descendants de ceux-là même qui ont pris possession des terres laissées à l'abandon après la Déportation acadienne. L'acte de réappropriation a pris naissance avec une œuvre de fiction qui mettait au jour le lien entre la Déportation, le peuple acadien et la terre ancestrale, l'Acadie, d'où il avait été chassé de force. Cette première affirmation publique a été suivie d'interventions physiques dans le paysage agricole : érection de monuments, construction d'une église et étude des vestiges archéologiques. De nos jours, la diaspora acadienne continue de se servir du paysage de Grand-Pré pour faire connaître son patrimoine, nourrir son identité collective et bâtir son avenir. Cette réappropriation symbolique s'est faite graduellement, sans provoquer de conflits ni menacer la communauté agricole et les habitants de Grand-Pré. Progressivement, le Paysage de Grand-Pré est devenu un symbole identitaire pour le peuple acadien et un moyen de réconciliation avec le passé.

Aux yeux du peuple acadien, Grand-Pré est le paysage le plus évocateur de sa mémoire collective et de sa prise de conscience : il est le cœur de l'Acadie. Les sites qui se comparent à celui de Grand-Pré ont tous été réappropriés par une diaspora. Le Paysage de Grand-Pré présente les traits de la terre ancestrale telle que la connaissait la communauté acadienne avant 1755, caractérisée par des milliers d'hectares de marais, des champs verdoyants, le rythme des marées et des villages haut perchés surplombant le marais asséché. Les sites

qui se comparent à Grand-Pré présentent les qualités, réelles ou perçues, de la terre ancestrale d'une diaspora et sont la preuve de son identité culturelle. La réappropriation du Paysage de Grand-Pré s'est faite pacifiquement, sans engendrer de conflits avec les nouveaux habitants. Elle permet au peuple acadien non seulement de tirer des leçons de son passé, mais aussi de souligner ses réalisations, de se tourner vers l'avenir et de poursuivre sa réconciliation avec l'histoire. Des sites comparables à celui de Grand-Pré illustrent comment l'acte de réappropriation peut se faire dans la réconciliation.

Liste de sites comparables

Bon nombre de lieux dans le monde peuvent être considérés comme des lieux de mémoire lorsqu'on s'arrête à leur rôle dans l'expression et la définition de la mémoire collective et de l'identité des peuples. Certains de ces lieux figurent sur la Liste du patrimoine mondial, d'autres non.

Sur la Liste, on trouve de nombreux sites qui illustrent le rôle que jouent des sites exceptionnels dans la définition de l'identité collective. Tsodilo (Botswana), Koutammakou, le pays des Batammariba (Togo) et les monts Matobo (Zimbabwe) attestent l'importance symbolique, religieuse et spirituelle qu'ils revêtent pour les communautés traditionnelles qui les utilisent encore. Ils témoignent avec éloquence du lien entre un peuple et le paysage dans le maintien des traditions, la poursuite d'activités sociales et économiques et le façonnement de l'identité collective. Ce sont tous des sites où les communautés qui y sont fortement attachées se partagent un patrimoine commun. Ce sont des sites qui illustrent la valeur universelle d'un tel attachement.

De nombreux autres sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, également situés en Afrique, révèlent le rôle que certains lieux exceptionnels ont joué dans le façonnement de l'identité collective de la diaspora africaine. Des lieux associés à l'esclavage et à la traite des esclaves, comme celui de l'île James et sites associés (Gambie), de l'île de Gorée (Sénégal), de l'Aapravasi Ghat et du Paysage culturel du Morne (Maurice). Ces sites ont vu la naissance de l'esclavage et son abolition, la détresse des esclaves et des travailleurs engagés et les mouvements de résistance menés par les esclaves. Réunissant toutes

ces preuves, ces sites se sont inscrits dans la mémoire collective de la diaspora africaine. Ils revêtent un sens qui dépasse les frontières et qui trouve écho dans les communautés et l'humanité entière.

La notion de lieu de mémoire comme un lieu offrant à une communauté de mieux comprendre son identité, de la vivre et de l'enrichir se révèle dans d'autres biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Ceux-ci rendent compte de la convergence d'une communauté par le biais de la mémoire, du rituel et de la prière comme la colline royale d'Ambohimanga (Madagascar) ou valorisent l'identité comme l'ensemble du Fort Rouge (Inde), le monastère de Rila (Bulgarie), le parc national de Thingvellir (Islande), la forteresse de Masada (Israël) et le parc national historique – Citadel, Sans Souci, Ramiers (Haïti). Ces sites témoignent des aspirations de l'humanité en quête d'un esprit communautaire et d'entreprises collectives. Enfin, la Liste du patrimoine mondial comprend des lieux de mémoire qui symbolisent la mémoire collective et la prise de conscience : le quartier du vieux Pont de la vieille ville de Mostar (Bosnie-Herzégovine), Robben Island (Afrique du Sud) et Auschwitz Birkenau, le camp allemand nazi de concentration et d'extermination (1940–1945) (Pologne). Ce sont des espaces propices à la réflexion sur le passé et sur les valeurs communes.

Au-delà de la Liste du patrimoine mondial, longue est la liste de lieux qu'on peut qualifier de lieux de mémoire, de lieux où une communauté partage un patrimoine et exprime son identité.

Partout au monde, les lieux de mémoire se veulent l'expression humaine d'une identité collective. Certains servent de sites de conscience, dévoilant une période particulièrement sombre de l'histoire de l'humanité. Le but est de ne jamais oublier, de tirer des leçons du passé et de ne plus répéter les mêmes erreurs. Ce sont des sites qui rappellent des conflits et sur lesquels sont érigés des monuments associés, par exemple, aux batailles et aux cimetières de la Première Guerre mondiale, aux camps d'internement des deux grandes guerres en Europe, en Amérique du Nord et en Australie et aux camps de concentration nazis. Ces sites sont une preuve tangible des affres du passé pour les populations qui en ont été victimes et pour l'ensemble de la planète. Ils portent à réfléchir sur un patrimoine commun dans le but de bâtir un monde meilleur et plus pacifique. D'autres sites

servent de points de repère en soulignant des étapes marquantes de la lutte pour les droits de la personne. On pense aux sites rappelant les mouvements des droits civiques aux États-Unis, notamment les églises baptistes Bethel et 16th Street Baptist à Birmingham (États-Unis).

Enfin, certains lieux de mémoire relatent une période douloureuse de l'histoire d'un peuple et comment il en est sorti vainqueur, s'arrêtant aux leçons à tirer de telles épreuves. Le musée du District Six (Afrique du Sud), qui témoigne de la ségrégation et du déplacement forcé de milliers de personnes sous le régime de l'apartheid, et la Villa Grimaldi (Chili), qui rappelle les exactions commises par le régime militaire dans les années 1970, jouent un rôle prépondérant dans le processus de mémoire, d'apprentissage et de réconciliation avec le passé.

Tous ces sites sont des lieux de mémoire qui évoquent des passages combien douloureux mais inspirants de l'histoire de l'humanité. Il s'agit d'espaces qui permettent à une communauté de découvrir son patrimoine et d'explorer des éléments essentiels de son expérience collective.

Les lieux de mémoire qui définissent l'identité reflètent et façonnent l'identité d'une communauté. Ils lui offrent l'occasion de se souvenir d'un moment déterminant de son histoire. De tels sites peuvent être associés à des événements qui ont marqué la prise de conscience politique et les mouvements d'indépendance d'une communauté donnée. On donnera en exemple, le lieu historique national du Canada de Batoche, le terrain de la défaite militaire du peuple des Métis en 1885, et la Porte de Brandebourg (Allemagne) suite à la réunification de l'Allemagne après la chute du mur de Berlin en 1990. Il peut aussi s'agir de lieux de mémoire que se disputent plusieurs communautés, chacune y voyant un lien spécial qui lui permet de définir son identité, comme c'est le cas des murs de la ville de Derry/Londonderry (Royaume-Uni / Irlande du Nord). Pour la communauté protestante, il s'agit du lieu où se déroule chaque année son défilé; pour la communauté catholique, en grande partie nationaliste, il s'agit d'un lieu de mémoire rappelant les manifestations de 1960 à 1990. Le fait que plusieurs communautés se disputent ces paysages et qu'elles livrent une lutte constante pour se faire reconnaître sont des éléments essentiels de leur identité.

Enfin, comme il a déjà été mentionné, un lieu de mémoire permet à une communauté de s'ancrer dans un paysage mental et physique. Il sert de lieu de transition ou de charnière en rassemblant en un seul paysage des moments différents et des expériences multiples. En tant que lieu de transition, un site atteste les événements transformateurs pour une communauté, particulièrement si, au cours de son histoire, elle a été expulsée de sa terre ancestrale. Des paysages comme le *Trail of Tears* ou la Piste des larmes (parc historique national aux États-Unis), qui rappelle le chemin emprunté par les Cherokees et autres tribus autochtones chassés de leur territoire au cours des années 1830, ou encore, Birchtown (Canada), une colonie du XVIII^e siècle composée d'esclaves libérés ou en fuite, sont tous deux des lieux qui contribuent à forger l'identité des communautés en cause. En tant qu'*axis mundi*, certains lieux de mémoire dévoilent le cœur d'une communauté aux nations, aux groupes culturels vivant au pays et à la diaspora, lui rappelant le pays dont elle a été chassée. Citons en exemple les mémoriaux aux déplacements (*Clearances*) des Highlands d'Écosse de Helmsdale, Achinloch et Badbea (Royaume-Uni) et ceux commémorant la déportation des Garinagu en 1796 de Dorsetshire Hill et de Baliceaux (Saint-Vincent-et-les Grenadines).

Aux yeux de la diaspora acadienne, Grand-Pré est, parmi tous les sites acadiens, le lieu de mémoire qui définit le mieux son identité. Le Canada compte plusieurs sites archéologiques de colonies acadiennes désertées, notamment en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, lesquels revêtent un sens particulier pour la communauté acadienne. Les cimetières et les vestiges de maisons acadiennes tels que le cimetière Sainte-Famille, le cimetière de la Pointe-à-Major, Belleisle et le lieu historique national du Canada de Beaubassin (tous en Nouvelle-Écosse) ainsi que des sites témoignant de la déportation, comme le lieu historique national du Canada de Boishébert (Nouveau-Brunswick) et le lieu historique national du Canada de Port-la-Joye-Fort-Amherst (Île-du-Prince-Édouard) sont le but de pèlerinages entrepris par les membres de la communauté acadienne de partout au monde. Le désir de renouer avec les lieux où leurs ancêtres ont vécu ou d'où ils ont été déportés motivent les Acadiens à se rendre sur ces lieux. Enfin, certains sites sont le témoignage d'une réalisation ou d'un événement source de fierté comme

le lieu historique national du Canada du Monument-Lefebvre (Nouveau Brunswick), le site de la première convention nationale acadienne. Par ailleurs, des lieux en Europe et en Amérique du Nord peuvent aussi avoir de l'importance pour le peuple acadien, particulièrement les sites où ses ancêtres sont arrivés après leur déportation ou là où ils se sont établis. Si tous ces sites contribuent à l'identité collective et à la prise de conscience de la communauté, aucun ne vient égaler le Paysage de Grand-Pré comme le plus important lieu de mémoire. Grand-Pré, c'est le site où les Acadiens partagent leur patrimoine commun, valorisent leur identité et continuent d'affermir leur appartenance à la communauté. Grand-Pré est au cœur de la terre ancestrale réappropriée, une réalité que la communauté acadienne continue de démontrer à travers la tenue de manifestations culturelles formatrices de l'identité collective, de nombreuses expressions artistiques qui font référence à Grand-Pré, et l'utilisation des symboles du lieu par la diaspora acadienne.

Quelles que soient les raisons qui poussent une communauté à s'identifier à un lieu de mémoire, tous les sites mentionnés sont l'expression d'une aspiration universelle : le besoin d'appartenir à une communauté et de nouer un lien avec la terre ancestrale. Ces sites contribuent à la création d'une expérience collective de laquelle découlent un sentiment d'appartenance et la vision d'un avenir collectif. Ces sites naissent des besoins d'une communauté, devenant des points de repère qui lui permettent de renouer avec le passé, d'affirmer son identité et de créer un esprit de communauté.

Comme il a été expliqué dans les sections précédentes, les sites qui se comparent le mieux avec celui de Grand-Pré présentent les caractéristiques suivantes :

- Ils sont des lieux de mémoire.
- Ils offrent la preuve tangible qu'ils sont utilisés par une communauté et qu'ils continuent d'être transformés pour refléter son identité.
- Ils ont été réappropriés symboliquement par une diaspora.
- Ils présentent les qualités propres à la terre ancestrale de la diaspora.
- Ils attestent l'identité de la diaspora.
- Ils illustrent la réussite d'un acte de réappropriation par le biais de la réconciliation.

À la lumière de ces considérations, Grand-Pré se compare le mieux avec les biens suivants :

- Le site du patrimoine mondial de l'île James et sites associés (Gambie)
- Le site du patrimoine mondial de l'île de Gorée (Sénégal)
- Le site du patrimoine mondial du Paysage culturel du Morne (Maurice)
- Le site du patrimoine mondial d'Aapravasi Ghat (Maurice)
- Le site du patrimoine mondial de la Colline royale d'Ambohimanga (Madagascar)
- Le site du patrimoine mondial de la forteresse de Masada (Israël)
- Birchtown (Canada)
- Le sentier historique national *Trail of Tears* ou la Piste des larmes (États-Unis)
- Dorsetshire Hill et Baliceaux (Saint-Vincent-et-les Grenadines)
- Les mémoriaux aux déplacements (*Clearances*) des *Highlands* d'Écosse de Helmsdale, Achinloch et Badbea (Royaume-Uni)

L'analyse a pour but de comparer le bien proposé à des sites semblables. Ce faisant, il sera possible de démontrer la très grande valeur de Grand-Pré et l'universalité de son message.

3.c.v. Critères de comparaison à titre de lieu de mémoire et à titre de paysage réapproprié symboliquement

Voici les critères qui serviront à comparer à des sites semblables le Paysage de Grand-Pré à titre de lieu de mémoire et de paysage dont la réappropriation s'est faite symboliquement.

1. **Association avec une diaspora** : le Paysage de Grand-Pré est associé aux Acadiens, un peuple que l'on peut qualifier de diaspora. Les diasporas ne sont pas un phénomène récent. L'histoire regorge d'exemples de déplacements forcés, certains la conséquence d'une tragédie (une guerre ou une famine), d'autres, nourris par l'espoir de trouver de meilleures conditions économiques. Malgré leurs déplacements, les groupes conservent un attachement émotionnel à la terre ancestrale, la percevant comme le pays qu'ils ont quitté et où ils retourneront un jour.

Selon le chercheur britannique, Robin Cohen, l'un des premiers à faire des études sur la diaspora contemporaine, toutes les diasporas ont en commun les éléments suivants :

- Peuple dispersé de sa terre ancestrale, souvent dans des circonstances traumatisantes, vers au moins deux régions étrangères;
- Départ d'un groupe de sa terre ancestrale pour des motifs de travail ou des motifs commerciaux, ou encore, poussé par des ambitions colonisatrices;
- Création d'une mémoire collective et d'un mythe de la terre ancestrale, son emplacement, son histoire, ses réalisations;
- Idéalisation de la maison ancestrale et engagement collectif à l'entretenir, à la restaurer, à la sauvegarder, voire à la reconstruire;
- Mise en branle d'un mouvement de retour au pays sanctionné collectivement;
- Conscience aiguë de l'ethnicité du groupe qui se perpétue et qui se fonde sur un sentiment de singularité, d'histoire commune et de destin commun;
- Relations difficiles avec la société d'accueil, ce qui porte à croire que le groupe n'est pas accepté ou qu'il croit à la possibilité d'une autre calamité;
- Sentiment d'empathie et de solidarité avec les membres du même groupe ethnique dans le nouveau pays;
- Possibilité de vivre une vie riche et créative dans les pays d'accueil ouverts au pluralisme. (Adaptation de Cohen, dans Basu 2001:336)

À la lumière de ces éléments, l'analyse comparative porte uniquement sur l'étude de preuves tangibles, dans la terre ancestrale, d'une mémoire collective et d'une prise de conscience de groupe par les diasporas. Ce critère se concentre sur les caractéristiques d'un paysage qui a été réapproprié symboliquement en définissant le contexte historique et social qui sous-tend l'acte de réappropriation. L'expérience d'un peuple qui se transforme en diaspora et son incidence sur l'identité collective dépasse les frontières du temps et du lieu. Une telle expérience permet d'évaluer à quel point l'humanité aspire à partager un patrimoine commun et à exprimer son identité dans un esprit de réconciliation avec son passé.

2. **Authenticité de situation et du cadre par rapport à la terre ancestrale** : *le Paysage de Grand Pré est associé à la terre ancestrale des Acadiens et aux événements les plus importants de leur histoire.* Dans ce cas, l'authenticité s'applique soit à la connaissance du lieu où s'est déroulé un événement que l'on veut inscrire en mémoire, soit au sens du lieu. Elle s'attache à l'image mentale de la terre ancestrale et à l'expression tangible de cette image dans un lieu donné. Ce critère s'arrête à l'acte de réappropriation en faisant ressortir l'importance de l'authenticité de situation et du cadre qu'on veut se réapproprier. Il souligne l'acte de réappropriation symbolique d'un pays et prend en compte un élément essentiel du lieu de mémoire.
3. **Éléments de l'expérience de la mémorialisation** : *le Paysage de Grand-Pré comporte des monuments et il est utilisé de manière à valider son importance à titre de lieu de mémoire.* Un lieu de mémoire comprend divers éléments qui sont l'expression de l'identité, de l'expérience collective et de la mémoire du passé. Il peut s'agir de monuments, d'utilisations, d'événements, de symboles, d'expressions artistiques ou de toute autre preuve tangible et intangible de l'identité. Ce critère vise à préciser les attributs de l'expérience de la mémorialisation et à rendre compte des efforts déployés par un groupe en vue de partager un patrimoine commun, d'affirmer son identité et de créer un sentiment de communauté.
4. **Rôle du bien dans la mémoire collective** : *le Paysage de Grand-Pré est le cœur de l'Acadie, le plus important lieu de mémoire du peuple acadien.* Les communautés peuvent profiter de nombreux lieux de mémoire où elles peuvent réfléchir sur les leçons du passé et sur leur identité. Les sites peuvent commémorer des événements (l'indépendance d'une nation), glorifier des moments historiques (une victoire militaire) ou souligner une valeur (la paix). Dans certains cas, les sites définissent l'identité d'une communauté, car ils sont un élément essentiel de son identité collective. D'autres jouent un rôle prépondérant lorsqu'il s'agit de commémorer des événements et des réalisations d'importance et font partie du paysage mnémonique de la communauté, sans toutefois être essentiels au façonnement de

son identité. Ce critère vise à distinguer les sites qui définissent l'identité d'une communauté de ceux qui s'inscrivent simplement dans sa mémoire collective, mettant l'accent sur son besoin de partager un patrimoine commun, d'affirmer ainsi son identité et de continuer à créer un esprit de communauté.

5. **Partage du paysage** : *de nombreuses communautés se partagent le Paysage de Grand-Pré.* Le sens et la valeur d'un paysage diffère d'une personne à l'autre. L'utilisation d'un même lieu peut faire l'objet de contestation ou de partage. Ce critère vise à mettre en valeur les paysages dont l'utilisation est partagée et qui témoignent des aspirations de l'humanité à une réconciliation pacifique.
6. **État du bien** : *le Paysage de Grand-Pré est dans un excellent état offrant une preuve tangible et intangible d'un lieu de mémoire et d'une réappropriation symbolique.* Conformément aux Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, l'analyse comparative rend compte de l'état de conservation de biens semblables.

Au moyen de ces critères, il est possible de comparer le bien proposé à des sites semblables et de se concentrer sur les éléments essentiels de la valeur universelle du Paysage de Grand-Pré. Ces éléments clés sont : un paysage transformé en lieu de mémoire (critères 2, 3 et 4) et un paysage réapproprié symboliquement et pacifiquement (critères 1 et 5).

3.c.vi. Analyse comparative du lieu de mémoire et du paysage réapproprié symboliquement

Biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial

La Liste du patrimoine mondial comprend des biens associés à la terre ancestrale d'une diaspora. Certains sont associés à la traite des esclaves, comme celui de l'île James et sites associés (Gambie), de l'île de Gorée (Sénégal) et du Paysage culturel du Morne (Maurice). D'autres évoquent le parcours des travailleurs engagés comme le site de l'Aapravasi Ghat (Maurice). Enfin, d'autres témoignent de façon tangible de l'utilisation qu'en fait la diaspora et des transformations apportées

pour refléter son identité, comme le bien de la colline royale d'Ambohimanga (Madagascar) et de la forteresse de Masada (Israël). Chacun de ces paysages est, à sa façon, l'expression symbolique dans un paysage de l'identité d'une diaspora.

Île James et sites associés (Gambie)

L'île James et sites associés sont un complexe patrimonial formé de sept sites distincts situés le long du fleuve Gambie en Gambie. Le bien se compose d'édifices religieux, administratifs et militaires construits par les Portugais et les Français ainsi que de villages mandingues dans l'île James et le long du fleuve. Ensemble, ils constituent un témoignage des différentes facettes de la rencontre entre l'Europe et le continent africain du XV^e au XX^e siècle, notamment du trafic transatlantique des esclaves.

Aux fins de l'analyse comparative, il importe de souligner que l'ensemble formé par les sites a été inscrit en partie parce que « [les sites] ont été directement et manifestement associés au début et à la fin du commerce des esclaves, et conservent des souvenirs liés à la diaspora africaine » (Extrait de la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle). Plus précisément, ces sites sont associés aux débuts du trafic transatlantique des esclaves et à son abolition.

Le fleuve Gambie, la première route commerciale entre l'Europe et le continent africain, est devenu très tôt l'un des premiers couloirs du trafic des esclaves. Les Mandingues du royaume de Kaabu ont longtemps commercé le long de l'océan Atlantique, notamment avec les Phéniciens et les Arabes. À l'arrivée des Portugais au XV^e siècle, puis des Anglais et d'autres puissances coloniales au XVI^e siècle, les villages mandingues situés le long du fleuve ont servi d'infrastructure à la traite des esclaves. Le complexe est formé de forts, de casernes militaires, de chapelles et missions, d'établissements européens, de maisons d'esclaves, de bureaux de traite et autres bâtiments administratifs. Le cadre qui entoure ces structures comprend des terres agricoles et le fleuve Gambie. La plupart des structures directement associées au commerce des esclaves et aux activités militaires sont aujourd'hui en ruine. Cependant, les villages mandingues grouillent d'activité. Un des entrepôts a été transformé en musée. Dans son ensemble, le bien est évocateur du commerce des esclaves et, à ce

titre, est un élément important de la mémoire collective de la diaspora africaine. Selon l'évaluation faite par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) en 2003, les édifices et les structures encore debout sont en bon état. Il a été possible de stabiliser le patrimoine archéologique, bien que, dans certains secteurs, il soit menacé par l'érosion.

L'île James et sites associés sont semblables au Paysage de Grand-Pré, les deux étant associés à une diaspora. Le bien gambien reflète l'authenticité de situation et du cadre en relation avec la terre ancestrale de la diaspora. L'emplacement des sites le long du fleuve Gambie, entourés de terres agricoles et de villages traditionnels, évoque la terre ancestrale et permet de faire le pont avec un mode de vie traditionnel et la culture ancestrale. De plus, les sites sont les lieux mêmes où se sont déroulées des activités liées à la traite des esclaves, cristallisant l'esprit du lieu.

Pour ce qui est du Paysage de Grand-Pré, l'emplacement des monuments à proximité du marais asséché et au cœur de l'établissement acadien, comme le confirment les fouilles archéologiques, confère au lieu de mémoire tout son sens et confirme son authenticité. Le marais asséché évoque les terres agricoles créées par les ancêtres du peuple acadien, elles sont le reflet de leur mode de vie typique. La présence de vestiges archéologiques dans le bien est la preuve tangible de la présence historique et témoigne des événements entourant la Déportation acadienne.

Grand-Pré se distingue de l'île James et de ses sites associés par le fait que la diaspora acadienne continue de soigner ses liens avec le paysage et d'enrichir l'expérience mnémonique. Contrairement à l'île James et à ses sites associés, le Paysage de Grand-Pré comprend des monuments érigés par la diaspora pour traduire son identité collective. L'Église Souvenir de Grand-Pré, les croix et autres signes tangibles illustrent comment les Acadiens appréhendent collectivement leur patrimoine. L'érection de ces monuments est motivée par le désir de la communauté acadienne de se réappropriier la terre d'où les ancêtres ont été expulsés, de créer un lieu de mémoire indispensable à son identité collective et de développer un sentiment de réappropriation. Le Paysage de Grand-Pré est le cœur de la communauté acadienne, le cadre d'événements politiques, sociaux et

culturels rassembleurs. L'acte de réappropriation s'est accompli dans un paysage que les Acadiens n'habitent plus. Il atteste la volonté d'un peuple de se réconcilier avec son passé et de s'ouvrir aux autres dans un esprit de respect mutuel.

Pour conclure, le bien proposé présente des valeurs identiques, notamment la volonté de nouer des liens avec sa terre ancestrale, à ceux qui ont valu au bien de l'île James et de ses sites associés d'être inscrits à la Liste du patrimoine mondial. Les deux sites évoquent une période douloureuse de l'histoire des diasporas. En plus, le Paysage de Grand-Pré témoigne des efforts de réconciliation d'une communauté soucieuse de faire la paix avec son passé comme en témoigne la transformation physique du paysage. Aux yeux de la diaspora, Grand-Pré est le symbole d'un patrimoine commun et d'une identité collective.

Île de Gorée (Sénégal)

Le site du patrimoine mondial de l'île de Gorée regroupe un ensemble de bâtiments qui, du XV^e au XIX^e siècle, ont constitué le plus grand centre de commerce transatlantique d'esclaves. Situé dans l'île de Gorée au large des côtes du Sénégal, il a occupé une position stratégique entre l'Europe et le continent africain, alimentant en esclaves venus de l'arrière-pays les navires européens qui les transportaient vers les marchés internationaux.

Au moment d'inscrire Gorée sur la Liste du patrimoine mondial, le Comité du patrimoine mondial a conclu que : « les différentes unités de cette « île mémoire » — forts, bâtisses, rues, places, etc. — racontent, chacune à sa manière, l'histoire de Gorée qui a été du XV^e au XIX^e siècle le plus grand centre de commerce d'esclaves de la côte africaine. » Ce constat fait de l'île de Gorée un lieu de mémoire et un élément de comparaison approprié avec le Paysage de Grand-Pré.

Gorée est une petite île de l'océan Atlantique au large de Dakar. Du XV^e siècle jusqu'à l'abolition de l'esclavage au XIX^e siècle, elle a été tour à tour gouvernée par les Portugais, les Néerlandais, les Anglais et les Français, chaque puissance laissant son empreinte architecturale sur les bâtiments. On estime que de la moitié du XV^e siècle jusqu'à la moitié du XVIII^e siècle, près de 20 millions d'esclaves ont foulé le sol de l'île en route vers les plantations et les divers marchés du monde. L'île révèle un système complexe de sélection, de préparation et

d'expédition des esclaves, illustrant l'aspect inhumain de l'esclavage. Les quartiers sombres et sordides des esclaves contrastent avec les élégantes demeures des marchands et administrateurs européens. Les principaux éléments tangibles sont formés des fortifications sises sur un promontoire rocheux, d'un quai, des maisons d'esclaves et de leurs cellules, de la résidence du gouverneur et d'édifices religieux. Selon le rapport présenté en 2009 au Comité du patrimoine mondial et le procès-verbal de la 33^e session du Comité à Séville, l'état de conservation des structures est inquiétant et l'érosion des côtes menace une importante section de l'île.

L'île de Gorée et le Paysage de Grand-Pré présentent des caractéristiques semblables : association avec une diaspora, authenticité de situation et du cadre, rôle du bien dans la mémoire collective et partage du paysage. L'île de Gorée est un lieu de mémoire pour la diaspora africaine, ce que reconnaît le Comité du patrimoine mondial en la désignant « d'île-mémoire » pour en exprimer l'essence même. Les lieux associés à la traite des esclaves constituent une preuve tangible de l'esclavage et de ses séquelles sur l'identité de la diaspora africaine. L'île de Gorée est l'emplacement où ont eu lieu la traite et le transit des esclaves, ce qui en fait un lieu authentique où les descendants peuvent renouer avec leur passé. À titre de lieu de mémoire, l'île de Gorée est un centre de pèlerinage où tous les membres de la diaspora africaine, voire tous les hommes et femmes de la planète, peuvent découvrir l'esclavage, faire le point sur ses méfaits et réfléchir aux horreurs de l'exploitation de l'homme par l'homme. Aux termes de la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle, l'île de Gorée a valeur de sanctuaire, ayant pour mission la réconciliation et le pardon. Ce dernier élément reflète la réalité de Grand-Pré.

Le Paysage de Grand-Pré se distingue de celui de l'île de Gorée par les éléments de son expérience mnémonique, son rôle dans la mémoire collective et sa qualité de patrimoine partagé. L'île de Gorée est une « île-mémoire » où les vestiges du commerce des esclaves font acte d'éléments mnémoniques du paysage réapproprié par la diaspora africaine, alors que le Paysage de Grand-Pré exprime différemment les éléments de mémoire. En effet, les bâtiments, structures et activités à caractère commémoratif servent de points de repère à la communauté acadienne lui permettant de se réapproprier la terre

ancestrale, d'avoir un patrimoine commun et de se créer une identité collective. Ils symbolisent le retour à la terre d'où les ancêtres ont été expulsés. En contrepartie, l'île de Gorée est un lieu de rassemblement et de transit, ne comportant aucune preuve des attributs culturels associés à l'identité de la diaspora. L'érection de monuments et l'utilisation du Paysage de Grand-Pré dans le cadre d'activités politiques, sociales et culturelles illustrent le rôle qu'il joue dans le façonnement et la cristallisation de l'identité collective des Acadiens. Grand-Pré est le cœur de la communauté pour les Acadiens. Dans leur esprit, il souligne la naissance de la diaspora et en est la réunification, ce qui n'est pas le cas de l'île de Gorée. En effet, l'île compte parmi les nombreux sites au monde qui témoignent de la tragédie de l'esclavage. Enfin, l'île de Gorée est un sanctuaire voué à la réconciliation; Grand-Pré est le théâtre d'une réconciliation qui perdure. Événements culturels et hommages au dynamisme des communautés acadiennes sont des moyens par lesquels le peuple acadien se réconcilie avec son passé. Des gestes de partage, d'ouverture et de dialogue sont des moyens de réconciliation à la fois pour la communauté acadienne et les habitants de la région.

Pour conclure, le bien proposé révèle des valeurs identiques, notamment la volonté d'appartenir à une communauté et de partager un patrimoine, à celles qui ont valu à l'île de Gorée son inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Les deux sites sont des lieux de mémoire associés à des moments déterminants de la mémoire collective des diasporas et constituent des centres de pèlerinage importants qui permettent de réfléchir sur ces moments. En revanche, à titre de lieu de mémoire, le Paysage de Grand-Pré démontre sa pertinence toujours contemporaine puisqu'il continue d'être utilisé et d'être transformé par le peuple acadien pour refléter son identité collective. Le Paysage de Grand-Pré est un paysage vivant qui se transforme sous l'influence des valeurs de la communauté assurant ainsi sa pertinence comme le plus important lieu de mémoire des Acadiens.

Paysage culturel du Morne (Maurice)

Le Paysage culturel du Morne est une montagne accidentée de l'île Maurice, qui s'avance dans l'océan Indien. La montagne a servi de

refuge aux esclaves en fuite, ce qui en a fait un centre de lutte contre l'oppression.

Le site doit son inscription à titre de « témoignage exceptionnel du marronnage ou de la résistance à l'esclavage en ce sens que la montagne a été utilisée comme une forteresse pour abriter les esclaves en fuite, faits étayés par des traces [...] de cette utilisation. [...] C'est un symbole de la lutte des esclaves pour la liberté, leur souffrance et leur sacrifice, toutes circonstances qui concernent, au delà de sa localisation géographique, les pays dont étaient originaires les esclaves – en particulier le continent africain, Madagascar, l'Inde et le Sud-Est asiatique – [...] ». Compte tenu de son sens pour les descendants des Noirs marrons et de sa pertinence par rapport aux pays d'origine des esclaves, Le Morne est un lieu de mémoire important pour la diaspora, particulièrement celle de descendance africaine et malgache.

Le paysage culturel est formé de sites archéologiques et de la montagne du Morne, une forteresse naturelle. Les traditions orales autour de la mémoire des Noirs marrons viennent confirmer le paysage comme lieu de mémoire. À la lumière de l'évaluation menée par l'ICOMOS en 2008, l'état de conservation du site est considéré comme bon.

L'île Maurice est associée au commerce transatlantique des esclaves dès 1639, au moment de l'établissement des premières colonies par les Néerlandais. Ceux-ci ont amené avec eux des centaines d'esclaves destinés à l'exploitation des ressources naturelles de l'île. Lorsque les Français colonisèrent l'île Maurice en 1721, après le départ des Néerlandais, ils amenèrent eux aussi leur lot d'esclaves. À la fin du XVIII^e siècle, les esclaves composaient près de 85 pour cent de la population. Une situation qui explique le nombre de tentatives de fuite, souvent réussies, entreprises par les esclaves. Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, Le Morne fut un point de rassemblement des Noirs marrons, ces esclaves qui avaient fui ou cherchaient à fuir le joug des puissances coloniales. Certains esclaves ont su éviter leur recapture pendant un moment, d'autres ont créé de petits peuplements sur la montagne. D'autres encore ont préféré se donner la mort en plongeant dans la mer du haut de la montagne plutôt que d'être recapturés. Ces histoires ont été racontées par des auteurs du

XIX^e siècle qui ont élevé leur voix contre l'esclavage. Elles font partie de la mémoire collective des Noirs marrons et sont le symbole du mouvement de lutte antiesclavagiste.

Le paysage culturel du Morne et celui de Grand-Pré présentent des caractéristiques semblables : association avec une diaspora, authenticité de situation, rôle du bien dans la mémoire collective. À l'instar de Grand-Pré, Le Morne est au centre de l'identité collective d'une diaspora. C'est un lieu de mémoire où les membres de la communauté peuvent découvrir leur patrimoine commun, revenir sur une période sombre de leur histoire et faire valoir leurs réalisations. Ce lien avec le passé est d'autant renforcé par les attributs du lieu. Rappelant un *axis mundi*, la montagne sert de charnière autour de laquelle s'articulent les liens entre le patrimoine, le sentiment identitaire actuel et les aspirations collectives.

Par son nombre de monuments, notamment l'Église Souvenir et les croix, Grand-Pré joue un rôle semblable. Dans les deux cas, les histoires liées aux diasporas débordent de leurs frontières, ce qui leur confère un rôle dans la mémoire collective universelle.

Le Paysage de Grand-Pré se distingue du paysage culturel du Morne par ses éléments mnémoniques, son rôle dans la mémoire collective et sa qualité de paysage partagé. Les séquelles de la Déportation se font encore sentir chez les Acadiens comme en témoignent leurs chansons, les pèlerinages à Grand-Pré et les expressions artistiques. Le retour des Acadiens à Grand-Pré et la réappropriation qu'ils en font sous forme de symboles expliquent avec éloquence l'importance des lieux de mémoire dans le maintien et l'enrichissement de l'identité collective. La réappropriation symbolique est le fruit d'une volonté collective de se réconcilier avec l'histoire, notamment avec les événements de la Déportation et la perte de la terre ancestrale. Enfin, Grand-Pré est le plus important lieu de mémoire des Acadiens. Dans toutes les communautés acadiennes du monde, les monuments érigés servent de points de repère et de symboles du patrimoine qu'ils ont en commun et de leur identité collective. Contrairement aux descendants des Noirs marrons, les Acadiens constituent une diaspora qui vit avec l'impression d'un « paradis perdu ». Il s'agit là d'une caractéristique importante, car elle permet de mettre en contexte l'acte de réappropriation symbolique de la terre ancestrale.

Pour conclure, le bien proposé révèle les mêmes valeurs, notamment la volonté d'appartenir à une communauté et de partager un patrimoine, que celles qui ont valu au Paysage culturel du Morne d'être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Les deux sites servent de point de convergence où les communautés peuvent partager leur patrimoine commun et faire valoir leurs réalisations. En revanche, le Paysage de Grand-Pré exprime aussi l'attachement à la terre ancestrale. La réappropriation du paysage, un acte sans cesse renouvelé par la diaspora acadienne, en fait un point de rassemblement et souligne la valeur de l'attachement. Le Paysage de Grand-Pré fait ressortir les sentiments de perte et de célébration éprouvés tour à tour par les diasporas lors de leur expulsion et de leur retour symbolique.

Aapravasi Ghat (Maurice)

Le site du patrimoine mondial d'Aapravasi Ghat se trouve dans la baie de Trou Fanfaron qui baigne Port Louis, la capitale de l'île Maurice. Le site est formé de trois bâtiments érigés au cours des années 1860, soit moins de la moitié des bâtiments qui s'y trouvaient à l'époque.

Le bien doit son inscription à son association à la main-d'œuvre engagée sous contrat, plus précisément au fait qu'il est « fortement associé au souvenir de près d'un demi-million de travailleurs sous contrat arrivés d'Inde à Maurice pour travailler dans les plantations sucrières ou être transférés vers d'autres régions du monde. » Son association à la diaspora et à la mémoire collective de celle-ci valide la comparaison avec le Paysage de Grand-Pré.

L'île Maurice a été sous domination française de 1721, date de sa prise de possession officielle, jusqu'à sa conquête par les Britanniques en 1810. En 1834, les Britanniques abolissent l'esclavage dans toutes leurs colonies. Pour assurer l'approvisionnement en main-d'œuvre dans les plantations et autres industries de l'empire, ils mettent sur pied un système de travailleurs à contrat ou « engagés ». Port Louis, particulièrement la baie de Trou Fanfaron, a servi de centre de traite et de transfert des immigrants venus d'Inde pour travailler dans les plantations du monde. Construit en 1849, l'Aapravasi Ghat a été agrandi au fil des ans; ses activités cessent en 1923. Des travaux de transformation – construction d'une gare d'autobus, aménagement d'une autoroute et démolition d'édifices – ont altéré l'intégrité du

site. En 1990, une partie de celui-ci était aménagé en lieu commémoratif. Chaque année, en novembre, une cérémonie religieuse hindoue se tient pour commémorer l'arrivée des travailleurs et honorer la mémoire de « l'esprit fraternel des engagés » (*jehaji bhai*). Les éléments archéologiques du bien font l'objet de fouilles et sont protégés. À la lumière de l'évaluation menée par l'ICOMOS en 2006, l'état du bien est considéré fragile et son état de conservation est bon.

L'Aapravasi Ghat et le Paysage de Grand-Pré présentent des caractéristiques semblables : association avec une diaspora, certains éléments de l'expérience mnémonique et rôle du bien dans la mémoire collective. Des milliers de travailleurs de l'Inde et de l'Afrique ont transité par l'Aapravasi Ghat à destination de plantations ou de lieux ailleurs au monde. Des populations entières ont ainsi été déplacées de force, et une diaspora a vu le jour. L'aménagement d'un espace commémoratif et la tenue de cérémonies religieuses rappellent des éléments de l'expérience mnémonique au Paysage de Grand-Pré. Enfin, l'intérêt à faire des fouilles et à protéger les éléments archéologiques affirme l'authenticité du lieu et l'importance de pareils attributs dans la création d'un esprit du lieu. Autant de gestes qui font écho aux motifs qui poussent la communauté acadienne à ériger des monuments sur le lieu même de l'ancien établissement acadien.

Le Paysage de Grand-Pré se distingue de l'Aapravasi Ghat par certains éléments mnémoniques et son rôle dans la mémoire collective. Contrairement à l'Aapravasi Ghat, le Paysage de Grand-Pré est un lieu de mémoire qui reflète l'identité de la diaspora et qui a été réapproprié symboliquement par l'érection de monuments. Il crée un point de repère, un point de convergence unique, pour le partage d'un patrimoine commun et l'expression d'une identité collective. Grand-Pré est un point de départ et d'arrivée. Pour sa part, l'Aapravasi Ghat représente plutôt un lieu de transit pour les descendants de la diaspora, même si pour certains, il est à la fois un important point de repère et de convergence. Leurs ancêtres ont quitté leur terre ancestrale pour transiter par l'Aapravasi Ghat comme travailleurs engagés à contrat, un phénomène qui n'est pas sans rappeler l'esclavage. Pour conclure, le bien proposé révèle des valeurs identiques, notamment la volonté d'appartenir à une communauté et de partager un patrimoine, à celles pour lesquelles l'Aapravasi Ghat a été inscrit

sur la Liste du patrimoine mondial. Les deux sites servent de point de convergence où les communautés peuvent partager leur patrimoine et commémorer d'importants événements de leur histoire par l'érection de monuments et des pèlerinages. En revanche, le Paysage de Grand-Pré se présente comme un lieu de mémoire qui définit l'identité. Il sert de point de convergence aux communautés et leur permet d'ancrer leur identité dans l'espace et le temps. On le constate par l'utilisation constante qu'en font les Acadiens depuis la fin du XIX^e siècle pour leurs activités politiques, sociales et culturelles d'importance.

Colline royale d'Ambohimanga (Madagascar)

Le site du patrimoine mondial de la Colline royale d'Ambohimanga se trouve sur les collines de Madagascar, plus précisément sur les vestiges de l'ancienne capitale de Madagascar et de la nécropole royale.

La Colline doit son inscription à titre de « symbole le plus significatif de l'identité culturelle du peuple malgache » et « d'exemple exceptionnel de lieu où, pendant des siècles, la mémoire, le rituel et la prière ont façonné une expérience humaine collective. » Ces attributs font de la Colline royale d'Ambohimanga un lieu de mémoire où la communauté partage un patrimoine commun et exprime son identité collective, ce qui la rend comparable au Paysage de Grand-Pré.

La Colline royale d'Ambohimanga se compose d'une cité royale, d'un site funéraire et d'un ensemble de lieux sacrés. Le bien est aménagé sur une colline comprenant une forêt conservée sur les sommets pour des raisons pratiques et spirituelles, des plaines déboisées et des terrasses construites sur les pentes inférieures. Le bien remonte au XV^e siècle. Au tournant du XVIII^e siècle, Ambohimanga acquiert le statut de capitale et est dotée d'un système complexe de fortifications et de portes. À la fin du siècle, la capitale est transférée à Antananarivo, mais Ambohimanga demeure un important site funéraire et reste la capitale religieuse. À la fin du XIX^e siècle, les autorités coloniales françaises transfèrent les dépouilles royales dans la nouvelle capitale afin de tenter de faire oublier l'identité sacrée du site et la légitimité nationale qu'il représente. Les tombes sont démolies et des édifices militaires construits pour la garnison qui occupait le site. À ce jour, Ambohimanga a cependant conservé son identité religieuse

et représente une destination de pèlerinage importante. Il est associé à un sentiment identitaire, ayant conservé son identité symbolique et sacré. D'après l'évaluation menée par l'ICOMOS en 2001, l'état de conservation du site est bon.

La Colline royale d'Ambohimanga et le Paysage de Grand-Pré présentent des caractéristiques semblables : authenticité de situation et rôle dans la mémoire collective des communautés. En raison de son emplacement sur les vestiges de la cité royale, Ambohimanga est un lieu de mémoire pour les Malgaches, car elle fait le lien avec leurs réalisations et illustre les grands moments de leur histoire. Ce lien s'apparente à un sens du lieu qui confère au site une identité sacrée. Ce lieu sert de cadre à des pèlerinages, à des rituels et à d'autres expressions collectives de l'identité, confirmant ainsi que la Colline royale d'Ambohimanga est un lieu qui permet à la communauté de partager un patrimoine commun, d'exprimer son identité et de trouver l'inspiration nécessaire pour façonner son avenir. De plus, les Malgaches n'ont jamais cessé de considérer la Colline comme le lieu le plus important de l'expression collective de leur identité, le lieu étant inextricablement lié à la force de la communauté. Le Paysage de Grand-Pré joue un rôle semblable pour les Acadiens.

Le Paysage de Grand-Pré se distingue de la Colline royale d'Ambohimanga par son association à une diaspora, par certains éléments de son expérience mnémonique et en sa qualité de paysage partagé. Bien que la Colline d'Ambohimanga soit un important lieu de mémoire pour les membres de la communauté malgache de partout au monde et qu'elle soit associée aux tentatives des colonisateurs d'effacer toute trace de l'identité malgache, la Colline n'est pas associée à une diaspora forcée de quitter sa terre ancestrale. En revanche, le Paysage de Grand-Pré met en lumière les conséquences et les défis qu'ont dû surmonter les Acadiens désireux de maintenir un lien avec une terre d'où leurs ancêtres ont été expulsés. Pour les Acadiens, entretenir un lien avec Grand-Pré est essentiel à leur identité collective, car ils peuvent ancrer leur patrimoine, leur identité, leur esprit de communauté et leurs efforts de réconciliation avec le passé dans un seul lieu. La réappropriation symbolique de leur terre ancestrale à Grand-Pré constitue un autre élément important de leur identité collective. Contrairement à la Colline royale d'Ambohimanga, le Paysage

de Grand-Pré a vu une autre population remplacer les Acadiens après leur déportation, une population qui continue de vivre sur ces terres. Par conséquent, tant les Acadiens que les habitants actuels ont appris à partager le paysage.

En guise de conclusion, le bien proposé révèle des valeurs identiques, notamment la volonté d'appartenir à une communauté et de nouer un lien avec la terre ancestrale, à celles qui ont valu à la Colline royale d'Ambohimanga d'être inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. Les deux sites sont des points de convergence pour les communautés où elles peuvent partager leur patrimoine commun et entretenir un sentiment de communauté par le truchement de pèlerinages et d'autres formes d'expression collective de l'identité. Ils illustrent l'esprit du lieu, le résultat d'un lien fort et significatif établi entre la communauté et le lieu de mémoire qui définit son identité. Pour sa part, le Paysage de Grand-Pré témoigne de l'importance de ce lien lorsqu'une population a été chassée de force de sa terre ancestrale. Les événements qui ont mené au départ de la population et à son retour symbolique à la terre ancestrale démontrent que l'identité, la survie et la renaissance d'une communauté sont liées à sa volonté de retourner au pays. Dans leurs efforts de rétablir ce lien, les Acadiens ont entrepris ensemble de se réconcilier de façon pacifique avec leur passé et de célébrer leur avenir.

Masada (Israël)

Le site du patrimoine mondial de Masada est un site archéologique qui se trouve dans le désert de Judée, en Israël. Il comprend les vestiges d'une imposante forteresse et des ouvrages de siège de l'armée romaine qui l'entourent. Masada fut découvert en 1842 et a fait l'objet de fouilles considérables dans les années 1960. Selon l'évaluation menée par l'ICOMOS en 2000, le bien est en bon état.

Masada a été inscrit à la Liste du patrimoine mondial parce que, comme on le dit clairement dans la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle, il symbolise l'ancien royaume d'Israël, et parce qu'il est associé à l'avènement de la diaspora juive, à l'identité juive et aux événements universels associés à la lutte incessante de l'humanité contre l'oppression et pour la liberté. Masada est comparable au Paysage de Grand-Pré du fait qu'il est un lieu de mémoire pour la

diaspora juive, qu'il témoigne de l'identité de la communauté et qu'il continue d'être utilisé par la communauté.

Le site de Masada a été fortifié pour la première fois au II^e siècle avant notre ère. Pendant des siècles, et ce, jusqu'à ce que les Juifs se révoltent contre la domination romaine au I^{er} siècle de notre ère, on y a construit de nombreux ouvrages militaires et administratifs. Dans les années qui ont suivi la chute de Jérusalem en l'an 70 de notre ère, un groupe de colons s'est installé à Masada, une ville qui était sous le contrôle des zélotes depuis le début de l'insurrection. Le gouverneur romain, ayant décidé d'éliminer ce bastion de la résistance, y envoya un grand contingent de soldats afin de soumettre les habitants. Les Romains érigèrent un camp à proximité de Masada, notamment des ouvrages de siège impressionnants, puis se préparèrent à donner l'assaut. L'offensive fut déclenchée au printemps de l'an 73 de notre ère. Les troupes romaines parvinrent à ouvrir une brèche dans les murs de Masada. Les zélotes défendirent la place avec détermination, mais lorsqu'il est devenu évident qu'ils ne pourraient pas résister beaucoup plus longtemps, leur chef convainquit les habitants et les défenseurs qui restaient que la mort était préférable à l'esclavage. Près de mille hommes, femmes et enfants, sauf deux, résolurent de se donner la mort. À la suite de cet événement, Masada devint un important symbole de l'identité juive. De nos jours, Masada inspire encore des Juifs de tous âges. D'ailleurs, c'est là que les nouveaux soldats des Forces israéliennes de défense viennent prêter serment de loyauté à la fin de leur formation. On leur rappelle le sacrifice de leurs ancêtres et on les incite à méditer sur le message universel de la liberté et sur la lutte contre l'oppression.

Masada n'est pas sans rappeler le Paysage de Grand-Pré du fait de son association avec une diaspora, de l'authenticité de sa situation, des éléments de son expérience de mémorialisation et du rôle du bien dans la mémoire collective. La chute de Masada fut un moment décisif dans l'histoire des Juifs, un événement parmi d'autres qui a mené à l'anéantissement de la Judée par les Romains et qui a marqué le début de la diaspora. C'est pourquoi il est l'un des lieux de mémoire les plus importants pour le peuple juif. C'est un lieu qui a conservé son authenticité et où le lien physique avec les vestiges archéologiques traduit puissamment l'expérience et son message de résistance

irréductible à l'oppression. De même, le sentiment d'appartenance au lieu est fort chez les Acadiens pour ce qui est de Grand-Pré. Les Acadiens s'associent aux événements qui entourent la Déportation et méditent sur le sort de leurs ancêtres, s'inspirant de leur persévérance et de leur résilience dans l'adversité. Chaque groupe se rassemble autour de ces lieux de mémoire de manière à partager un patrimoine commun, à réaffirmer son identité et à s'engager à continuer de renforcer son esprit de communauté.

Le Paysage de Grand-Pré est différent de Masada de par les éléments de son expérience de mémorialisation et le rôle du bien dans la mémoire collective. Alors que Masada est un lieu parmi d'autres des plus importants pour la diaspora juive, le Paysage de Grand-Pré est, quant à lui, le seul endroit de définition identitaire pour les Acadiens, et, de surcroît, un endroit de la plus haute importance. L'histoire complète de la naissance d'un peuple, de la Déportation, de la renaissance et de l'évolution constante des Acadiens est racontée à Grand-Pré au moyen des monuments commémoratifs et de l'utilisation du lieu. Les Acadiens vont à Grand-Pré pour découvrir des aspects fondamentaux de leur identité collective. Qui plus est, le rapprochement avec le lieu de mémoire s'est manifesté par le truchement de la transformation physique du lieu, notamment l'érection de monuments, dans le but de se réapproprier une terre qui ne leur appartenait plus. Sans cette transformation physique, la présence des Acadiens dans ce paysage avant leur déportation et, partant, leur capacité d'exprimer leur identité collective auraient été oubliées. Enfin, l'expérience acadienne à Grand-Pré est l'illustration parfaite de l'aspiration humaine à une réconciliation avec les événements du passé qui ont toujours des répercussions sur son présent et son avenir. Le Paysage de Grand-Pré est un geste de réconciliation constante pour la communauté acadienne, un geste qui est et a été accompli pacifiquement grâce au partage du patrimoine commun avec les habitants locaux.

En terminant, le bien proposé pour inscription présente les mêmes valeurs qui ont valu à Masada d'être inscrit à la Liste du patrimoine mondial, à savoir l'importance d'appartenir à une communauté et de se rapprocher de la terre ancestrale afin de réaffirmer son identité. Les deux biens définissent l'identité pour les deux communautés : des endroits où elles peuvent maintenir l'esprit de

communauté au moyen de la sensibilisation aux réalisations passées, de pèlerinages et d'expressions collectives de l'identité. Les membres de la diaspora viennent à ces lieux de mémoire afin de réfléchir sur les événements significatifs de leur histoire et de chercher l'inspiration personnelle et collective dans la façon dont leurs ancêtres ont triomphé dans l'adversité. En revanche toutefois, le Paysage de Grand-Pré est le plus important lieu de mémoire du genre pour la diaspora acadienne du fait qu'il lie tous les événements importants de l'histoire des Acadiens, depuis leur naissance comme peuple jusqu'à leur renaissance en passant par leur déplacement forcé. En plus de souligner les événements tragiques de son passé, il met en évidence la manière dont la communauté est parvenue à les surmonter, permettant ainsi le déploiement d'efforts constants de réconciliation avec l'histoire.

La comparaison du Paysage de Grand-Pré avec des biens déjà inscrits à la Liste du patrimoine mondial souligne l'intérêt pour l'humanité tout entière d'aspirer à appartenir à une communauté, à se rapprocher de la terre ancestrale et à chercher la réconciliation. De telles aspirations sont essentielles à l'expérience humaine du fait qu'elles font valoir l'importance d'avoir un patrimoine en partage pour le développement collectif des communautés. Le Paysage de Grand-Pré intègre également l'expérience humaine de la création de lieux de mémoire par la réappropriation symbolique d'un paysage par une diaspora. Une telle expérience, qui n'est pas représentée actuellement dans la Liste du patrimoine mondial, constitue un exemple significatif du lien entre une diaspora et la terre ancestrale, une expérience bien réelle pour de nombreuses communautés partout dans le monde, ainsi qu'un exemple édifiant des efforts déployés pacifiquement par une diaspora en vue de se réconcilier avec son passé et de se construire un avenir.

Biens ne figurant pas sur la Liste du patrimoine mondial

Quoiqu'ils ne figurent pas sur la Liste du patrimoine mondial, les sites suivants permettent d'établir des comparaisons utiles entre le Paysage de Grand-Pré et les lieux de mémoire des diasporas. Ils permettent également d'attirer l'attention sur l'intérêt que présente Grand-Pré pour le peuple acadien et pour l'expérience humaine universelle.

Birchtown (Canada)

Birchtown, qui est situé sur la côte de l'océan Atlantique, en Nouvelle-Écosse, au Canada, a été fondé par des loyalistes noirs au XVIII^e siècle. On y commémore l'expérience de ces loyalistes noirs, un événement d'importance historique nationale au Canada. Voici ce que dit la plaque commémorative :

Après la révolution américaine, plus de 3500 Afro-Américains libres, loyaux à la Couronne, immigrèrent en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, où ils établirent les premières communautés noires au Canada. Birchtown, fondée en 1783, était la plus grande et la plus influente de celles-ci. Sa population déclina en 1792, lorsque de nombreux loyalistes noirs, dépités du traitement reçu dans les Maritimes, émigrèrent en Sierra Leone (Afrique de l'Ouest). Birchtown demeure néanmoins un symbole glorieux de la lutte pour la justice et la dignité menée par les Noirs des Maritimes et d'ailleurs.

Le site consiste en des vestiges archéologiques, des bâtiments religieux et domestiques, des éléments paysagers et des structures de culte. Bien que la plupart de ces éléments soient en bon état, certains bâtiments en revanche nécessitent des travaux pour en assurer la préservation.

Les loyalistes noirs sont des esclaves qui se sont engagés dans les forces britanniques durant la Révolution américaine en échange de la promesse de leur affranchissement. Les autorités coloniales britanniques ont eu recours à une telle stratégie afin de grossir les rangs de l'armée britannique qui était en sous-effectif en Amérique du Nord et d'affaiblir l'économie de l'ennemi en le privant de sa principale source de main-d'œuvre. Après la guerre, 3500 Afro-Américains qui

avaient combattu pour la Couronne britannique, soit 10 pour cent de tous les loyalistes qui s'installèrent en Nouvelle-Écosse, furent envoyés en Nouvelle-Écosse. Cette migration est consignée dans le *Book of Negroes*, un registre de la fin du XVIII^e siècle qui renferme des renseignements détaillés sur les milliers d'esclaves afro-américains qui ont combattu pour la Couronne britannique et ont été transportés hors des États-Unis d'Amérique. La plupart ont été installés en Nouvelle-Écosse, soit dans les environs de Halifax, dans la vallée d'Annapolis et le long de la côte atlantique. Les conditions de vie qu'ils y trouvèrent leur ont vite fait prendre conscience de la difficulté de s'y construire un avenir. D'abord, la compétition pour les terres et les ressources était intense du fait que les loyalistes blancs cherchaient aussi à se procurer des biens et des emplois, ce qui a créé des tensions et mené à des démonstrations de racisme. En outre, les terres accordées aux loyalistes noirs étaient pauvres, et il leur était difficile, voire pratiquement impossible, de les rendre productives. Ensuite, le climat s'est révélé un défi de taille, surtout en l'absence de ressources et d'un endroit où s'abriter. En conséquence, en 1791, la moitié de la population de la ville accepta une concession de terre en Sierra Leone. Les *Nova Scotians*, comme on appelait alors ces colons, fondèrent Freetown et ils sont les ancêtres de la plupart des Crios ou Créoles de la Sierra Leone. Aujourd'hui, Birchtown est l'endroit où des efforts constants sont faits pour commémorer l'histoire des loyalistes noirs en érigeant des monuments, en restaurant des structures importantes et en procédant à des enquêtes archéologiques sur des éléments d'intérêt. Les descendants de ces loyalistes viennent en pèlerinage à Birchtown pour refaire la route que leurs ancêtres ont empruntée avant de retourner en Afrique. Tout au moins, les loyalistes noirs et la communauté de la Sierra Leone sont au courant de ces liens.

Birchtown présente des similarités avec le Paysage de Grand-Pré du fait de son association avec une diaspora, de son authenticité de situation et des éléments de son expérience de mémorialisation. De par les événements et les gens associés à son établissement, Birchtown transcende ses frontières. Il constitue un lien important entre l'esclavage et la liberté, l'Amérique et l'Afrique, ainsi qu'entre les expériences européennes, africaines et nord-américaines. Dans le cas de Grand-Pré, le bien constitue un lien important entre un

établissement qui s'est fait pacifiquement et un déplacement forcé; un lien entre l'Europe et l'Amérique; et un lien entre les expériences européennes et nord-américaines. Ces liens mettent en évidence que, tant pour Birchtown que pour le Paysage de Grand-Pré, l'emplacement lui-même forme le cadre où se sont déroulés des événements très importants qui ont défini l'identité dans l'histoire de chaque communauté. Toutefois, la force de la communauté et l'aspiration au maintien de l'identité collective ont permis à chaque communauté de surmonter les difficultés de son histoire. Cet état de fait est mieux exprimé matériellement dans ces paysages par le truchement d'une expérience de mémorialisation similaire. Cette expérience privilégie l'érection de monuments et la conservation des preuves structurelles sur le site afin de rendre compte de la présence et des valeurs de la communauté des descendants des loyalistes noirs à Birchtown et des Acadiens à Grand-Pré. Aux deux endroits, la communauté s'est réapproprié le paysage pour pouvoir partager son patrimoine commun et exprimer son identité collective.

Le Paysage de Grand-Pré diffère de Birchtown par ses éléments de l'expérience de mémorialisation, le rôle du bien dans la mémoire collective et le fait d'être un paysage partagé. À l'encontre de Birchtown, Grand-Pré est un lieu de mémoire qui définit l'identité pour la communauté acadienne. Il permet de partager un patrimoine commun et, grâce à son utilisation culturelle, sociale et politique continue, il a conservé son rôle d'expression et de protection de l'identité collective. Grand-Pré, qui a été popularisé auprès des Acadiens et des non-Acadiens depuis plus d'un siècle, est maintenant inscrit dans la mémoire collective des Acadiens. Depuis le milieu du XIX^e siècle, Grand-Pré est le lieu physique et immatériel de la conscience des Acadiens en tant que peuple, de leur histoire, de leurs symboles identitaires et de leurs réalisations. Les grands rassemblements internationaux qui s'y tiennent attestent son rôle qui est d'être le lien concret et le lien de premier plan d'une diaspora dispersée dans le monde entier. À Birchtown, le lieu de mémoire se trouve à proximité d'une petite communauté de loyalistes noirs et il a donné lieu à des contestations de la part des membres des communautés voisines. Par comparaison, on ne retrouve plus de peuplement acadien à Grand-Pré, ce qui signifie qu'un autre groupe a créé ses propres

liens avec le paysage. Cela donne également à penser que pour que les communautés puissent toutes les deux maintenir leurs propres liens avec le paysage, celui-ci doit être partagé dans un respect réciproque.

Pour terminer, la comparaison établie entre le bien proposé pour inscription et Birchtown met en relief que le Paysage de Grand-Pré est un exemple vivant d'un lieu de mémoire qui compte énormément pour la communauté dispersée dans le monde. Son utilisation constante dans le cadre de l'expression de l'identité collective confirme un tel esprit. La comparaison fait ressortir que la volonté, l'utilisation et l'engagement collectifs jouent un rôle déterminant dans la création d'un lieu de mémoire qui définit l'identité.

Trail of Tears National Historic Trail (sentier historique national de la Piste des larmes) (États-Unis)

Le sentier historique national *Trail of Tears* est la route qui relie les endroits du Sud Est des États Unis d'où, à compter de 1831, les tribus amérindiennes qui y vivaient ont été déportées par le gouvernement américain dans le Midwest des États-Unis, à des milliers de kilomètres de leur point d'origine.

Le sentier a été classé d'importance nationale parce qu'il commémore l'expulsion en 1838-1839 de la nation Cherokee de ses terres du Sud-Est des États-Unis et de sa marche forcée vers l'*Indian Territory* (l'actuel Oklahoma). Son importance, par rapport à sa désignation, est attribuable au fait qu'il représente les répercussions tragiques de la politique d'expulsion des Amérindiens sur l'histoire, la culture et l'âme de la nation américaine. Le sentier représente la ténacité, la persévérance et la résilience d'un peuple du fait que les survivants ont déménagé leurs institutions et les ont reconstruites ailleurs malgré les grandes épreuves qu'ils ont traversées. Il permet en outre aux Amérindiens et à toute la nation de rétablir des liens avec les lieux qui évoquent l'événement le plus important de leur histoire.

Le *Trail of Tears* est un lieu de mémoire associé à un peuple qui a été expulsé de sa terre ancestrale et il continue d'être associé avec l'identité culturelle de ce peuple. C'est à ces égards que le *Trail of Tears* et, en particulier, ses lieux de commémoration, est comparable au Paysage de Grand-Pré.

Depuis le début du XIX^e siècle, le gouvernement américain avait adopté une politique qui permettait aux Amérindiens de rester à l'est du fleuve Mississippi à condition qu'ils s'assimilent davantage à la culture euro-américaine. Cette politique avait pour but d'amener ces tribus à compter sur les colons américains blancs pour leur approvisionnement en biens et de les forcer à céder leurs terres pour acquérir ces biens. En 1830, est adoptée l'*Indian Removal Act* (loi sur l'expulsion des Indiens), qui visait la réinstallation forcée des tribus établies à l'est du Mississippi. Les colons et les spéculateurs ont pu dès lors s'accaparer des terres très prisées. La loi a aussi servi d'instrument pour calmer les inquiétudes de certaines personnes qui craignaient que la présence des Amérindiens dans ces régions ne constitue une menace pour la paix et la sécurité. C'est ainsi qu'entre 1831 et 1839, des dizaines de milliers de personnes ont été expulsées de leurs terres et contraintes de marcher jusqu'en Oklahoma, à des milliers de kilomètres de distance.

En 1987, le Congrès des États-Unis a désigné le *Trail of Tears* comme un sentier d'importance nationale. Il comporte quelque 8000 kilomètres de pistes qui relient les endroits dans les États de la Géorgie, du Tennessee, de l'Alabama, de la Caroline du Nord, du Mississippi, de la Louisiane, du Kentucky et de la Floride d'où les Cherokees, les Chickasaws, les Choctaws, les Muskogee-Creeks et les Séminoles furent déportés et ont marché jusqu'en Oklahoma. Plusieurs emplacements le long du sentier sont des lieux de mémoire individuels, tels que des sépultures et des établissements provisoires. Parmi d'autres sites clés commencent à émerger de grands lieux de mémoire, notamment le *Cherokee Trail of Tears Commemorative Park* (parc commémoratif), à Hopkinsville, au Kentucky, et le *Cherokee Removal Memorial Park* (parc du mémorial), à Blythe Ferry, au Tennessee. Ces emplacements sont des points de convergence des Cherokees pour la tenue des activités commémoratives.

Le parc commémoratif au Kentucky est situé à l'emplacement d'un campement des Cherokees en 1838 et en 1839. C'est aussi là que furent inhumés deux chefs cherokees, qui sont décédés durant la déportation. On a récemment procédé au dévoilement de statues représentant ces chefs, qui sont l'œuvre d'un artiste local. La cérémonie a eu lieu en présence de délégations de bandes cherokees. Une

cabane en rondins datant de l'époque de l'expulsion sert de centre du patrimoine dans le parc commémoratif. Près du lieu de sépulture, sept cornouillers à fleurs rouges *Cherokee Chief* ont été plantés pour commémorer chacun des sept clans cherokees. Chaque année, en septembre, un *pow-wow* intertribal se tient dans le parc. Des groupes d'Amérindiens se réunissent ainsi pour célébrer leur patrimoine, exprimer leur identité collective et partager leur fierté avec les Américains non amérindiens. Le bien semble être en bon état.

Le parc du mémorial au Tennessee est situé au campement où 9000 Cherokees furent rassemblés pendant des semaines avant leur déportation. On y trouve maintenant un trottoir en bois, des abris, un centre d'accueil et une bibliothèque généalogique. Il accueillera bientôt un mur de commémoration qui comprendra une base circulaire, semblable par sa forme au sceau de la nation cherokee, laquelle base sera surmontée de sept panneaux représentant les sept clans cherokees. On pourra lire sur les panneaux les noms des chefs de chacune des 2537 familles et le nombre de membres que comptait chaque famille, tels qu'indiqués dans le recensement de 1835, tenu avant l'expulsion. Le bien semble être en bon état.

Le *Trail of Tears*, le parc commémoratif et le parc du mémorial comportent des similarités avec le Paysage de Grand-Pré de par leur authenticité de situation, les éléments de l'expérience de mémorialisation et le rôle du bien dans la mémoire collective d'un peuple. Le sentier suit le chemin emprunté par les tribus amérindiennes il y a près de 200 ans de cela pour se rendre en terre inconnue. La marche sur le sentier constitue une expérience lourde de sens pour les descendants des expulsés. Ils s'associent avec leurs ancêtres dans l'un des moments de leur histoire qui définit l'identité. Par extension, le sentier lui-même a défini l'identité de ces tribus. En outre, comme ce fut le cas pour Grand-Pré, les événements liés au *Trail of Tears* ont été popularisés par le truchement de comptes rendus publics, de chansons et d'écrits, ce qui a fait en sorte d'imprimer pour toujours ces événements dans la mémoire collective. Enfin, l'érection des monuments représente un geste de réappropriation symbolique du sentier et permet de sensibiliser la population aux répercussions que ces événements ont eues sur les tribus amérindiennes et de reconnaître un tel impact.

Le Paysage de Grand-Pré diffère de l'espace commémoratif à Blythe Ferry et du *Trail of Tears* par ses éléments de l'expérience de mémorialisation, par le rôle du bien dans la mémoire collective et par le partage de son paysage. Le *Trail of Tears* est une preuve tangible d'événements précis, couvrant physiquement toute l'expérience de la migration forcée sans toutefois qu'un lieu particulier n'apparaisse comme grand site symbolique du peuple. On est en train de développer Blythe Ferry comme le point central pour étudier l'expulsion des Cherokees et en faire l'expérience. Toutefois, seul le temps permettra de voir si le lieu émergera comme le cœur de la mémoire collective du peuple. La commémoration de l'événement qui s'est tenue récemment marque le tout début d'une réconciliation possible avec l'histoire. Enfin, la réappropriation symbolique est principalement liée à l'événement plutôt qu'à la terre ancestrale.

En terminant, la comparaison du bien proposé pour inscription avec le *Trail of Tears* montre que le Paysage de Grand-Pré illustre l'intérêt d'avoir un lieu de mémoire comme point de convergence unique, ce qui permet le partage d'un patrimoine commun et l'expression de l'identité collective. En outre, la valeur de Grand-Pré est bien établie. Depuis près d'un siècle, l'utilisation permanente qui en est faite par la communauté acadienne a démontré le rôle essentiel qu'il joue comme lieu de mémoire. Enfin, Grand-Pré est la réappropriation symbolique d'une terre ancestrale, démontrant l'aspiration de la communauté à associer le lieu, l'histoire et l'identité collective. À cet égard, il n'est pas que la mémorialisation d'un événement; il est une réappropriation symbolique qui définit la valeur de son paysage pour les générations actuelles et futures.

Colline de Dorsetshire et île de Baliceaux (Saint-Vincent-et-les-Grenadines)

La colline de Dorsetshire et l'île de Baliceaux sont situées dans l'archipel de Saint-Vincent-et-les-Grenadines dans les Caraïbes. Ces biens sont associés à la déportation des Garinagu en 1796 de leur terre ancestrale vers l'île de Roatán au large de la côte du Honduras.

Les Garinagu forment un peuple issu du mélange d'Africains, d'Arawaks et de Caraïbes dont la présence et l'identité ont été rapportées dès les années 1630 par des voyageurs français. Lorsque les

Britanniques ont pris possession de cette île française après le *traité de Paris* en 1763, les Garinagu et les colons français résistèrent aux nouvelles autorités. Sous la direction de Joseph Chatoyer, les Garinagu ont tenu tête aux Britanniques, forçant finalement ceux-ci à signer un traité de paix en 1772. En 1795, il est devenu évident que les Britanniques n'avaient nullement l'intention de respecter les conditions du traité, ce qui amena une seconde insurrection menée encore une fois par Chatoyer. Ce conflit s'est terminé par la mort de Chatoyer sur la colline de Dorsetshire et l'emprisonnement des Garinagu dans l'île de Baliceaux. Quelque 5000 personnes sont demeurées sur l'affleurement rocheux pendant des mois. La moitié des prisonniers sont morts et les autres ont été déportés à l'île de Roatán. Le récit de la lutte menée par Chatoyer et de sa mort a été raconté en 1823 dans la pièce de théâtre *The Drama of King Shotaway*, la première pièce connue à avoir été écrite par un Afro-Américain. De nos jours, la diaspora des Garinagu vit surtout au Honduras (l'île de Roatán et la partie continentale), au Belize et aux États Unis. Depuis au moins le début des années 1990, la colline de Dorsetshire et l'île de Baliceaux servent de lieux de pèlerinage et de commémoration des événements de 1796.

La colline de Dorsetshire consiste en un promontoire boisé et habité qui domine la capitale, Kingstown. Pendant la dernière décennie, un monument à la mémoire de Joseph Chatoyer y a été érigé et est devenu le lieu d'une cérémonie annuelle de dépôt de couronnes. Le monument est en bon état. Baliceaux est un affleurement rocheux au sud-est de l'île de Saint Vincent. Le cadre et le lieu sont en bon état.

La colline de Dorsetshire et l'île de Baliceaux sont semblables au Paysage de Grand-Pré du fait de leur association à une diaspora, de leur authenticité de situation, des éléments d'expérience de mémorialisation similaires et du fait qu'ils sont des lieux de mémoire collective. Les similitudes dans l'histoire de chaque diaspora présentent un parallèle intéressant : les deux peuples ont été déplacés de force en raison d'un manque réel ou perçu de loyauté à l'égard des autorités, les deux sont issus de la rencontre de deux mondes qui considéraient l'Amérique comme leur terre ancestrale et les deux ont été déracinés et expatriés loin de leurs terres ancestrales. La commémoration des événements sur le site où ils se sont produits renforce les liens entre

les communautés actuelles et leurs ancêtres. Ces lieux ont acquis une signification spirituelle, établissant le bien-fondé d'un pèlerinage, de rituels et d'expressions de l'identité collective. Les lieux de mémoire de la colline de Dorsetshire et de l'île de Baliceaux ont été conservés dans des chansons, dans la littérature et dans la tradition orale avant que des monuments bien réels les aient établis comme tels. Ceci ressemble à la situation à Grand-Pré.

Le Paysage de Grand-Pré diffère de celui de la colline de Dorsetshire et de l'île de Baliceaux de par les éléments de l'expérience de mémorialisation, le rôle des monuments commémoratifs dans la mémoire collective et le fait que ce soit un paysage partagé. Contrairement à la colline de Dorsetshire, qui commémore autant la mort de Chatoyer que la fin de la lutte des Garinagu contre les Britanniques, le Paysage de Grand-Pré est plutôt centré sur l'expérience collective et les conséquences de la Déportation ainsi que sur la renaissance du peuple sans mettre d'emphasis sur des personnages en particulier. Le peuple acadien, dans son ensemble, est admiré pour sa persévérance et sa résilience dans l'adversité, et ces qualités deviennent des valeurs qui le caractérisent et qui sont partagées et affirmées à Grand-Pré.

En outre, l'expérience collective à Baliceaux n'a pas amené une transformation physique de l'espace en vue de reprendre possession de la terre ancestrale. Baliceaux et Dorsetshire sont des symboles d'identité collective et de fierté pour les Garinagu, qui ont récemment commencé à observer des rituels et à entreprendre des pèlerinages, chaque année. Ces expériences se distinguent de l'expérience au Paysage de Grand-Pré, où les rituels et les pèlerinages ont été indissociables du développement de l'identité collective des Acadiens au cours du dernier siècle. Il ne s'agit pas seulement d'observer des rituels. En effet, à Grand-Pré, les pèlerinages font partie du partage d'un patrimoine commun, de la réaffirmation de l'identité et du développement continu de l'identité collective.

La comparaison du bien proposé pour inscription avec la colline de Dorsetshire et l'île de Baliceaux met en relief le fait que le Paysage de Grand-Pré aide à comprendre l'expérience que fait une communauté d'un lieu de mémoire qui la concerne. La Déportation des Acadiens et leur renaissance ultérieure sont des événements

communautaires qui ont été interprétés pour illustrer les valeurs de persévérance et de résilience de la communauté. À Grand-Pré, l'emploi continu du lieu de mémoire par la communauté permet le partage de ces valeurs et la réaffirmation de l'identité collective fondée sur celles-ci.

Mémoriaux aux déplacements (*Clearances*) des Highlands d'Écosse de Helmsdale, Achinloch et Badbea (Royaume-Uni)

Les mémoriaux de Helmsdale, d'Achinloch et de Badbea sont trois lieux de mémoire importants associés aux *Highland Clearances*, l'expulsion de force qui a eu lieu aux XVIII^e et XIX^e siècles dans les hautes terres (*highlands*) d'Écosse, au Royaume Uni. Les mémoriaux sont situés dans le comté de Sutherland au Nord-Est de l'Écosse, théâtre de l'étape la plus brutale de l'éviction.

Après la bataille de Culloden en 1746 qui a vu la défaite des *Highlanders* partisans de Charles Stuart, le gouvernement britannique a appliqué une série de lois qui ont mis fin au régime traditionnel des clans, à l'autorité des chefs de clan et au réseau social des petits villages agricoles. Ces mesures ont notamment eu pour conséquence de transformer le rôle des chefs de clan en celui de propriétaires terriens et de modifier les sources de revenu de l'aristocratie écossaise. Ce changement, conjugué à la demande croissante en bétail et en laine suscitée par la Révolution industrielle en cours en Angleterre, a fait que des propriétaires terriens écossais y virent une occasion d'« améliorer » leurs terres et les revenus qu'ils en tiraient. Ils décidèrent alors de remplacer leurs locataires par des moutons. C'est ainsi qu'entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle, les *Clearances* ont mené au déplacement forcé de centaines de milliers d'habitants des Highlands vers des régions situées le long du littoral. Certains ont été contraints de se construire leur propre habitation et de devenir pêcheurs; d'autres ont été embarqués dans des bateaux et déportés en Amérique du Nord, où on leur promettait une vie meilleure. Enfin, d'autres ont entrepris d'émigrer de leur propre chef vers des colonies britanniques d'Amérique du Nord et d'Australasie. Ce déplacement forcé a modifié l'identité écossaise et a, encore aujourd'hui, des répercussions permanentes sur le paysage et la culture des Highlands d'Écosse. Les *Highland Clearances* sont toujours inscrits dans

la mémoire des Écossais en Écosse, au Canada et en Australie, où la plupart des descendants continuent à perpétuer les récits de ces événements par la tradition orale et la commémoration.

Comme ils sont situés dans la terre ancestrale de la diaspora écossaise et qu'ils sont un lieu de pèlerinage pour les membres de la communauté, les mémoriaux des *Highland Clearances* sont comparables au Paysage de Grand-Pré.

On trouve la commémoration des *Clearances* dans de nombreux endroits. Pratiquement tous les vestiges d'habitation ou de village sont considérés comme étant des lieux de mémoire pour les descendants respectifs de chaque clan, et bien des gens font le pèlerinage au pays de leur clan ancestral. Deux villages situés à l'extrême Nord de l'Écosse, Achinloch et Badbea, ont servi pendant très longtemps de lieux de mémoire à ceux qui en avaient été évincés. Achinloch est aujourd'hui un établissement abandonné du comté de Sutherland, une des principales régions à avoir été touchées par l'expulsion agressive perpétrée par les propriétaires terriens. Les ruines de onze maisons demeurent comme les témoins des répercussions des *Clearances*.

Badbea est un village côtier construit durant les XVIII^e et XIX^e siècles par des familles qui avaient été évincées. En 1911, ses habitants l'ont abandonné. Cette même année, le fils d'un villageois qui avait émigré en Nouvelle-Zélande plusieurs années auparavant, y est retourné et y a construit un monument en mémoire des habitants de Badbea avec les pierres de la maison de ses ancêtres. Le monument, un simple cairn érigé au centre du village, est l'expression éloquente du sentiment de vide, et de la fierté, ressentis par les villageois. Badbea continue d'attirer les visiteurs qui souhaitent comprendre les répercussions des *Clearances*.

En 2007, le gouvernement écossais a dévoilé à Helmsdale, un village qui a été au cœur des moments les plus tragiques des *Clearances* un monument représentant une famille qui s'apprête à monter à bord d'un bateau durant les *Highland Clearances*. Sur la plaque, on peut lire :

« *The Emigrants* » commémore le peuple des *Highlands* et des îles de l'Écosse qui, dans l'extrême adversité, a cherché la liberté, l'espoir et la justice au-delà de ces côtes. Ces *Highlanders* et leurs descendants s'en sont allés explorer

d'autres continents, ont construit de grands pays et de grandes villes et ont fait profiter le monde de leur culture et de leur esprit d'entreprise. Voilà leur legs. Leurs voix se feront entendre à jamais dans les vallées et gorges dépeuplées de leur terre ancestrale. [Traduction]

Ce nouveau monument est destiné à servir de point central de commémoration des *Highland Clearances*.

Les mémoriaux des *Highland Clearances* sont situés dans la terre ancestrale et sont associés avec la diaspora qui n'a pas pu retourner s'y établir. Grâce à diverses activités de commémoration dans les nombreux villages abandonnés de l'Écosse, les descendants ont maintenu la mémoire des *Clearances*.

Les mémoriaux des *Highland Clearances* ont des similarités avec ceux de Grand-Pré de par leur association avec une diaspora, leur authenticité de situation, certains éléments semblables de l'expérience de mémorialisation, leur rôle dans la mémoire collective et certains aspects du paysage partagé. Tout comme le Paysage de Grand-Pré, les mémoriaux des *Highland Clearances* mettent l'accent sur l'expérience de l'expulsion et de la diaspora qui en a résulté. Ce sont des témoignages qui évoquent l'attachement de la communauté à sa terre ancestrale, un attachement qui transcende le temps et l'espace. Les événements et les lieux sont racontés dans des chansons, la littérature et d'autres expressions artistiques, ce qui contribue à maintenir une mémoire collective autour d'eux. Pour certains des descendants, un retour au pays de leurs ancêtres dans les Highlands devient un retour spirituel à leurs racines. L'authenticité de situation et du cadre, même si celui-ci est peu accueillant, est essentielle pour le maintien d'un lien affectif avec les aïeux, leurs souffrances et leur survivance. De la même façon, pour les Acadiens, l'authenticité de situation des monuments sur le site de l'ancien établissement acadien, à l'intérieur d'un paysage agricole dominé par un marais asséché, est d'importance capitale. Une telle authenticité renforce chez eux le sentiment de partager l'expérience d'un passé commun et de se sentir rattachés aux malheurs et aux exploits de leurs ancêtres.

Le Paysage de Grand-Pré se distingue des mémoriaux des *Highland Clearances* de par certains éléments de l'expérience de mémorialisation, le rôle des monuments dans la mémoire collective et des

aspects du paysage partagé. Des lieux tels que Badbea et Achinloch, qui exposent l'abandon délibéré de ruines, rappellent avec force les âpres conditions de vie des habitants des Highlands, les conséquences du déplacement forcé d'un peuple et le sentiment de vide ressenti par celui-ci, ainsi que la destruction d'un mode de vie. Le Paysage de Grand-Pré, par contre, fait ressortir l'heureuse renaissance d'un peuple en exposant des monuments qui expriment la réappropriation d'un paysage perdu. La transformation physique de Grand-Pré évoque autant la résilience d'un peuple que les répercussions de son expulsion de force. Helmsdale, Achinloch et Badbea sont trois importants lieux de mémoire. Cependant, bien que le monument à Helmsdale vise à devenir le point central de la commémoration, aucun des trois emplacements n'est devenu un point de convergence de la même manière que Grand-Pré l'est pour les Acadiens, c'est-à-dire un lieu de rassemblement et de célébration de l'identité. Pour les Écossais de la diaspora, le pèlerinage à l'emplacement de leurs ancêtres est tout aussi important, sinon plus, que de se rendre aux lieux de mémoire collective.

La comparaison du bien proposé avec les mémoriaux des *Highland Clearances* met en relief le fait que le Paysage de Grand-Pré représente un aspect important des lieux de mémoire : l'importance que revêt l'authenticité de situation et du cadre en favorisant le rapprochement entre la diaspora et l'expérience vécue par les ancêtres. En outre, le Paysage de Grand-Pré met en lumière l'extraordinaire capacité des communautés qui ont perdu la preuve tangible de leur existence passée à affirmer leur existence dans le présent au moyen de monuments et de l'utilisation constante de ces monuments pour raffermir l'identité collective.

Bien	Paysage de Grand-Pré	SPM Île James et sites associés (Gambie)	SPM Île de Gorée (Sénégal)	SPM Paysage culturel du Morne (Maurice)	SPM Aapravasi Ghat (Maurice)	SPM Colline royale d'Am-bohimanga (Madagascar)	SPM de Masada (Israël)	Birchtown (Canada)	Sentier historique national <i>Trail of Tears</i> (États-Unis)	Colline de Dorsetshire et île de Baliceaux (Saint-Vincent-et-les-Grenadines)	Mémoriaux des <i>Highland Clearances</i> à Helmsdale, à Achinloch et à Badbea, en Écosse, (Royaume-Uni)
Critère de comparaison											
Association avec une diaspora	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui, dans une certaine mesure	Oui	Oui, dans une certaine mesure	Oui	Oui	Oui
Authenticité de situation et du cadre par rapport à la terre ancestrale	Oui	Oui	Quelque peu	Oui	Quelque peu	Oui	Oui	Quelque peu	Oui	Oui	Oui
Éléments de l'expérience de mémorialisation	Monuments et bâtiments commémoratifs Preuves archéologiques et historiques Utilisation continue	Bâtiments Preuves archéologiques au-dessus du sol Preuves historiques	Bâtiments Preuves historiques	Preuves archéologiques et historiques Utilisation continue	Bâtiments Preuves archéologiques et historiques Monuments (récents) Utilisation (récente)	Structures Preuves archéologiques et historiques Utilisation continue	Preuves archéologiques et historiques Utilisation continue	Preuves archéologiques et historiques Monuments (récents) Utilisation continue	Preuves archéologiques et historiques Monuments Utilisation continue	Monuments (récents) Utilisation (récente)	Preuves archéologiques et historiques Monuments (certains sont récents) Utilisation continue
Rôle du bien dans la mémoire collective	Définit l'identité	Important	Définit l'identité	Définit l'identité	Important	Définit l'identité	Important/ Définit l'identité	Important	Définit l'identité	Définit l'identité	Important
Partage du paysage	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui, dans une certaine mesure	Non	Oui, dans une certaine mesure
État du bien	Paysage commémoratif en excellent état Excellent lien avec le marais asséché Monuments en excellent état Patrimoine archéologique en bon état Utilisation courante Pèlerinages réguliers et courants	Bâtiments en bon état Preuves archéologiques en bon état Menace d'érosion côtière	L'état des bâtiments varie de médiocre à bon	Montagne en excellent état Patrimoine archéologique en bon état Utilisation courante	Bon état Monuments en excellent état Utilisation courante	Structures en bon état Patrimoine archéologique en bon état Utilisation courante	Bien en excellent état Patrimoine archéologique en bon état Utilisation courante	Patrimoine archéologique en bon état Structure en état moyen Plaque commémorative en excellent état	État du patrimoine archéologique – inconnu Sentier en bon état Monuments en bon état Utilisation courante	Monument de la colline du Dorsetshire en bon état (érigé au début des années 2000) Dépôt annuel de couronnes – pèlerinage à la colline de Dorsetshire Pèlerinage (lorsque la chose est possible) à Baliceaux	État inconnu du patrimoine archéologique État des monuments : bon (Badbea); excellent (Helmsdale) Utilisation modérée pour le lien culturel (Badbea et Achinloch) pèlerinage individuel à Helmsdale (monument récent)

Tableau 3-5

Conclusion – Le Paysage de Grand-Pré : un lieu de mémoire évocateur qui représente des aspirations humaines universelles

La présente analyse comparative a porté sur le phénomène complexe des lieux de mémoire. Bien que ce soit un concept récent, celui-ci offre une définition pour décrire le comportement humain qui vise à répertorier des lieux, des utilisations et des objets qui sont signifiants pour l'identité collective et qui sont enracinés dans l'histoire. La comparaison du bien proposé pour inscription avec d'autres biens qui présentent des caractéristiques similaires, laquelle a insisté sur le lieu et l'utilisation du lieu, a permis de procéder à la dissection de la notion de lieu de mémoire. Les comparaisons ont clairement montré que l'expérience des lieux de mémoire est partagée par de nombreux peuples et s'exprime sous de nombreuses formes. Elles ont également permis de mettre en relief l'expérience particulière des diasporas et la capacité de celles-ci de définir un patrimoine qui entretient le sentiment d'identité collective et la prise de conscience du groupe.

En comparant le Paysage de Grand-Pré à d'autres biens similaires pour en établir les similitudes et les différences, l'analyse a fait ressortir la valeur de Grand-Pré en tant qu'incarnation du concept des lieux de mémoire. Le Paysage de Grand-Pré est un exemple du lien solide et tenace qui existe entre les gens et les lieux et de l'incidence du lien sur l'identité collective, comme c'est le cas pour tous les biens comparables : la diaspora africaine à l'île James et à ses sites associés ainsi qu'à l'île de Gorée; les descendants des ouvriers du Sud-Est asiatique engagés à contrat à Aapravasi Ghat; les Noirs marrons au Paysage culturel du Morne; les Malgaches à la Colline royale d'Ambohimanga; la diaspora juive à Masada, les loyalistes noirs à Birchtown, les Cherokees du *Trail of Tears*, les Garinagu à la colline de Dorsetshire et à l'île Baliceaux, et les Écossais et les monuments commémorant les *Clearances* dans les Highlands de l'Écosse. La valeur exceptionnelle de ces lieux de mémoire se reconnaît à son association avec les communautés et à la manifestation tangible du lien qui unit les endroits et les gens les uns aux autres. Cette valeur est l'esprit qui émane de ces endroits.

L'analyse a également mis en évidence la valeur de Grand-Pré du fait que le lieu illustre l'expérience des diasporas qui reprennent symboliquement possession de leur terre ancestrale. Le lien entre

le lieu et le peuple et le maintien d'un esprit communautaire sont des éléments essentiels de l'identité collective des diasporas. Le sentiment de vide éprouvé par les diasporas et l'espoir qu'elles entretiennent de retrouver leur terre ancestrale sont de puissantes sources de motivation pour bâtir l'avenir de leur communauté. L'expression politique, sociale et culturelle de ces efforts par le truchement de la réappropriation symbolique appuie l'aspiration à une réconciliation pacifique avec l'histoire et vise un retour dans la terre ancestrale dans le respect des autres communautés qui ont aussi établi leurs propres liens avec le lieu.

Le Paysage de Grand-Pré est un exemple exceptionnel d'un lieu de mémoire et d'un paysage symboliquement réapproprié. La réappropriation symbolique du paysage associé avec la diaspora acadienne s'est échelonnée sur une période d'un siècle au cours duquel on y a construit des monuments commémoratifs et on l'a utilisé pour la tenue d'événements culturels, sociaux et politiques. Le lieu de mémoire réunit les qualités de la terre ancestrale que les Acadiens ont dû abandonner lorsqu'ils ont été déportés, à savoir : un marais asséché, des établissements dispersés et une activité agricole. La réappropriation symbolique s'est produite par le truchement de l'expression de leur identité collective, comme la construction de l'Église Souvenir, et par l'utilisation continue du paysage pour y présenter de la musique, des écrits et d'autres expressions artistiques. Enfin, un élément exceptionnel du Paysage de Grand-Pré est constitué par la superposition des différents registres de sens pour les diverses communautés, ce qui démontre la réappropriation pacifique et les efforts constants de réconciliation avec l'histoire. Aujourd'hui, il n'y a plus de communauté acadienne résidant à Grand-Pré. Pourtant, elle a pu y retourner, redonner vie à son ancienne existence dans le paysage et y établir une présence actuelle et future. Cela s'est fait progressivement et pacifiquement, sans conflit et sans perturber la communauté locale. En échange, celle-ci a contribué et participé à la réappropriation symbolique et l'a soutenue par des gestes concrets de partage.

Tout au long de l'analyse comparative, on a démontré que le Paysage de Grand-Pré est un lieu de mémoire exceptionnel. L'authenticité de la situation et celle du cadre sont des composantes intrinsèques des lieux de mémoire. L'emplacement des monuments

sur les vestiges de l'ancien établissement acadien, à proximité du marais asséché, constitue l'exemple le plus évocateur et complet d'un lieu de mémoire qui rassemble une diaspora alors qu'elle revient dans sa terre ancestrale. Le lieu de mémoire donne aux Acadiens d'aujourd'hui l'occasion d'établir un lien direct et concret avec leurs ancêtres et leur legs. Grâce à ce lien, les Acadiens peuvent se rassembler et concrétiser les aspirations universelles de partage d'un patrimoine commun, de réaffirmation de leur identité et de la continuation de la construction de leur esprit communautaire.

Le Paysage de Grand-Pré présente les caractéristiques clés d'un lieu de mémoire, entre autres des structures commémoratives et son utilisation continue sous la forme de pèlerinages, d'événements et d'autres rituels. La transformation physique du paysage est visible. Elle correspond aux valeurs culturelles et crée un point de convergence pour ces valeurs. Ces caractéristiques sont des preuves tangibles du partage par les Acadiens de leur patrimoine et de l'expression de leur identité collective.

Le Paysage de Grand-Pré joue un rôle essentiel dans la mémoire collective d'un peuple, confirmant sa place en tant que lieu de mémoire qui définit l'identité. Il aide à comprendre les différentes périodes au cours desquelles les Acadiens d'aujourd'hui ont formé leur identité en tant que peuple. Il a conservé son sens profond pour la diaspora durant plus d'un siècle d'utilisation constante par celle-ci du paysage réapproprié. Grand-Pré est le point de convergence de la diaspora, le lieu le plus significatif de son identité collective, qui est indissociable du patrimoine et des aspirations de sa communauté. En reprenant symboliquement possession du paysage, les Acadiens se le sont approprié et en ont défini la valeur pour les générations actuelles et futures. Ce paysage célèbre une communauté au moyen d'une expérience communautaire autour du patrimoine et de l'identité collective. Il met en évidence les valeurs de persévérance et de résilience qui s'inspirent du legs des ancêtres de la communauté. À cause de ce rôle, le Paysage de Grand-Pré est toujours pertinent. C'est un lieu dont le sens est permanent et évolutif, ce qui témoigne de son importance pour la communauté.

Le Paysage de Grand-Pré, en sa qualité de paysage partagé, incarne une histoire de réussite en ce sens que la réappropriation par la diaspora et le retour de celle-ci sont couronnés de succès. Le lieu de mémoire sert de catalyseur et symbolise la recherche constante d'une réconciliation entre les membres de la diaspora, l'histoire et la communauté locale. Pendant que les Acadiens découvrent individuellement leur identité collective, ils réfléchissent à leur histoire et à leur patrimoine; et pendant que les Acadiens et les habitants locaux de Grand-Pré utilisent le lieu à des fins culturelles, sociales et politiques, ils partagent leurs valeurs et dialoguent librement. Il s'agit d'un lieu de mémoire qui témoigne des aspirations de l'humanité à se réconcilier pacifiquement avec son passé.

En établissant les similitudes et les différences entre le Paysage de Grand-Pré et d'autres biens similaires, l'analyse a clairement démontré la valeur de Grand-Pré du fait qu'il met en évidence les aspirations humaines universelles à l'appartenance communautaire, à l'établissement de liens avec sa terre ancestrale et à la réconciliation. Les lieux de mémoire sont des expressions tangibles de ces aspirations. Ils font ressortir le rôle mnémotechnique des éléments du paysage, des vestiges archéologiques et d'autres preuves tangibles pour que la communauté puisse entretenir un lien avec le passé et faire valoir l'importance de ce lien pour l'identité collective. Dans un monde en évolution constante, ces lieux de mémoire sont le point d'ancrage des individus et des communautés dans l'histoire et le lieu. Ils servent de points de référence pour les valeurs, l'identité et les aspirations.

Enfin, la comparaison a mis en lumière la valeur du Paysage de Grand-Pré du fait qu'il témoigne des aspirations des communautés à exister dans l'histoire et à chercher à se réconcilier avec le passé. La perte de la terre, la fragmentation de la communauté et la séparation forcée d'une communauté d'avec sa terre ancestrale sont, sur les plans personnel et collectif, des événements traumatisants qui constituent une menace pour l'avenir des communautés touchées. La volonté d'une communauté de reprendre possession de sa terre ancestrale exprime sa volonté de faire partie de l'histoire humaine et d'y contribuer. La volonté d'une communauté de se réapproprier sa terre ancestrale par des moyens pacifiques et symboliques exprime

sa volonté de se réconcilier avec l'histoire et d'adopter une ligne de conduite pour son avenir qui insiste sur la valeur du partage plutôt que sur le conflit. Ces aspirations sont exprimées dans le premier paragraphe du préambule de la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies, soit que « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ». En ce sens, le Paysage de Grand-Pré, l'expérience acadienne et l'intendance par les propriétaires terriens locaux constituent un exemple vivant, émouvant et puissant des aspirations humaines universelles à appartenir à une communauté, à établir des liens avec sa terre ancestrale et à chercher la réconciliation.

3.d. Intégrité et/ou authenticité

3.d.i. Authenticité

Le bien proposé répond aux conditions d'authenticité fixées dans la Section II E des Orientations. L'authenticité du bien est avérée dans son système agricole par les digues, les aboiteaux, l'utilisation et la configuration des terres ainsi que la gestion communautaire. L'authenticité du Paysage de Grand-Pré se manifeste en outre par les monuments érigés en commémoration de la Déportation des Acadiens.

La façon d'administrer du Grand Pré Marsh Body a grandement facilité le maintien de l'authenticité de l'aspect agricole du Paysage de Grand-Pré. Un autre facteur important qui a contribué au maintien de la pertinence et de l'authenticité du site est le fait que le gouvernement du Canada est propriétaire de la partie du site où se trouvent les monuments commémorant la Déportation des Acadiens et qu'il peut compter sur la collaboration de la communauté acadienne pour la gestion du site. L'esprit de Grand-Pré est marqué pareillement tant par la dimension agricole que par celle de la commémoration.

Authenticité de forme et de conception

Le marais asséché

Le marais asséché se distingue par la configuration organique des champs qui sont de tailles et de formes irrégulières (voir Figure 3-12). Le tracé des champs figure sur une carte dressée par John Bishop (1770), la toute première carte détaillée de Grand-Pré, et est conforme à la configuration d'autres marais asséchés par les Acadiens à l'époque (voir Figure 3-13). Cette configuration est révélatrice des phases selon lesquelles les terres ont été asséchées et de la façon dont elles ont été adaptées aux caractéristiques géophysiques du paysage.



Figure 3-12 Dans cette vue aérienne du marais asséché, il est possible de percevoir les formes organiques des champs.

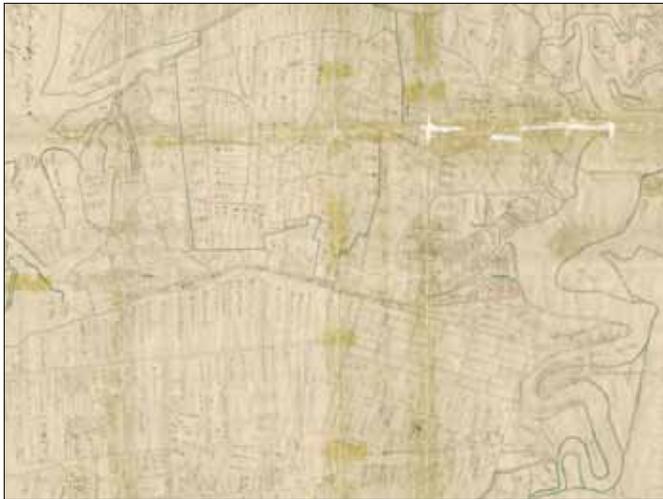


Figure 3-13 Les formes irrégulières des champs du marais asséché sont visibles sur cette carte de 1770.

Des cartes historiques des XVIII^e et XIX^e siècles et du début du XX^e ainsi que des photos aériennes des années 1920 et subséquentes confirment la nature organique de la configuration des champs dans le marais asséché. D'après les cartes, environ 30 pour cent des champs actuels conservent la même configuration depuis les années 1760. Les derniers travaux d'assèchement et d'endiguement du marais de Grand-Pré ont été menés sur le côté ouest du marais vers le milieu des années 1950, et les champs qui sont alors apparus ont la même configuration organique que dans les années 1680. On ne peut distinguer les nouveaux champs des anciens.

Le système de drainage du marais asséché a conservé son authenticité de conception. Les ruisseaux sont toujours les principaux canaux de drainage, et l'aboiteau demeure la technologie employée pour évacuer l'eau dans le bassin des Mines. Les ruisseaux suivent le même tracé depuis les années 1680. Il est fait état pour la

première fois de l'authenticité de conception en 1699 dans un récit de voyage d'un voyageur français, le sieur Dièreville, *Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie ou de la Nouvelle France*. De nombreux voyageurs français, britanniques et américains ont décrit le marais asséché de Grand-Pré aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Les aboiteaux et les digues

Les aboiteaux sont d'une conception simple et efficace, qui n'a pas changé depuis des siècles. Ils sont constitués de formes tubulaires creuses (la dalle) munies d'une vanne (le clapet) qui s'ouvre et se referme mécaniquement avec les marées. La preuve de cette conception simple s'appuie sur la mise au jour lors de fouilles archéologiques d'aboiteaux des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles ainsi que sur des plans et dessins trouvés dans les archives institutionnelles, municipales et provinciales (voir Figure 3-14).



Figure 3-14 Cet aboiteau mis au jour en 2006 a été construit de la même manière que les aboiteaux modernes.



Figure 3-15 Les aboiteaux modernes sont construits avec des matériaux améliorés, mais leur conception est toujours conforme à celle employée pour les aboiteaux érigés à Grand-Pré par les Acadiens.

Pour ce qui est des aboiteaux actuels, le mécanisme – une dalle munie d’un clapet – n’a pas changé, et il en est de même pour les méthodes de construction et d’entretien qui font appel à des matériaux simples qu’on peut facilement se procurer (voir Figure 3-15). À l’heure actuelle, on compte cinq aboiteaux qui drainent le marais dans le bien proposé pour inscription (voir Figure 3-16). Ces aboiteaux ont été installés entre 1982 et 1997 dans le cadre des travaux d’entretien courants pour remplacer les anciennes dalles qui s’étaient envasées. Les nouveaux aboiteaux sont faits d’une combinaison de bois, de PVC, de métal et de béton dans le but d’en accroître la durabilité et l’efficacité.



Figure 3-16 Cinq aboiteaux drainent le marais dans le bien proposé.

Les digues sont aussi de conception simple et efficace. Conformes à la technologie moderne et adaptées aux conditions naturelles de Grand-Pré, les digues suivent la conception idéale qui permet de protéger la plus grande portion des zones intertidales transformées en terres arables. Les digues les plus récentes ont été érigées dans les années 1950 selon une conception technique simple en usage depuis des siècles (voir Figure 3-17). Elles consistent en une levée de terre rapportée de forme pyramidale dont la stabilité a été renforcée au fil du temps par des parements d’herbe, de planches de bois maintenues en place à l’aide de tiges d’acier (les « corps morts »), et de roches. La base des digues s’étend aussi loin qu’il le faut pour assurer la hauteur nécessaire en vue de protéger les terres arables contre les marées.



Figure 3-17 À Grand-Pré, les digues et les aboiteaux ont toujours été construits selon la même conception de base.

Les monuments commémoratifs

L'Église Souvenir, la croix Herbin, la statue d'Évangéline, la Croix de la Déportation et le jardin commémoratif ont tous conservé leur authenticité de forme et de conception. Les plans originaux du jardin commémoratif et les dessins techniques de l'Église Souvenir attestent l'authenticité de conception par rapport aux plans des architectes. Le jardin commémoratif a été conçu d'après le modèle des jardins de style victorien et renferme des massifs fleuris bien disposés et des arbres, ainsi que des allées bien définies qui conduisent les visiteurs d'un monument à l'autre. Ces allées aboutissent toutes à l'Église Souvenir, ce qui vient confirmer l'importance que revêt la structure pour les Acadiens.

Des preuves photographiques et des documents relatifs aux interventions de conservation permettent de confirmer l'authenticité de conception des monuments commémoratifs (voir Figures 3-18 et 3-19). Les programmes de conservation et d'entretien de l'Agence Parcs Canada font en sorte que leur authenticité soit toujours maintenue dans toutes les interventions.



Figure 3-18 Vue aérienne des terres qui deviendront le lieu historique national de Grand-Pré (1945).



Figure 3-19 Vue aérienne récente du lieu historique national de Grand-Pré (2009).

Le mode d'établissement

Des comptes rendus historiques, des recherches archéologiques et des cartes confirment que le paysage agricole de Grand-Pré conserve le même mode d'établissement depuis les débuts. La carte de John Bishop (1770) est la plus ancienne carte connue de l'établissement de Grand-Pré. Les représentations cartographiques antérieures tenaient plus de l'image et ne renfermaient que de l'information sommaire, comme en témoigne une carte de 1739 (voir Figure 3-20).



Figure 3-20 Bien que Grand-Pré soit indiqué sur cette carte de 1739, celle-ci fournit très peu d'information concrète.

En 1748, Charles Morris, un représentant britannique et futur arpenteur général de la Nouvelle-Écosse, donne la description suivante de Grand-Pré :

[...] Le village se compose d'environ 150 maisons dispersées sur plusieurs petites collines, il s'étend sur quelque deux milles et demi de longueur, longeant le marais appelé Grand-Pré, lequel donne son nom également à l'établissement [...] jusqu'au district des Mines, [...]doivent s'ajouter les petits établissements sur la Gaspéro et l'Habitant, en tout on peut compter 200 familles. Ce village est d'autant plus remarquable pour les Anglais du fait de leur infortune qui les y a conduits. Leur église est située au milieu de la ville [...] [Traduction]

La description est conforme à la façon dont les colons auraient à l'origine établi leur collectivité, soit le long du marais asséché pour ne pas s'éloigner de leur lieu de travail.

Des cartes, y compris celles de l'arpenteur général de la Nouvelle-Écosse, et des écrits des XVIII^e et XIX^e siècles décrivant la région de Grand-Pré confirment le mode d'établissement constitué d'un grand espace de travail – le marais asséché – entouré de la collectivité agricole. Selon les premières cartes, la collectivité se concentrait sur les terres hautes au sud du marais (voir Figure 3-21).

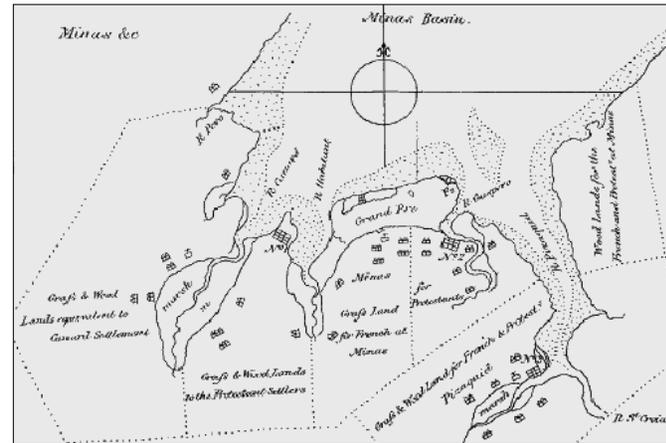


Figure 3-21 Cette copie d'une carte de 1748 des premiers établissements près de Grand-Pré montre la concentration de maisons sur les terres hautes.

Au fur et à mesure que la population de l'établissement augmentait et qu'on assécha d'autres terrains pour relier la terre ferme et l'île Long, des fermes ont été bâties sur les îles Long et Boot et plus loin sur les terres hautes. On a quand même maintenu, tout au long de l'évolution de Grand-Pré depuis les années 1680, le modèle d'une collectivité linéaire et dispersée jouxtant le vaste espace ouvert formé par le marais asséché, et ce, malgré les efforts déployés par les autorités françaises et britanniques pour organiser la communauté conformément aux modèles traditionnels des XVII^e et XVIII^e siècles du régime seigneurial pour les premières et du tracé de ville britannique pour les secondes.

La carte de Grand-Pré de 1770 dressée par John Bishop est la première illustration sur laquelle on peut voir le mode d'établissement selon le régime seigneurial français (voir Figure 3-22).



Figure 3-22 La carte de Grand-Pré dressée par John Bishop en 1770 illustre des propriétés de forme allongée, ce qui évoque le système seigneurial.

Les historiens ont interprété ce mode d'établissement comme étant celui du régime seigneurial du fait des champs allongés qui s'étendent perpendiculairement par rapport au cours d'eau le plus près. C'est aussi le modèle qu'ont adopté les premiers colons acadiens et il est différent des modes d'établissement ultérieurs. Les arpenteurs de l'armée britannique ont dans l'ensemble semblé respecter ces divisions lorsqu'ils ont attribué les anciennes terres des Acadiens aux Planters de la Nouvelle Angleterre.

La preuve du mode d'établissement des Acadiens est établie dans les documents historiques et archéologiques lesquels démontrent qu'il y a eu un établissement acadien typique, à savoir un établissement linéaire et dispersé sur les terres hautes à proximité du

marais asséché. Ce type d'établissement est similaire à d'autres sites acadiens bien connus de l'époque dans les provinces les plus à l'Est du Canada.

Le modèle de ville britannique à Hortonville est attesté par des comptes rendus historiques portant sur l'emplacement de l'établissement et par des relevés sur le terrain, par la voie des airs et par télé-détection. Les chemins qui forment le plan en damier de Hortonville suivent le même tracé que sur des cartes du XVIII^e siècle de la ville de Horton dressées par Charles Morris (voir Figure 3-23) et John Bishop, et des cartes du XIX^e siècle de Harris et de Church.



Figure 3-23 Section d'une carte de Charles Morris dressée en 1760 illustrant le plan en damier de la ville de Horton.

Ces cartes montrent également les changements survenus par rapport à la taille des champs et à la densité des bâtiments dans le plan en damier, confirmant les efforts déployés par les autorités britanniques en vue de concentrer les Planters de la Nouvelle-Angleterre à Hortonville ont échoué.

Authenticité des matériaux et de la substance

Les digues

Un élément qui témoigne de l'ingéniosité du système d'assèchement et d'endigement est l'emploi des mottes de terre ou d'herbe provenant du marais pour construire les digues qui transformaient ce même marais en terres arables. Depuis l'époque des Acadiens jusque dans les années 1950, pour construire les digues on extrayait à la main des mottes composées de plantes halophiles ou d'herbe du marais – comme le *Juncus gerardii* – avec lesquelles on formait le corps et le parement des digues. L'ingéniosité de la méthode procédait du fait qu'on employait des matériaux disponibles localement, en particulier un matériau qui était naturellement résistant aux forces des marées. De nos jours, on construit encore les digues avec de la terre et des mottes d'herbe. Les digues sont toujours recouvertes avec de la terre et de la végétation provenant directement du marais salin à proximité des digues, comme elles l'étaient à l'époque des Acadiens (voir Figures 3-24 et 3-25).



Figures 3-24 et 3-25 Les digues de Grand-Pré sont encore recouvertes de végétation provenant des marais salins. Des parements de roches sont aujourd'hui utilisés pour résister à l'assaut des marées plutôt que les parements de planches de bois, communément employés au XIX^e siècle.

Au fil du temps, différentes méthodes de construction ont été employées pour renforcer la structure des digues, profitant de la technologie améliorée et d'une compréhension accrue de la force des marées. Au XIX^e siècle, on revêtait la face extérieure des digues avec des planches en bois, alors que de nos jours on emploie plutôt des roches. À l'heure actuelle, dans les régions les plus menacées par l'érosion côtière, on procède régulièrement à l'enrochement des levées avec de grosses pierres (voir Figure 3-25).

Les monuments commémoratifs

L'Église Souvenir conserve ses matériaux d'origine, à savoir les matériaux employés au moment de sa construction par la communauté acadienne dans les années 1920, selon les spécifications de l'architecte. La croix Herbin (voir Figure 3-26), le puits d'Évangéline, la statue d'Évangéline et la Croix de la Déportation ont tous conservé les matériaux d'origine. Ces monuments sont assujettis à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada* et aux *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* (Appendice 4G) qui insistent sur l'importance de conserver les matériaux d'origine dans l'entretien permanent.



Figure 3-26 La croix Herbin a été entretenue avec les matériaux d'origine qui ont servi à sa construction (photo prise en 1916).

Authenticité d'usage et de fonction

Les aboiteaux et les digues

L'aboiteau est la technologie de base du système qui définit le paysage agricole de Grand-Pré. Depuis la création du marais asséché, les aboiteaux évacuent l'eau par l'entremise des ruisseaux qui se déversent dans le bassin des Mines. Des comptes rendus historiques et des enquêtes archéologiques confirment qu'aucune autre technologie n'a

jamais été employée pour drainer le marais. Les digues continuent de servir de barrière contre les formidables marées du bassin des Mines.

Le marais asséché

Le marais a été asséché et endigué au XVII^e siècle exclusivement à des fins agricoles. Ces terres ont vu différents types d'usages agricoles, entre autres, la culture du foin, la culture maraîchère et autre, les pâturages et l'extraction des mottes d'herbe. À différentes époques, on a clôturé le marais asséché pour y faire paître les animaux et pour y faire la culture maraîchère au printemps et en été. L'extraction de mottes d'herbe, qui a cessé dans les années 1980, n'a pas affecté l'authenticité de la région.

Ces activités et cultures ont été consignées dans les procès-verbaux des réunions du Grand Pré Marsh Body, dans les documents historiques et dans la tradition orale. Il se trouve de nombreux récits de voyageurs et de spécialistes agricoles qui décrivent l'usage agricole et la productivité des terres arables. Le marais asséché qui se trouve dans le bien proposé pour inscription a été exclusivement employé à des fins agricoles depuis l'époque des Acadiens.

Les monuments commémoratifs

Le paysage de Grand-Pré fait l'objet de nombreuses mentions relatives à son importance commémorative pour les Acadiens au cours du siècle qui vient de s'écouler.

Les appels publics lancés aux Acadiens pour qu'ils se réapproprient la terre sont des preuves particulièrement significatives de l'authenticité de la fonction de ce lieu de mémoire. Les journaux de langue française ont publié des articles comme l'appel d'Henri L. D'Entremont, dans le quotidien *L'Évangéline* en 1895, qui demandait aux Acadiens d'honorer leurs ancêtres. On retrouvait également dans les journaux anglais des déclarations d'Acadiens et de non-Acadiens comme l'observation de John Frederic Herbin au début du XX^e siècle avant l'aménagement du parc portant que

[...] Le champ commémoratif de Grand-Pré est le site historique exceptionnel qui est le plus étroitement lié avec

l'occupation par les Acadiens de ce pays pendant plus de soixante-dix ans. Le cimetière de Grand-Pré et le terrain de l'église ont été restitués aux descendants des exilés. Ici, une simple croix marque l'emplacement du cimetière.

[Traduction]

Plus tard, en 1917, les Acadiens s'organisaient pour faire l'acquisition à Grand-Pré du terrain qu'on disait renfermer les vestiges de l'église Saint-Charles-des-Mines. Pascal Poirier, l'un des hommes politiques les plus influents de la collectivité acadienne, a écrit dans des journaux acadiens comme *Le Moniteur acadien* que de contribuer à la campagne de financement était un effort louable puisque le retour à Grand-Pré représentait la résurrection symbolique de l'Acadie ainsi que le rappel des événements douloureux du passé. Dans le compte rendu des décisions du comité responsable de l'acquisition du terrain, Poirier a confirmé que l'objectif était de construire une église commémorative, un lieu où les Acadiens se souviendraient de leurs ancêtres et seraient inspirés par leurs réalisations. Herbin, le créateur du parc commémoratif, et Poirier, membre influent de la campagne de financement de la construction de l'Église Souvenir, étaient tous les deux d'avis que Grand-Pré et ses monuments commémoratifs devaient être mis à la disposition des Acadiens pour leurs activités de commémoration et comme un symbole identitaire.

La Croix de la Déportation, un autre monument commémoratif d'importance, a été érigée en 1924 comme mémorial et comme un endroit de pèlerinage pour les Acadiens. La plaque posée sur la croix confirme la fonction du monument. On peut y lire : « Le lit desséché du crique que l'on aperçoit dans le pré à quelques pas d'ici est l'endroit où furent embarquées sur les chaloupes, LES VICTIMES DU GRAND DÉRANGEMENT DE 1755 pour être transbordées sur les transports ancrés dans le Bassin des Mines ». L'année de sa construction, Henri Bourassa – éminent journaliste et homme politique d'ascendance acadienne du Québec – a organisé un voyage pour ses lecteurs du *Devoir*. Il décrivait son voyage comme l'occasion de faire un « pèlerinage » à une « terre sacrée » et une « terre de mémoire », ce qui confirme la contribution de ce monument commémoratif au paysage symbolique (voir Figure 3-27).



Figure 3-27 L'érection de la Croix de la Déportation a été un événement important pour la diaspora acadienne.

Aujourd'hui, ces monuments commémoratifs ont tous conservé le plus haut degré d'authenticité et ils continuent d'assumer leur fonction d'origine comme lieux de commémoration et de célébration. Ils sont encore des lieux de rassemblement pour la collectivité dans le cadre d'activités culturelles, sociales et politiques, ainsi que des symboles qui évoquent la Déportation ainsi que les Acadiens eux-mêmes. Cela est tout particulièrement évident pour l'Église Souvenir, qui est un élément de définition des particularités du paysage symbolique et qui figure sur la plupart des représentations modernes de Grand-Pré; pour la Croix de la Déportation, qui sert de symbole pour l'événement même et qui a été reproduite sur des monuments en Europe et aux États-Unis (voir Figure 3-28); et pour la statue d'Évangéline, qui demeure le symbole des Acadiens dans la musique, la littérature et les arts.



Figure 3-28 La Croix de la Déportation, érigée ici à Saint-Pierre-et-Miquelon (France), est devenue un symbole pour les Acadiens dans le monde entier.

Authenticité de situation et de cadre

Les établissements

Le marais asséché et les établissements de différentes périodes - associés à divers groupes - se trouvent tous à leur emplacement d'origine comme l'attestent les documents historiques et archéologiques.

Des preuves archivistiques montrent que le marais asséché a pris de l'expansion ou a régressé au fil du temps, avec des périodes d'expansion réussie et d'autres de retrait par suite des pressions exercées

par les marées sur les digues. Des cartes et des documents historiques du XIX^e siècle et du début du XX^e permettent de voir les difficultés que présentait la construction de nouvelles digues. Cela était particulièrement le cas du côté ouest, où la première digue Wickwire fut érigée au début du XIX^e siècle, puis abandonnée pour être reconstruite à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'elle ait sa forme actuelle. Le flanc est du marais asséché a également subi quelque adaptation, mais pas aussi prononcée que celle subie par la digue Wickwire. Les aboiteaux ont donc été déplacés selon les besoins. Cependant, ils étaient toujours situés à l'extrémité d'un des ruisseaux qui servaient de canal d'évacuation. De même, des cartes historiques, des levés géologiques et des enquêtes archéologiques confirment que les principaux canaux de drainage sont situés aux mêmes endroits et suivent les mêmes tracés qu'au XVII^e siècle.

Des documents historiques et archéologiques permettent également d'affirmer que le secteur des terres hautes du bien proposé était le cœur de la collectivité. Ces documents donnent une description détaillée du premier établissement et présentent les éléments essentiels de la collectivité parmi lesquels le cimetière, les chemins, les églises, les moulins et autres structures d'importance.

Des comptes rendus historiques donnés par des voyageurs comme la description faite en 1748 par Charles Morris confirment que la collectivité était située à côté du marais asséché. Des cartes ultérieures de la fin du XVIII^e siècle situent l'établissement sur les terres hautes au sud du marais. Des preuves archéologiques attestent le fait que l'église, les chemins, les cimetières et d'autres structures d'importance étaient tous concentrés à cet endroit. La situation de la ville de Horton est attestée par des cartes dressées antérieurement par Morris et Bishop. Ces cartes montrent que la ville était construite au sommet d'une colline à côté de la rivière Gaspereau près de Horton Landing. Le plan en damier est visible sur des cartes ultérieures du XIX^e siècle et du début du XX^e. L'authenticité de la situation de la ville et de la configuration des champs par rapport au XVIII^e siècle est attestée par des relevés LiDAR (détection et télémétrie par la lumière) et des photos aériennes (voir Figure 3-29). Ces techniques ont également situé l'emplacement de ce qui pourrait être des vestiges d'habitations.

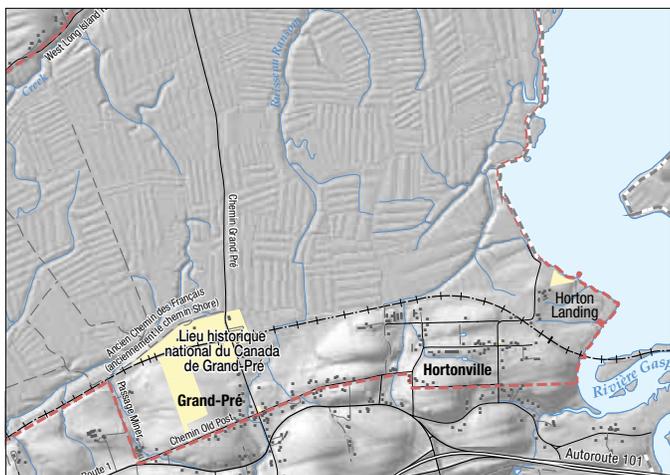


Figure 3-29 Une vue LiDAR du bien proposé a permis aux professionnels de certifier l'authenticité de la situation du plan en damier de la ville et des tracés des champs.

Les monuments commémoratifs

Tous les monuments commémoratifs à l'exception de la Croix de la Déportation se trouvent à leur emplacement d'origine. L'Église Souvenir est érigée sur le terrain dont la collectivité acadienne a fait l'acquisition et qui aurait renfermé les vestiges de l'église Saint-Charles-des-Mines. La statue d'Évangéline s'élève à l'entrée du jardin commémoratif où les visiteurs descendaient à la gare ferroviaire. La croix Herbin continue de marquer l'emplacement du cimetière acadien. En 1924, la Croix de la Déportation fut érigée là où les gens croyaient que les Acadiens avaient embarqué sur les navires en 1755. La collectivité acadienne l'a déplacée à son emplacement actuel à Horton Landing en 2005 afin de souligner le 250^e anniversaire de la Déportation. À ce moment-là, des études avaient établi que le site véritable du départ était bien Horton Landing. Comme l'endroit où

avait été érigée la Croix de la Déportation dans les années 1920 avait été choisi pour marquer l'endroit où les Acadiens avaient embarqué à bord des navires, son déplacement renforce l'authenticité de sa situation et de son emplacement. Tous les monuments commémoratifs sont situés près du marais asséché.

Les mots de John Frederic Herbin résument ce qui a inspiré à l'origine le choix de l'emplacement des différents monuments. À l'exception de la statue d'Évangéline, tous les monuments commémoratifs se trouvent aux endroits où il les avait imaginés :

Le projet de restauration du parc commémoratif consistera en l'érection de bâtiments par les Acadiens sur le site de l'église Saint-Charles. Une statue d'Évangéline posée sur un socle en pierres et des tablettes en bronze sera érigée sur l'espace situé entre la croix en pierres et le vieux puits. Des routes, des allées, des parterres de fleurs et des structures marquant divers endroits, viendront ajouter au charme du lieu. [Traduction]

La vision de Herbin confirme l'importance du lien qui unit les monuments commémoratifs, de la situation du Grand-Pré historique et du marais asséché pour maintenir l'authenticité du lieu pour les Acadiens.

Authenticité d'esprit et d'impression

La vocation agricole et l'identité symbolique de Grand-Pré sont ce qui décrit le mieux l'esprit du paysage de Grand-Pré en tant qu'esprit de l'Acadie et comme lieu de contemplation et d'appartenance. Ils sont tous les deux omniprésents à Grand-Pré. L'authenticité du sentiment d'appartenance, y compris les deux registres de signification, est solide et vraie (voir Figures 3-30 et 3-31).



Figure 3-30 Des élèves acadiens ont pris part à un concours d'art en 2010 afin d'exprimer ce que Grand Pré représente pour eux.

Le paysage a conservé l'identité agricole que les Acadiens avaient créée en même temps qu'ils asséchaient le marais au XVII^e siècle. Son identité découle de sa vocation agricole toujours présente et de l'attachement profond de la collectivité à ses traditions et à ses terres agricoles. Les gens de la communauté sont fiers de cette identité parce qu'ils continuent d'atteindre une grande productivité agricole tout en relevant les défis que constitue la protection du marais contre les plus hautes marées au monde. L'identité du lieu a été source d'inspiration pour les voyageurs et les artistes pendant des siècles, comme on peut le constater dans les nombreuses descriptions et représentations iconographiques du paysage de Grand-Pré (voir Figures 3-32 et 3-33).



Figure 3-31 Des élèves des communautés locales ont participé en 2010 à un concours d'art pour exprimer ce que Grand-Pré représente pour eux.



Figure 3-32 L'oeuvre d'Alex Colville intitulée *French Cross* (1988) représente la Croix de la Déportation à Grand-Pré.



Figure 3-33 Élizabéth LeFort, une artiste canadienne rendue célèbre pour ses tapis hookés, a réalisé en 1955 un tapis hooké de l'Église Souvenir et de la statue d'Évangéline. En 1968, l'œuvre a été présentée au président de la France, Charles de Gaulle.

De plus, son esprit agricole est indissociable de l'impression qu'ont les Acadiens du lieu, soit un paradis perdu suite où la Déportation, et l'autre comme le paysage symboliquement récupéré. John Frederic Herbin, lorsqu'il a imaginé la création du parc commémoratif au début des années 1900, a très bien vu que le lien entre les monuments commémoratifs qui allaient bientôt être érigés et le paysage agricole était indissociable de l'impression du lieu :

[...] De là, la grande étendue de la « grand pré » s'étend tel un monument d'un patient labeur. [Traduction]

La vision de Herbin était compatible avec la création du paysage symbolique enraciné en un lieu d'histoire, un lieu qui commémorerait une tragédie tout en célébrant le retour des Acadiens sur la terre qu'ils avaient été forcés d'abandonner :

[...] Le champ commémoratif de Grand-Pré est le site historique exceptionnel qui est le plus étroitement lié avec l'occupation par les Acadiens de ce pays pendant soixante-dix ans. Le cimetière de Grand-Pré et le terrain de l'église ont été restitués aux descendants des exilés. Ici, une simple croix marque l'emplacement du cimetière. [Traduction]

Le lieu crée un lien entre le peuple, ses ancêtres et son histoire. De ce lien émerge un sentiment sacré que les Acadiens ressentent devant le paysage de Grand-Pré. Il ne reste aucune structure ni bâtiment de la période acadienne, et leur disparition est un rappel évocateur des répercussions que la Déportation a eues sur le peuple, renforçant son lien avec la terre perdue. L'esprit du lieu attaché à l'établissement acadien et l'importance de la mémoire collective du peuple prennent forme dans les expressions de l'association affective, spirituelle et artistique durable avec Grand-Pré (voir Figure 3-34). Cet esprit est apparent dans les références constantes au paysage de Grand-Pré dans les chansons, les peintures, les romans, le théâtre et d'autres formes d'expression culturelle. Cet esprit du lieu est vivant comme un symbole présent en dehors des limites du bien proposé (voir Figure 3-35).



Figure 3-34 Grand-Pré a su inspirer les artistes de tout âge.



Figure 3-35 La Croix de la Déportation, qui a d'abord été érigée à Grand-Pré, est devenue un symbole pour les Acadiens du monde entier. On voit ici la Croix érigée à St Martinville en Louisiane.

L'esprit de Grand-Pré est vivant au sein de la collectivité acadienne. Lorsqu'on leur demande ce que Grand-Pré signifie pour eux, les Acadiens répondent par des mots comme terre ancestrale, identité, espoir et fierté. Le témoignage suivant de l'auteur-interprète acadien Ronald Bourgeois de la Nouvelle-Écosse illustre avec force l'esprit de Grand-Pré pour les Acadiens :

Il existe pour tous les peuples du monde, un lieu sacré, propre à chacun, dont l'existence dépasse son importance historique et s'insère dans la conscience collective. Pour le peuple acadien, Grand-Pré est un tel lieu.

Grand-Pré est beaucoup plus qu'un endroit qui raconte l'histoire de cet acte dévastateur que fût la déportation de 1755. C'est dans ce paysage pastoral de grande beauté que vibrent les vestiges du grand rêve du peuple acadien. Ce rêve brûlant dans le cœur de chaque homme, femme,

Grand-Pré

GRAND-PRÉ

Quand l'Acadie est rentrée d'exil, à la fin du 18^e siècle, elle a mis le cap sur Grand-Pré. Mais Grand-Pré était désert, brûlé et désert, depuis le jour fatal de septembre 1755. Par superstition ou par crainte de Dieu, on n'avait pas osé s'y installer, personne. On avait laissé là, abandonné aux goélands et aux herbes sauvages, ce bourg jadis si animé et prospère de la rive française appelée Baie du Fond.

Comme un cimetière antique...

Comme un berceau à la dérive...

L'Acadie restait là, tel un sphinx de pierre devant les décombres, murmurant pour elle seule des mots qui s'inscrivaient à mesure dans le firmament. Cette Grand' Prée qui n'était point pour ses enfants ne serait point non plus pour les enfants des autres. Personne n'y ferait son nid, jamais... jamais.

Puis levant la tête et le poing au ciel, la vieille Acadie, paradis perdu surgi de ses cendres, hucha aux générations à venir : Vous y reviendrez en pèlerinage pour y fleurir les tombes de vos aïeux. Je le dis à tous les LeBlanc, les Bourque, les Bourgeois, les Landry, les Cormier, les Giroué, les Belliveau, les Allain, les Maillet... à tous les enfants du pays qui durant dix ans ont remonté les côtes d'Amérique à pieds, en goélettes ou en charrettes à bœufs, ne touchez point à la Grand' Prée, mais gardez-en mémoire au fond des cœurs et des reins.

Et dans la poche de son devantau, l'Acadie renaissante a enfoui des mots, mots anciens aveindus à cru de la goule de ses pères... et qu'elle ne voulait pas laisser en hairage à des gots étrangers. Elle y enfouit des légendes et des contes merveilleux, horribles ou facétieux; elle y enfouit des croyances et coutumes enfilées à son cou tel un bijou de famille qu'elle passerait à son tour à ses descendants; elle y enfouit l'histoire de son peuple commencée deux siècles plus tôt, puis ballottée aux quatre vents, et laissée moribonde dans le ruisseau... jusqu'au jour où un jongleur la ramasserait, et la ravigoterait, et la rentrerait de force au pays... Et l'Histoire, qui avait cru déchirer la page où s'était inscrit le nom de Grand-Pré, n'y pourrait rien. La petite histoire, butée, orale et sournoise, aurait le dernier mot.

Antonine Maillet

Antonine Maillet

Figure 3-36 Antonine Maillet, l'auteure acadienne de renom et récipiendaire du Prix Goncourt en 1979, écrit au nom de l'Acadie, réfléchissant sur l'expérience acadienne et l'importance de Grand-Pré pour la communauté acadienne.

Antonine Maillet

enfant, famille, le rêve de bâtir sur ces terres une vie où tout était possible.

À Grand-Pré, j'entends toujours le rire des enfants perdus dans le temps.

À Grand-Pré, je sens l'amour d'une mère pour ses enfants.

À Grand-Pré je marche dans les pas de mes ancêtres et je sais que c'est ici, sur cette terre, que je suis complet. C'est ici sur cette terre que je sens de façon viscérale qui je suis, d'où je viens et que j'appartiens à quelque chose de beaucoup plus grand. À Grand-Pré, je fais partie du cercle de la grande famille acadienne.

À Grand-Pré je suis chez moi, je ne suis plus seul.

À Grand-Pré, je suis Acadien.

Bourgeois parle du lien profond avec la terre, qui lui permet de s'identifier et d'appartenir à une collectivité. Ses mots n'expriment aucune amertume, tristesse ou désir de vengeance, mais plutôt la grande fierté d'avoir triomphé des embûches que l'histoire a tendues au peuple acadien.

Les mots d'un autre Acadien, un Cajun de la Louisiane qui se trouve à des milliers de kilomètres de Grand-Pré, font écho à ces sentiments. L'auteur-compositeur-interprète Zachary Richard dit :

Au cœur de [l'histoire de Grand-Pré] est l'intolérance et la résistance à l'intolérance. [...] être Acadien est d'avoir le pardon dans son cœur. Grand-Pré s'aligne absolument dans cet esprit de réconciliation.

Un autre Cajun exprime son rapport à Grand-Pré et à sa communauté en termes de valeurs que représentent le lieu et l'histoire de ses habitants. L'avocat Warren Perrin, qui est président du Conseil pour le développement du français en Louisiane, dit ceci :

J'ai un attachement viscéral à cet endroit qui a connu le meilleur et le pire de la nature humaine et qui demeure intact. [...] [Grand-Pré représente] l'indomptable esprit humain [...]

L'expérience dont il est question ici est celle de la survivance, du désir de se tenir debout dans l'adversité. Grand-Pré symbolise la tragédie que fut la Déportation ainsi que la renaissance du peuple acadien, commémorant le négatif et célébrant le positif. Ces deux éléments sont indissociables ici. Parmi les chansons, la littérature et les œuvres d'art qui ont Grand-Pré pour thème, mentionnons la chanson

Grand-Pré d'Angèle Arsenault, une auteure-compositrice-interprète de l'Île-du-Prince-Édouard, au Canada, dont nous avons tiré l'extrait suivant :

Grand-Pré, je ne veux pas vous faire pleurer

Grand-Pré, mais je ne peux pas oublier

Grand-Pré, que mes ancêtres étaient Français

Et tout ce qu'ils voulaient c'est vivre en paix

Grand-Pré, nous n'étions que quelques milliers

Grand-Pré, nous n'avons pas abandonné

Grand-Pré, aujourd'hui nous pouvons rêver

Trois millions d'Acadiens et d'Acadiennes continuent à chanter

Nous avons survécu

Nous sommes les invincibles

Nous nous sommes relevés

Nous avons triomphé

Nous connaissons la guerre

La faim et la misère

Mais nous n'avons ni frontière

Ni haine, ni regard en arrière

Nous marchons droit devant

Vers le soleil levant

Fiers de notre héritage

Parlant notre langage

Marchant à notre pas

Chantant Alléluia

Enfants de l'Acadie

Notre histoire nous a grandi

Notre histoire n'est pas finie.

Grand-Pré est un lieu d'expérience humaine. Son histoire commence avec le déplacement forcé d'un peuple, suivi de la survie, du désir ardent de retourner dans la terre ancestrale et d'une détermination collective en présence de l'adversité. Cette expérience humaine est présente à Grand-Pré et atteste son authenticité.

Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux témoignages qui ont été recueillis au cours de la dernière année. De nombreux autres figurent à l'Appendice 10G de même que sur le site Internet de Nomination Grand-Pré, venant d'artistes et d'auteurs acadiens (voir Figure 3-36) de même que d'autres membres de la communauté.

Authenticité de traditions, de techniques et de systèmes de gestion

Gestion communautaire

Depuis la fin du XVIII^e siècle, les comptes rendus du Grand Pré Marsh Body, la plus ancienne association de propriétaires de marais en Amérique du Nord et aussi la plus active, font état du système agricole en place à Grand-Pré. Bien qu'on ne fasse plus référence au président élu du conseil, qui était connu sous le titre de commissaire des égouts (*Commissioner of Sewers*), mais plutôt à l'ensemble de l'organisation comme telle, la structure de celle-ci, ses rôles, ses responsabilités et ses pouvoirs sont demeurés inchangés. C'est ce qui ressort des procès-verbaux du Grand Pré Marsh Body et de la garantie accordée dans la loi de la Nouvelle-Écosse dès 1760 du rôle du Marsh Body. Il incombe maintenant au gouvernement provincial d'entretenir les digues, alors que les propriétaires terriens doivent principalement s'occuper de l'entretien adéquat des canaux de drainage internes, des chemins et de l'état intérieur des digues. La démarche de gestion concertée et la responsabilité partagée de l'entretien du marais asséché s'inscrivent dans la tradition transmise par les Acadiens. Cette méthode de gestion, une composante essentielle de l'entretien du polder et de son système agricole, possède le niveau le plus élevé d'authenticité attendu.

Les techniques agricoles ont évolué au fil des ans, et les fermiers emploient désormais la technologie et les équipements modernes pour l'agriculture et l'endiguement. Le Grand Pré Marsh Body est reconnu comme l'un des plus progressistes de la Nouvelle-Écosse et les plus attentifs à l'importance de recourir aux techniques agricoles pertinentes. Un progrès important survenu dans les années 1970 a été l'emploi de techniques de terrassement de mise à niveau pour le drainage. Cela consistait à donner une forme à la surface du sol pour favoriser et accélérer un meilleur drainage vers les fossés qui couraient le long des champs et se jetaient dans les ruisseaux. La technique a été rendue possible par l'adoption des machines modernes. Le terrassement a maintenu la configuration traditionnelle des champs et celle des canaux de drainage naturels qui sont des éléments distinctifs du paysage. L'emploi de cette technique est conforme à la quête

séculaire des fermiers qui cherchent toujours à apporter au drainage des améliorations qui n'altèrent pas les caractéristiques physiques du paysage, maintenant ainsi un niveau élevé d'authenticité.

3.d.ii. Intégrité

L'intégrité est une appréciation d'ensemble et du caractère intact du patrimoine culturel et de ses attributs. Le bien proposé pour inscription répond aux conditions d'intégrité fixées dans les Orientations.

Le bien proposé comprend tous les éléments nécessaires pour exprimer sa valeur universelle exceptionnelle, il est de taille suffisante pour permettre une représentation complète des caractéristiques et processus qui transmettent l'importance de ce bien et il ne subit pas des effets négatifs liés au développement ou au manque d'entretien, ou aux deux.

Expression de la valeur universelle exceptionnelle par tous les éléments nécessaires

En tant que paysage agricole situé dans un environnement littoral exceptionnel et caractérisé par un système de polder ingénieux, le paysage de Grand-Pré se signale par l'intégrité du système de polder, son régime foncier et de gestion des terres, son utilisation du marais asséché et son mode d'établissement.

Le paysage a conservé l'intégrité de son système de polder. Le marais asséché qui se trouve dans le bien proposé pour inscription présente les caractéristiques d'un système de polder adapté aux conditions exceptionnelles de son environnement. L'aboteau est la seule technologie employée pour drainer l'eau des champs. Les aboteaux qui n'étaient plus en état de fonctionner ont été, pour la plupart, laissés sur place. Les nouveaux aboteaux qui furent construits pour les remplacer au fil des ans l'ont été par-dessus ou à côté des aboteaux abandonnés. Ceux-ci sont parfois mis à découvert lors des travaux d'entretien des fossés.

Les ruisseaux naturels sont les principaux canaux d'évacuation de l'eau depuis les rigoles creusées dans les champs jusqu'aux aboteaux. Les levées en terre sont les seuls types de digues à avoir été érigées à Grand-Pré. Le tracé des digues s'est déplacé au fil du temps selon les pressions de l'érosion côtière et la force des marées. Les

vestiges archéologiques des anciennes digues restent en place, pour la plupart en dehors des limites du bien proposé.

Le régime foncier et le régime de gestion des terres ont également conservé leur intégrité. L'ensemble du marais asséché inclus dans le bien proposé pour inscription appartient à des particuliers, mais il est géré collectivement. Un organisme réunissant les propriétaires terriens, le Grand Pré Marsh Body, veille à la gestion communautaire du marais et est habilité à discuter en tant que groupe des questions d'intérêt commun comme les chemins, le drainage et l'entretien des digues. Tout le marais asséché qui se trouve dans le bien proposé est employé à des fins agricoles à l'exception de l'unique route publique et des chemins qu'empruntent les agriculteurs pour accéder à leurs champs (voir Figure 3-37).



Figure 3-37 Le chemin Grand Pré est le seul chemin public à traverser le marais asséché à Grand-Pré.

Le système de polder ainsi que le régime foncier, la gestion et l'utilisation des terres démontrent tous l'intégrité des principes qui ont régi la création du paysage agricole au XVII^e siècle et qui sont maintenus depuis. Le mode d'établissement illustré par la configuration des champs et l'organisation spatiale reflète ces principes et a conservé son intégrité. La configuration organique des champs dans le marais asséché reflète l'adaptation d'une zone intertidale transformée en

terre arable à son environnement physique naturel. La configuration des champs suit les contours naturels de la topographie en fonction de l'emplacement des ruisseaux d'écoulement qui évacuent naturellement l'eau du marais. L'intégrité du rapport entre le lieu de travail de la communauté agricole dans le marais asséché et son lieu d'habitation sur les terres hautes a été maintenue. Il n'y a pas d'habitations dans le marais asséché. Qui plus est, le bien proposé pour inscription renferme des preuves de la présence du mode d'établissement du type seigneurial français, du plan en damier britannique, du peuplement acadien et du peuplement contemporain. Ces éléments de preuve sont principalement obtenus par la configuration des champs, les chemins et les vestiges archéologiques qui sont nettement apparents sur les photos aériennes et les relevés LiDAR. La présence de ces éléments dans le paysage de Grand-Pré complète la caractérisation du paysage agricole.

En tant que paysage symbolique, le bien proposé pour inscription comprend l'établissement de Grand-Pré, connu traditionnellement comme le cœur de l'établissement des Acadiens avant la Déportation, tous les monuments commémoratifs érigés depuis le début du XX^e siècle par les Acadiens ainsi que le marais asséché. Ce sont tous des lieux d'importance pour les Acadiens. Leur emploi continu, dans le cadre d'activités, de pèlerinages et d'autres formes de rapports sociaux sont la preuve de l'intégrité du lien intangible.

Taille suffisante pour assurer une représentation complète

Les éléments tangibles qui représentent la valeur universelle exceptionnelle du Paysage de Grand-Pré comprennent des composantes du système de polder (digues, ruisseaux, aboiteaux), des preuves archéologiques, les modes d'établissement (configuration des champs, chemins) et des monuments commémoratifs. De plus, la gestion communautaire du marais asséché compte parmi les éléments intangibles. Ces éléments complètent la caractérisation du paysage agricole ainsi que l'utilisation par les Acadiens des monuments commémoratifs. De par la taille du bien proposé, tous les éléments tangibles et intangibles sont représentés.

La majeure partie du marais asséché qui relève du Grand Pré Marsh Body est incluse dans le bien proposé pour inscription. Celui-ci

englobe toute la zone transformée à l'origine par les Acadiens, y compris des vestiges possibles des premiers aboiteaux et des premières digues, ainsi que la grande partie de la zone asséchée depuis. Le site montre nettement et de façon convaincante le système de polder, l'utilisation agricole et la gestion communautaire.

Le bien proposé pour inscription reproduit avec intégrité le cœur des quatre périodes d'établissement traditionnel à Grand-Pré. Il englobe toute la région intacte qui est censée illustrer le modèle seigneurial français, avec son modèle distinctif de champs allongés le long du principal cours d'eau. Ceci coïncide avec le centre du peuplement acadien d'avant la Déportation et l'emplacement des vestiges archéologiques de cet établissement. Tout le plan en damier de Hortonville, qui remonte aux années 1760 et après, y est aussi inclus. Il est intact et visible au sol, sur les relevés LiDAR et sur les photos aériennes. Aujourd'hui, l'établissement moderne recouvre les modes d'établissement précédents et conserve le modèle linéaire et dispersé sur les terres hautes. Le bien proposé pour inscription comprend un échantillon représentatif de l'établissement qui a évolué au fil des ans par suite du travail effectué dans le marais asséché. Des portions de Grand Pré et de Hortonville, les collectivités traditionnelles, illustrent le rapport entre le marais asséché comme lieu de travail et l'établissement comme lieu d'habitation.

Les chemins historiques qui forment le plan en damier sont intacts et sont tous compris dans le bien proposé pour inscription. Ils sont visibles au sol ou à l'aide de la technologie lidar. L'historique chemin Old Post fait partie de la route principale qui relie l'établissement historique de Grand-Pré/Hortonville au reste de la Nouvelle-Écosse. Il est intact sur le plan de la longueur et de son tracé. Les accès et les chemins historiques qui se trouvent dans le marais sont inclus et intacts.

Tous les monuments commémoratifs sont situés dans le bien proposé pour inscription.

Absence d'effets négatifs liés au développement et/ou au manque d'entretien

Le bien proposé pour inscription ne souffre pas d'effets négatifs liés au développement ou au manque d'entretien. Le marais asséché compris dans le bien est protégé en vertu de l'*Agricultural Marshlands Conservation Act* de la province de la Nouvelle-Écosse (Appendice 3F), et les arrêtés de zonage municipaux protègent la vocation agricole des terres. Toute proposition de modification de l'utilisation doit faire l'objet d'un changement de zonage et d'une demande d'exemption au titre de l'*Agricultural Marshlands Conservation Act*. En outre, le marais asséché sert entièrement à des fins agricoles intensives et il est géré collectivement par le Grand Pré Marsh Body, qui veille à ce qu'il ne souffre pas du manque d'entretien. Enfin, le marais asséché n'est pas accessible au public du fait qu'il appartient à des intérêts privés et qu'il est entièrement consacré à l'agriculture. Des panneaux et, à certains endroits, des barrières servent à en informer les visiteurs qui voudraient s'y aventurer.

Le Grand Pré Marsh Body s'occupe de l'entretien des chemins ainsi que des ruisseaux et autres canaux de drainage. Comme le marais asséché est vraiment utilisé à des fins agricoles, il est impératif que les agriculteurs en entretiennent bien et régulièrement les éléments agricoles. Le ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse, avec le concours du Grand Pré Marsh Body, entretient les digues et les aboiteaux. Il surveille ces structures afin d'en assurer l'intégrité. Le Grand Pré Marsh Body est constitué de tous les propriétaires fonciers du marais, et il se réunit régulièrement pour veiller à son entretien actif.

Le secteur de l'établissement qui est inclus dans le bien proposé pour inscription est assujéti aux arrêtés de zonage découlant du plan municipal, qui régit le développement et le maintien de la vocation agricole des champs.

Tous les monuments commémoratifs sont situés sur les terres administrées par Parcs Canada, qui a le mandat et l'expertise de les protéger du développement et de la dégradation physique. En outre, les Acadiens continuent de se servir des monuments commémoratifs lors de leurs activités commémoratives et de leurs fêtes, ce qui aide également à les préserver.